

Un Réseau dynamique avec une forte ambition

■ Troisième ouverture d'un club Réseau Dynamique dans la cité des Sacres, sur le secteur de Gueux cette fois-ci. *Page 5*

Une identité entre patrimoine et modernité



■ La nouvelle identité du Champagne de BARFONTARC repose sur un ancrage territorial et historique profond, une quête de cohérence, d'excellence et d'humilité. *Page 9*

Clésence réhabilite de nombreux logements

■ À Saint-Quentin mais aussi à Château-Thierry, Clésence, avec ses partenaires, réhabilite logements et quartiers entiers. *Page 6*

75 000 € pour repenser le site Marques Avenue

■ Olivia Grégoire apporte une enveloppe de l'État pour l'étude de préfiguration de la transformation de la zone commerciale. *Page 7*

Portrait

■ L'Ardennoise Edwige Bouchery. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

Bpifrance : innovation et décarbonation

Bpifrance Grand Est a dressé le bilan de son activité 2023. Une année marquée par le triptyque de la forte croissance de l'activité innovation, l'accompagnement des entreprises dans leur décarbonation et les financements liés à la réindustrialisation. « Le formidable élan d'innovation en Grand Est », dont se félicite le Directeur du réseau Est de Bpifrance (Grand Est Bourgogne Franche Comté), Bernard Nicaise, explique en partie l'activité soutenue de la Banque publique d'investissement dans la région puisqu'elle a accompagné au total près de 5 900 entreprises, en 2023, à hauteur de 1,9 milliard d'euros. Plus précisément, le soutien à l'innovation représente avec le déploiement de France 2030, 243 millions d'euros sur l'année. En Champagne-Ardenne, 1 400 entreprises ont été accompagnées en 2023 (soit 100 de plus qu'en 2022). « Cette augmentation démontre bien que des projets ont été menés, avec un fort dynamisme en innovation grâce aux importants moyens mis en œuvre dans le cadre de France 2030 », analyse Jean-Charles Perrette, Directeur régional Champagne-Ardenne qui souligne aussi que si Bpifrance a un prisme sur les start-up, la volonté est bien de « réunir la French tech et la french fab » (les nouvelles technologies et l'industrie). *Page 3*



Les aides à l'innovation sont en progression de +38% à 62 M€ pour 239 entreprises en Grand Est sous l'effet notamment de la montée en puissance du Plan DeepTech.

4 M€ déjà investis en direction du canal des Ardennes

L'occasion était ainsi donnée au gestionnaire du domaine public fluvial de faire le point sur le travail mené sur le terrain depuis le 20 juillet 2022, date de signature du contrat de canal paraphé par la Région Grand Est, les départements des Ardennes et de l'Aisne et les collectivités territoriales traversées. « Deux ans après cet acte politique, plus de 4 millions d'euros ont été investis sur les infrastructures au profit de la navigation afin d'entretenir, régénérer et moderniser les différents ouvrages et les adapter aux enjeux actuels », rappelle Sophie-Charlotte Valentin, Directrice territoriale Nord Est chez Voies navigables de France. Sur le plan économique, elle s'est félicitée des chiffres encourageants enre-

gistrés en 2023 avec 600 passages de bateaux à Pont-à-Bar et plus de 430 à Rilly-sur-Aisne. « Depuis la réouverture du canal qui avait tout de même été fermé 35 mois, nos locations de bateaux de plaisance fonctionnent bien, le nombre de nuitées n'a jamais été aussi élevé et 60 bateaux sont restés en hivernage. Enfin, les réservations sont plutôt correctes pour la saison qui commence », confirme Bénédicte Tombois, la gérante d'Ardennes Nautisme. 19 écluses ont déjà été traitées et 24 autres sont identifiées pour bénéficier d'ici la fin 2024, de chantiers de génie civil, de réfection ou de remplacement de portes. *Page 12*

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

Nouvelle adresse

14 Boulevard Lundy Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Le nombre de décès en France



En mars 2024, 53 611 décès en France, toutes causes confondues

En mars 2024, 53 611 décès, toutes causes confondues, ont eu lieu en France, soit 1 729 décès en moyenne par jour. Cela représente une baisse de 3,0 % par rapport à mars 2023. En cumul sur la période allant de janvier à mars, le nombre de décès augmente de 0,8 % par rapport à 2023 mais diminue de 0,3 % si on tient compte du fait que 2024 est une année bissextile.

En cumul sur la période allant de janvier à mars, si on tient compte du fait que 2024 est une année bissextile, le nombre de décès diminue de 0,4 % en France métropolitaine et augmente de 5,7 % dans les départements d'outre-mer. (INSEE)

Le changement de nom de famille



Triplement du nombre de changements de nom de famille

Les changements de nom de famille se sont multipliés depuis l'entrée en vigueur de la loi Vignal, qui a simplifié les démarches à accomplir dès lors que le nouveau nom choisi reprend celui d'un des parents. 144 100 personnes ont changé de nom entre août 2022 et décembre 2023, soit trois fois plus que pendant la période de même durée qui précède. Deux fois sur trois, le changement consiste en la substitution d'un nom par un autre. L'ajout d'un deuxième nom accolé au nom initial arrive ensuite, mais est trois fois moins fréquent. La moitié des adultes qui changent de nom ont moins de 30 ans. Par ailleurs, les femmes se lancent davantage que les hommes dans une telle démarche. (INSEE)

L'opinion des promoteurs est dégradée



L'opinion des promoteurs sur la demande de logements neufs se dégrade

En avril 2024, l'opinion des promoteurs sur leurs perspectives de mises en chantier s'améliore pour le deuxième trimestre consécutif : les soldes associés, aussi bien celui d'ensemble que celui spécifique aux logements destinés à la vente, augmentent de nouveau. Cependant, ils restent à des niveaux très bas, nettement en dessous de leur moyenne de longue période. Le solde concernant les perspectives de mises en chantier de logements destinés à la location (destinés au logement social) augmente aussi et franchit sa moyenne. Les promoteurs sont plus nombreux que lors du trimestre précédent à envisager de mettre à l'étude des nouveaux programmes avec des architectes ou des bureaux d'études : leur part rebondit ce trimestre mais reste très dégradée. (INSEE)

baromètre

Appel aux candidatures pour les Trophées du Numérique



L'équipe de Perspectives Numériques avec Gilles Burysek, David Alonso et Grégory Davailaud.

Placée sous le signe de l'IA, l'édition 2024 des trophées du numérique remettra un trophée bien réel à huit entreprises. Organisée par l'association Perspectives Numériques en partenariat avec les chambres consulaires et les collectivités (CCI de l'Aube, CMA, Chambre d'agriculture, TCM, Technopole de l'Aube et Agence départementale du tourisme), la soirée « a une vocation d'abord pédagogique puisqu'il s'agit de mettre en avant les entreprises du territoire qui ont su intégrer avec profit et avec succès des solutions numériques performantes », explique Gilles Burysek. Les Trophées récompensent les entreprises actives et innovantes dans leur transition digitale à tous niveaux et concernent les activités de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. « Nous avons dans l'Aube un tissu économique qui est constitué majoritairement de TPE et petites PME. C'est une autre manière de regarder le pharmacien, l'artisan, l'industriel d'à côté, la ville d'à côté qui a mis en place des choses intéressantes avec le numérique. De dire aux entreprises : peut-être

que vous pourriez observer pour faire des choses similaires dans la vôtre. »

Les onze personnes du comité de pilotage sélectionneront les nominés sur la base du dossier de candidature accessible en ligne dont ils évalueront la stratégie numérique, les solutions mises en œuvre l'évaluation du budget et les ressources consacrées par rapport à la taille de l'entreprise et les résultats attendus. Vingt-quatre candidats seront retenus et participeront à un entretien individuel avant la grande soirée de verdict. Ils bénéficieront d'une visibilité via le blog des Trophées.

L'IA, LE NOUVEAU CHALLENGE DU NUMÉRIQUE

Les Trophées du Numérique sont la conclusion du Rendez-vous du numérique 10. Journée organisée autour de conférences, d'ateliers, de conseils et de témoignages d'entreprises sur l'intelligence artificielle. « Seulement 3 % des entreprises se penchent sur le sujet. C'est une vraie révolution », poursuit le président. Comme une déferlante, l'IA

généralisée se retrouve aujourd'hui partout. Elle constitue un nouvel enjeu et un réel sujet pour les entreprises. Les lauréats des Trophées du numérique repartiront non seulement avec un Trophée réalisé en impression 3D et identifié dans la blockchain, mais aussi avec des heures de conseil offertes par les membres de Perspectives numériques. L'occasion d'amorcer le virage de l'IA, comme ils l'ont fait pour la digitalisation de leur entreprise pour rester dans la partie. « Il faut encourager les entreprises à poursuivre, le digital ne s'arrête jamais ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Pour candidater : <https://tropheesdunumerique.fr>
Du 1^{er} mai au 30 juin.
Cérémonie de remise des Trophées le 15 octobre à Y Schools.
Les 8 catégories : commerce, prestataire de services, industrie, artisanat, agriculture, startup, tourisme et trophée coup de cœur.

Ils bougent



CHRISTIAN BRETHON, ÉLU PRÉSIDENT DE L'UIMM GRAND EST

Christian Brethon, président de l'UIMM Marne depuis 2010, puis de l'UIMM Champagne-Ardenne depuis 2013, président du MEDEF Marne de 2018 à 2021 et vice-président de l'UIMM National d'avril 2021 à avril 2024, est un acteur engagé depuis longtemps dans le domaine patronal, la métallurgie et l'interprofession. Il occupe également le poste de vice-président du MEDEF Grand Est et est administrateur de la CCI Marne et de la CCI Grand Est. Par le passé, il a été juge au Conseil des Prud'hommes de 1998 à 2008. Président du groupe CMPAI à Perthes dans les Ardennes, il détient à 100 % le capital des sociétés CICA (Chaudronnerie Industrielle à Muizon), STEP et ENT (Mécanique Industrielle et Négoce à Nouvion-en-Thiérache), ainsi que CERIC (bureau d'étude à Muizon), qu'il a créées ou reprises depuis 1991. Ces entreprises opèrent dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la bioéconomie et de la chimie.

Il a été élu président de l'UIMM Grand Est le 24 avril 2024 pour un mandat de deux ans, après avoir occupé précédemment le poste de vice-président trésorier.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

28th
1996-2024

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Bpifrance : l'innovation comme moteur... mais pas que

Finance. Bpifrance Grand Est a dressé le bilan de son activité 2023. Une année marquée par le triptyque de la forte croissance de l'activité innovation, l'accompagnement des entreprises dans leur décarbonation et les financements liés à la réindustrialisation.



Les aides à l'innovation sont en progression de +38% à 62 M€ pour 239 entreprises en Grand Est sous l'effet notamment de la montée en puissance du Plan DeepTech.

« **L**e formidable élan d'innovation en Grand Est », dont se félicite le Directeur du réseau Est de Bpifrance (Grand Est Bourgogne Franche Comté), Bernard Nicaise, explique en partie l'activité soutenue de la Banque publique d'investissement dans la région puisqu'elle a accompagné au total près de 5 900 entreprises, en 2023, à hauteur de 1,9 milliard d'euros. Plus précisément, le soutien à l'innovation représente avec le déploiement de France 2030, 243 millions d'euros sur l'année : « *Un vrai signe de vitalité* », souligne Bernard Nicaise. « *C'est un soutien massif, une mise en mouvement vers cet impératif de création de valeur, porté par le financement de projets stratégiques.* » Aussi, 59 millions d'euros de Prêts Climat ont été accordés, correspondant à l'accompagnement des entreprises

et plus particulièrement de l'industrie en matière de transition écologique et énergétique. « *L'accroissement général de la transition des entreprises est encore plus notable en Grand Est car c'est une région très industrielle* », insiste le Directeur du Réseau, qui rappelle néanmoins que l'année reste marquée par « *encore des remboursements de PGE* ». Et si « *tout se passe très bien* », le besoin des entreprises de ré-alimenter leurs fonds nécessaires à l'investissement conduit Bpifrance à les soutenir via les Garanties (+4%) correspondant à 329 M€ en faveur de 4 730 entreprises.

L'investissement en « *private equity* » (placement financier qui engage l'investisseur sur une certaine durée, ndlr) place désormais Bpifrance comme numéro 1 en Europe et numéro 2 mondial. « *Dans la région Grand Est, les investissements en capital développe-*

ment s'élèvent à près de 24 M€ dans 16 entreprises en 2023. Nous n'intervenons pas en totalité mais suffisamment pour faire effet de levier. » Bpifrance n'accompagne d'ailleurs pas uniquement les projets innovants, mais soutient également « *l'esprit entrepreneurial dans sa globalité* », grâce à l'animation de réseaux d'accompagnement et la mise en place de structures de soutien. 6 200 porteurs de projets ont ainsi bénéficié de ce soutien dans le Grand Est en 2023 (voir ci-dessous).

Néanmoins, l'ensemble des soutiens se fait beaucoup sur « *les secteurs d'avenir* » et plus particulièrement sur l'industrie et la construction. Mais Bpifrance reste une banque de proxi-

lité et de territoire, « *à 71%, ce sont des TPE qui sont financées* », précise Bernard Nicaise insistant aussi sur le fait que « *beaucoup de garanties bancaires accordées le sont pour des financements court-terme.* »

43 M€ DE FINANCEMENTS

Claude Sturni, vice-président de la Région Grand Est, indique pour sa part que la Région se positionne comme un partenaire de choix, avec « *l'envie d'aller au plus près des territoires et des projets, poussés par les différentes transitions (écologiques mais aussi numériques) qui vont requérir des moyens et de nouvelles compétences.* » Ainsi, les dispositifs partenariaux mis en place ont permis à

212 entreprises de mobiliser au total 43 M€ de financements. « *Ces interventions se sont principalement appuyées sur les Prêts Rebond mis en place pour les TPE et PME, qui représentent 16 M€ de prêts en 2023 au bénéfice de 90 entreprises et sur la garantie régionale des prêts bancaires.* » L'objectif aussi bien de Bpifrance que de la Région Grand Est est « *d'accélérer la transition des entreprises mais aussi d'installer de nouveaux entrepreneurs, à l'image d'AgroNutris, à Reithel, dans les Ardennes* », prend en exemple le Directeur du réseau Est de Bpifrance. « *Mettre l'argent au bon endroit* », reste donc la ligne directrice de la Banque.

NASTASIA DESANTI

FOCUS SUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE

« *Nous avons une année 2023 plutôt dynamique, dans un contexte finalement perturbé avec des taux d'intérêt élevés et une inflation toujours soutenue* », note Jean-Charles Perrette, Directeur régional Champagne-Ardenne Bpifrance. Si nécessairement, ce contexte a eu un impact sur l'investissement des entreprises, comme des retards de projet ou de l'attentisme, avec un premier trimestre très fortement sur la retenue — les chefs d'entreprise privilégiant à ce moment-là, la gestion du quotidien — le deuxième trimestre s'est démarqué par « *une dynamique retrouvée qui a continué jusqu'à la fin de l'année 2023* ». Ainsi, en Champagne-Ardenne, 1 400 entreprises ont été accompagnées en 2023 (soit 100 de plus qu'en 2022). « *Cette augmentation démontre bien que des projets ont été menés, avec un fort dynamisme en innovation grâce*

aux importants moyens mis en œuvre dans le cadre de France 2030. » Jean-Charles Perrette souligne aussi que si Bpifrance a un prisme sur les start-up, la volonté est bien de « *réunir la French tech et la french fab* » (les nouvelles technologies et l'industrie). Il y a donc une forte croissance autant du nombre de projets que des montants. « *Sur les 1 400 projets, 1 000 sont accompagnés par de la garantie bancaire. Nous agissons comme un facilitateur d'accès au crédit. Les 400 autres le sont avec des financements directs.* » Bpifrance a également une activité d'accompagnement dans le conseil, avec « *un gros focus sur l'aspect transition énergétique, grâce à des diagnostics clés en main* ». Cela a concerné une cinquantaine d'entreprises en 2023, « *l'objectif est bien de doubler ce chiffre en 2024* ».

101 femmes entrepreneures récompensées pour l'égalité face à la création

Pour la première année, Bpifrance organisait un concours adressé aux femmes entrepreneures, quel que soit leur secteur d'activité. 101 d'entre elles ont été sélectionnées dans toute la France, avec à la clé, deux jours de bootcamp à Paris et une rencontre avec la ministre Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce.

Il reste encore du chemin à parcourir pour que la création d'entreprise au féminin se démocratise... car si les femmes franchissent volontiers le pas de la création, des freins subsistent toujours. En effet, selon la dernière enquête nationale pour mesurer l'indice entrepreneurial français (IEF), elles ne seraient que 32% à diriger une entreprise et le chiffre tombe même à 4% lorsqu'il s'agit d'une start-up. Pour autant, de plus en plus de femmes s'engagent dans « *la chaîne entrepreneuriale* », précise l'Observatoire Bpifrance Création, elles sont 30% en 2023 alors qu'elles n'étaient que 23% en 2018. Un signe encourageant mais qui demande à être soutenu.

C'est pourquoi la branche Bpifrance Création a décidé d'organiser un concours, avec le soutien



Joffrine Kobsch Monney et Andréa Bourgoïn ont toutes deux repris un commerce de proximité.

en région de structures dédiées, réunies au sein du collectif Cap Créa comptant 26 membres différents (dont France Active, le réseau Imitative France, le réseau Entreprendre, Pépite, l'Adie, 60 000 Rebonds, etc.) Accompagnées par au moins une structure d'appui à la création / reprise d'entreprise, les 10 lauréates du Grand Est ont été sélectionnées par un jury régional qui avait reçu au total 93 dossiers. Intégrées désormais à la communauté Coq Créa, elles peuvent échanger entre elles sur les

nombreuses problématiques auxquelles elles sont confrontées au quotidien.

En Champagne-Ardenne, ce sont Joffrine Kobsch Monney et Andréa Bourgoïn qui ont été sélectionnées. La première a repris une épicerie à Juniville, dans les Ardennes, la seconde, une boulangerie-pâtisserie-chocolaterie à Sermaize-lès-Bains, dans la Marne. Pour Joffrine Kobsch Monney, la reprise s'est effectuée dans un moment porteur, le covid, les commerces de proximité étant à ce moment-là fortement sollicités. « *Nous avons fait + 20 % de chiffre d'affaires* », confie-t-elle. Huit mois après la reprise, elle passe sous enseigne Proxi Market, bénéficiant alors de tout l'écosystème Carrefour, « *un gros avantage, notamment au niveau de la logistique* ». Elle diversifie également ses activités en étant tabac-presses, relais de poste, colis et dépôt de pain.

Aujourd'hui, le commerce attire une clientèle provenant d'une aire de 10 km environ, avec en moyenne entre 250 et 300 clients par jour. Portée par ce succès, elle ouvre une deuxième épicerie à Saulces-Monclin, toujours dans les Ardennes. Grâce à son esprit entrepreneurial et à l'écosystème dans lequel elle fait petit à petit sa place (elle

fait partie de jury d'examen pour être vendeur conseil en magasin et employé commercial pour le groupe Carrefour), Joffrine Kobsch Monney est sur le point d'ouvrir sa troisième boutique, contactée par le maire de Neuflyze pour ramener une activité dans la commune.

Andréa Bourgoïn a pour sa part repris une boulangerie-pâtisserie qui était fermée depuis un an à Sermaize-lès-Bains, dans la Marne. « *Nous sommes dans un village de 2 000 habitants et sur un axe passant, Bar-le-duc / Vitry* », indique la jeune femme qui, après 7 ans d'apprentissage entre CAP et brevet de maîtrise, a ouvert son premier commerce, à seulement 23 ans. L'intérêt d'intégrer la communauté du Coq Créa est pour elle de pouvoir trouver des réponses aux difficultés rencontrées au quotidien dans la gestion d'une entreprise, comme la partie RH... « *Nous sommes là pour les accompagner dans leur chemin d'entrepreneuse en les mettant notamment en relation avec les bons interlocuteurs* », fait savoir Philippe Fleurentin, Responsable Création et entrepreneuriat Bpifrance Grand Est.

NASTASIA DESANTI

Justice. L'UAPED ouvre à l'hôpital de Troyes, un parcours pour que les enfants victimes de violence se libèrent de leur calvaire.

Brigitte Macron et Sarah El Hairy face à l'enfance en danger



Brigitte Macron accueillie à Troyes par Sarah El Hairy, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, Cécile Dindar, préfète de l'Aube et les élus de Troyes et de l'Aube.

« Nous sommes là. Les enfants subissent des violences qu'ils n'ont pas à subir. L'Aube est un département qui gère l'enfance », constate Brigitte Macron, présidente de la Fondation des Hôpitaux. L'unité d'accueil pédiatrique enfance en danger de l'Aube, UAPED, accueille les enfants victimes de violence dans le pôle rassurant de la Mère et l'Enfant de l'hôpital de Troyes. Inaugurée le 25 avril par Brigitte Macron et Sarah El Hairy, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, l'unité

permet une prise en charge globale de l'enfant tant médicale, psychologique que judiciaire. Avec une audition unique, la « salle Mélanie » est conçue pour les interrogatoires d'enfants avec des professionnels formés à la méthode Nichd et filmée, pour éviter que l'enfant répète son vécu traumatique.

Il s'agit de sécuriser l'enfant et de recueillir les preuves suffisantes pour porter l'affaire en justice. Aussi, les locaux ont été conçus sur les préconisations de l'association précurseur en la matière la Voix de l'Enfant, présidée

par Martine Brousse et qui a 25 ans de recul sur le sujet avec la création de la première UAPED à Béziers. Après la visite commentée du parcours avec Damien Patriat, directeur général des Hôpitaux Champagne Sud et les professionnels, un échange avec le personnel soignant et les partenaires a permis de prendre la mesure de l'importance de tels dispositifs pour venir en aide aux enfants victimes... souvent d'un proche.

BRISER LA LOI DU SILENCE

« Dès qu'un signalement est transmis au Parquet, nous demandons désormais, dès que cela se justifie, l'activation de l'UAPED pour les premiers actes d'enquête », explique Julie Bernier, procureure de la République « Océane, Marine, Aloïs, Elsa, Laetitia, je les ai connus ces enfants », poursuit, émue, Julie Bernier. « J'ai pu voir dans leur regard tout le soulagement quand une décision de culpabilité est rendue. Notre objectif est que le vécu de l'enfant devienne une vérité judiciaire ».

Avec plus de 40 000 appels reçus par an, le 119 recueille soit directement l'appel de l'enfant, soit un signalement. Violence, inceste, attouchements, la ministre encourage les adultes, l'école, l'infirmière scolaire à briser le silence. Depuis son ouverture il y a un mois, l'UAPED de Troyes compte déjà 8 saisies et 5 rencontres sont prévues.

Le plus jeune enfant accueilli a un an. « Nous avons besoin de former un bouclier autour de ces enfants », poursuit Sarah El Hairy. D'ici 2027, 169 unités mailleront le territoire. Saluant les associations, le département, la Ville de Troyes, la ministre ajoute « cette UAPED de Troyes est quasiment parfaite, très bien construite. (...) Dans l'Aube, vous avez une synergie qui préserve une belle politique de prévention et une belle politique de protection de l'enfance ». Le modèle qui met en lien les forces de police, la gendarmerie, la justice, les professionnels de santé, les associations sur un même lieu pourrait se dupliquer pour les adultes. « Nous avons aussi des projets pour les parents qui sont au milieu du désert, il faut les aider. Tout cela, on va pouvoir

le faire avec l'aide du gouvernement, j'ai un mari très impliqué sur le sujet », poursuit Brigitte Macron. « Un enfant meurt chaque semaine en France, victime de violence », s'indigne Nicolas Honoré, maire-adjoint à la Ville de Troyes. « La question se pose aussi pour les femmes. Face au grand nombre d'interlocuteurs, certaines renoncent à se soigner, à engager les poursuites judiciaires. Comme pour les enfants, cette situation ne doit pas perdurer ». Avec le même souci de simplification et d'amélioration de la prise en charge des victimes de violence, le projet de maison des femmes mené par le Centre municipal d'action sociale de la Ville de Troyes et le centre hospitalier va en ce sens.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Brigitte Macron et Sarah El Hairy à la rencontre du personnel et des associations avec notamment Damien Patriat et Nicolas Honoré.

Emploi. Créés par Brigitte Macron, avec le soutien du groupe LVMH, les campus de l'Institut des Vocations pour l'Emploi s'adressent aux adultes de plus de 25 ans qui veulent rebondir professionnellement.

Le Campus LIVE de Reims officiellement inauguré



C'est notamment accompagnés de la ministre du Travail que Brigitte Macron et Bernard Arnault ont inauguré l'Institut.

Après Troyes le 25 avril, c'est à Reims, quatre jours plus tard, que s'est rendue Brigitte Macron, aux côtés de Bernard Arnault, Pdg de LVMH, afin d'inaugurer la cinquième antenne de l'Institut des Vocations pour l'Emploi (LIVE) (après Clichy-sous-Bois, Roubaix, Marseille et Valence), créé en 2019. Véritable « bébé » de la Première dame, mais entièrement financé par le groupe LVMH, l'objectif de LIVE est d'offrir à ceux qui se sont éloignés de l'emploi, « l'opportunité de se découvrir une vocation, de dévelop-

per un projet professionnel grâce à un programme d'accompagnement sur-mesure pour accéder à l'emploi, directement ou par le biais d'un emploi de transition ou d'une formation complémentaire. » Les campus s'adressent aux adultes de plus de 25 ans et sans travail depuis au moins un an, qui veulent rebondir professionnellement après une longue période d'inactivité ou de difficultés personnelles. L'Institut les accompagne ainsi dans la reprise de leur parcours et la construction d'un projet professionnel en s'appuyant sur un programme pédagogique validé par un comité présidé par Brigitte Macron et constitué de personnalités engagées en matière d'emploi, d'éducation et d'égalité des chances (Etienne Galmiche, Fondateur de L'Agence Activement Bousculante (LAAB) ; Hâkim Hallouch, Directeur général du fonds de dotation Paideia pour l'Éducation ; Olivier Klein, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) ; Fabien Loubayi, Auteur-compositeur-interprète et producteur ; Emmanuel Métais, Directeur général EDHEC Business School ; Thierry Marx, Chef de cuisine, entrepreneur, créa-

teur de Cuisine Mode d'Emploi ; Olivier Théophile, Directeur général LIVE - L'Institut des Vocations pour l'Emploi ; Zahia Ziouani, Cheffe d'orchestre, Divertimento). L'ouverture de ce cinquième campus porte la capacité d'accompagnement de l'Institut à plus de 550 personnes. « Cet ancrage dans la Champagne, territoire cher à LVMH, puisqu'il est le berceau de nombreuses Maisons du Groupe vient renforcer le dispositif existant à travers la France. Il illustre aussi l'engagement pour l'égalité des chances et l'inclusion au cœur de la démarche de ressources humaines du Groupe », indique Bernard Arnault. Chaque campus accueille deux promotions de 50 à 60 personnes par an pour un accompagnement gratuit de 18 semaines. Tous travaillent en coordination avec les acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi, apportant une solution complémentaire et en interaction avec celles existantes. Depuis l'ouverture des campus, 1 400 personnes ont été accompagnées avec un taux de retour à l'emploi de 80%. Le prochain campus ouvrira au Havre, en septembre prochain.

NASTASIA DESANTI

Formation

Meilleurs apprentis : quatre jeunes Ardennais au palmarès



Alméa a organisé, sur son site de Charleville-Mézières, le concours régional des « Meilleurs Apprentis de France 2024 » dans les filières Cuisine et Vente. En cuisine, le jury était composé de Christophe Hermend, chef à Inn Design, Clément Delamarre, cuisinier à la Brasserie Ardwen et Bruno Pastorelli, Meilleur Ouvrier de France Pâtissier Chocolatier. Sur un thème de maquereau et de dessert aux agrumes Méli Boucheraa de l'entreprise « Le Grand Cerf » à Carignan et Florian Simonneau du restaurant « Le Diapason » à Charleville-Mézières ont reçu la médaille d'or. Ils sont ainsi qualifiés pour le Concours National. Pour la vente, le jury était composé de Yves Verpoort, directeur du site Covema de Charleville-Mézières, Bernadette De Bruijn, Meilleure Ouvrière de France Coiffure, et Philippe Bourillon, Meilleur Ouvrier de France Tailleur de pierre. Ils ont remis la médaille d'argent à Yaniss Blazejczyk des Magasins Jeanteur et celle de bronze à Mélissa Vanet des Sept Epis à Lafrancheville, après la construction de leur box sur le thème des J.O.

P.R.

Réseau. Le Réseau Dynamique n'en finit pas d'essaimer dans la ville des Sacres avec l'ouverture d'un troisième club à Reims, celui de Reims Gueux. Couvrant la zone Ouest de la ville, il a, à sa tête, Mathilde Walas.

Un Réseau dynamique avec une forte ambition



Sarah Kack-Kack, responsable Grand Est du Réseau Dynamique et Mathilde Walas, responsable du nouveau club Reims Gueux.

Le pouce levé, un large sourire aux lèvres et un dynamisme qui ne fait pas mentir le nom du réseau. C'est au golf de Gueux que nous rencontrons Mathilde Walas, responsable de la troisième antenne rémoise du Réseau Dynamique qui vient de voir le jour et Sarah Kack-Kack, à la tête du club Reims Prestige et nouvelle responsable du Réseau Dynamique Grand Est. « Encore un nouveau club ! » pourrait-on être tenté de penser. Mais si de telles structures se montent et trouvent des adhérents, c'est bien qu'il y a une demande. Exception culturelle locale ? « Pas impossible », répondent en cœur les deux collaboratrices qui, Rémoises

d'origine, ont toujours connu « cette dynamique de réseau au sein de la ville ». Et justement, si de nombreuses affaires naissent et se concrétisent sur un green de golf, si l'on ne sait pas manier le club, on peut aussi créer de nouveaux liens et faire de jolies rencontres autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse et décontractée. C'est en tout cas la « dynamique » du fameux réseau, qui mise sur des échanges deux fois par mois, entre 11h et 14h30. « Ce qui plaît, c'est le format du déjeuner d'affaires », indique Mathilde Walas, pétillante quadra, également à la tête d'une société de services aux entreprises. « Dans un club, on est maximum 25

personnes, pour préserver la qualité des échanges et toujours pour garantir l'exclusivité dans un domaine », relate Sarah Kack-Kack. Expert-comptable, banquier, assureur, agent immobilier, artisan, sont les bienvenus. La plupart exerce des professions libérales ou en indépendant pour pouvoir honorer les rencontres.

PARTAGE ET BIENVEILLANCE

La formule du Réseau Dynamique repose sur deux types de rendez-vous par mois, l'un consacré au développement de l'activité commerciale, les « rendez-vous business », l'autre dédié à la découverte d'une entreprise, « les rendez-vous thématiques ». Dans les deux cas, bienveillance et bonne humeur sont de rigueur, « on est là certes pour faire des affaires mais cela doit être dans un cadre accueillant », insiste Mathilde Walas. Ainsi, on ne devient pas un membre de manière automatique, il faut que les valeurs de celui qui postule pour adhérer correspondent à l'esprit du club. « Le business doit se faire naturellement entre les membres. On ne contraindra d'ailleurs jamais quelqu'un à dévoiler son chiffre d'affaires effectué grâce au réseau en public, en revanche, il faut qu'il puisse le communiquer au responsable car nous devons pouvoir estimer combien le club génère de chiffre d'affaires », explique Sarah Kack-Kack, qui gère par ailleurs le centre d'affaires Regus, à Reims. Avec un abonnement

à l'année de 1 200 € /HT, il faut que « a minima, celui qui adhère rentre dans ses frais d'adhésion ». Mais dans les faits, pour la plupart des membres, c'est bien plus. « En six mois d'existence, mon club Reims Prestige a généré un chiffre d'affaires de 120 000 euros », se félicite Sarah Kack-Kack, qui évoque de « très belles transactions ». « Selon les secteurs, le chiffre d'affaires se fera sur des one shot ou alors sur de longues années, comme en banque par exemple, on doit donc évaluer tous ces paramètres », note Mathilde Walas. Ayant toujours eu un talent pour mettre en relation les gens les uns avec les autres, elle s'est alors posé la question de le faire dans le cadre d'un Réseau. « Cette capacité à faire des ponts entre les personnes, c'est certes du commerce mais aussi de l'humain. Ce qu'on aime à la sortie d'un déjeuner, c'est entendre des adhérents se dire « on s'appelle bientôt ». On sait à ce moment là, qu'on a bien fait les choses. » Les déjeuners du Réseau dynamique sont donc non seulement l'opportunité de créer des affaires, mais aussi celle de découvrir de nouveaux lieux, car les deux responsables ont à cœur de « régulièrement changer d'endroit ». « Cela fait travailler plus de monde et permet de nouvelles découvertes, de nouveaux échanges car cette curiosité fait aussi partie de nos métiers. On doit être en veille par rapport à ce qui se passe autour de nous. Un nouveau commerce qui ouvre, une entreprise

qui s'agrandit, tout cela fait partie de la manière dont nous aimons fonctionner », insiste Mathilde Walas. Parmi les entreprises visitées, Reims publicité ou encore la Biscuiterie rémoise. Prochain lieu de découverte pour le club Reims Prestige, une entreprise artisanale du côté d'Hautvillers... Mais chut, nous ne voudrions pas trop en dévoiler ! Le Réseau Dynamique offre en outre des services tels que la mise à disposition d'un annuaire, la possibilité de créer un profil sur une application dédiée avec l'accès aux rendez-vous et actualités. « Car nous organisons aussi des journées inter-clubs, ce sera d'ailleurs le cas le 20 juin prochain. » Peut-être est-il aussi besoin de signaler qu'il est inutile de ramener les deux responsables à leur féminité pour diriger un club d'affaires. « Ce qu'il faut, c'est avoir du caractère, du répondant, et aller chercher la réussite. La meilleure manière de faire taire les mauvaises langues ou les donneurs de leçon, c'est l'efficacité. » Et ça marche.

Sarah Kack-Kack évoque ainsi l'agrandissement du réseau : « Nous avons des demandes dans tout le Grand Est, dans les Ardennes, mais aussi en Lorraine et en Alsace. Et il faut que nous soyons présents dans ces grandes villes ! » ambitionne celle qui vient de prendre la tête du réseau dans le Grand Est, avec... un grand dynamisme évidemment. Mais était-il besoin de le préciser ?

NASTASIA DESANTI

Tourisme. Les bateaux électriques « BoBoats » reviennent pour une deuxième saison en location pour une balade sur le canal au cœur de la ville de Reims, jusque fin septembre.

Reims vue de l'eau avec les Boboats



Les Boboats électriques peuvent être loués de une à deux heures pour voguer le long des 2,6 km d'itinéraire.

« Les bords de l'eau » n'ont cessé d'inspirer les artistes depuis des années. Que cela soit en chanson avec Jean Gabin qui racontait l'apaisement du travailleur au sortir d'une semaine de travail... « Quand on s'promène au bord de l'eau, Comme tout est beau, Quel renouveau... » Ou avec les

Impressionnistes qui venaient trouver l'inspiration sur les rives de la Seine... Alors quand la Ville de Reims a engagé une réflexion pour aménager les bords de Marne et tourner la cité des Sacres vers l'eau, les trois associés de BoBoats dont, Arnaud Bassery et Alain Fauchoux, y ont vu la possibilité d'une expérimentation. « Nous nous

sommes dits qu'il y avait peut-être là un truc à tenter, pour voir comment les Rémois réagissent à une ville plus tournée vers le canal... », confie Alain Fauchoux, cofondateur et président. Car pour beaucoup, ce dernier symbolise plus une séparation de la ville en deux qu'un élément liant et tourné vers le tourisme. « Ce qui est dommage, car dans beaucoup d'endroits les canaux sont de vrais rendez-vous touristiques. » En se renseignant à droite à gauche, ils prennent connaissance d'une activité de location de petits bateaux électriques à Meaux et décident alors de décliner le concept.

2,6 KM D'ITINÉRAIRE À 7KM/H

Ce seront donc 2,6 km d'itinéraire navigable sur le canal, du Pont de Venise jusqu'au Pont de Saint-Brice-Courcelles qui ont été mis en service l'année dernière, couronné par un véritable succès au fil de la saison, avec « plus de 680 locations ». « Au départ, nous pensions que l'idée séduirait plus les touristes que les Rémois eux-mêmes. Et bien c'est tout l'inverse

qui s'est produit ! » Pari réussi donc. En famille ou entre amis, 7 bateaux électriques sont disponibles à la location, de 5 à 7 places, le mercredi après-midi, le vendredi de 16 à 20 heures et les samedi et dimanche de 10 à 20 heures. Comptez pour une heure 40€ pour un bateau 5 places, 48€ pour un bateau 7 places, soit une moyenne de 6 à 8€ par personne.

Et pour ceux qui n'ont pas le pied marin, pas de panique, ces petits engins voguent à une vitesse toute douce de 7 km/h, soit bien assez pour faire un aller / retour du Pont de Venise, là où se trouve l'embarcadère, aux Magasins généraux. L'emplacement initial a en effet été légèrement déplacé de 300 mètres en raison des travaux de pré-démolition du Pont De Gaulle. Les travaux justement, vont-ils impacter l'activité des BoBoats ? « Tout a été réfléchi pour que l'expérience soit la meilleure possible », argumente Alain Fauchoux qui parle alors au cœur des Rémois : « Un bar à champagne est installé à proximité pour pouvoir déguster une coupe en

bateau ou en retour de balade. » Des consignes de sécurité sont néanmoins à respecter car la navigation sur le canal implique de croiser d'autres embarcations, péniches ou canoës. « À l'approche d'un autre bateau, on ralentit et on sert à droite. Des consignes sont données avant d'embarquer. » Et pour rendre l'expérience plus agréable mais également ludique, des audioguides développés par la société seront disponibles pour tout connaître de l'histoire du canal. Nouveauté 2024, la location sera aussi ouverte aux entreprises (team building, fin de réunion, moment de convivialité, etc.) BoBoat s'est vu confié l'exploitation de l'activité sur cette portion du canal par la municipalité dans le cadre d'un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) pour une durée de trois ans. Même si la société, avec un investissement total d'environ 120 000 €, espère bien sûr renouveler l'expérience au-delà, quand les Berges seront totalement réaménagées, à l'horizon 2025...

NASTASIA DESANTI

Logement. Le vaste programme de transformation de ce quartier, le plus peuplé de la ville, lancé en 2021 par la mairie et l'agglo de Saint-Quentin, va accélérer cette année.

Clésence et Partenord Habitat refont le quartier Europe à Saint-Quentin

Les principaux acteurs en sont les grands bailleurs sociaux investis à Europe, Clésence, filiale régionale du groupe Action Logement, et Partenord Habitat, implanté à l'origine dans le département voisin du Nord. Ils bénéficient d'une importante aide de l'Etat dans le cadre du Nouveau programme nationale de renouvellement urbain.

L'aspect le plus frappant de l'opération débutera au second semestre par la « déconstruction » de trois barres d'immeubles, comptant 341 appartements. Calmette et Marconi, du nom des rues qu'elles bordent, et Ile-de-France, rue Gustave Eiffel, plus à l'est, ne seront pas détruites par explosifs, en s'écroulant sur elles-mêmes. Ce n'est plus d'actualité. Les démolisseurs y vont progressivement et récupèrent les matériaux qui peuvent l'être. Il faudra attendre la fin de l'année pour voir le changement.

En attendant, la rénovation des autres immeubles avance. Clésence a entamé une première tranche qui concerne 3 immeubles du quartier. Elle porte notamment sur l'isolation renforcée, mais aussi sur le chauffage, les sanitaires et les parties communes. Une seconde tranche, sur 5 bâtiments moins imposants, sera lancée d'ici

l'été. L'ensemble représente 484 logements. Partenord n'est pas en reste avec 464 habitations, où le début des travaux est programmé dans les mois qui viennent. Pour compenser les démolitions, 171 appartements ou maisons seront bâties dans les prochaines années.

AU CŒUR DES ATTENTIONS

L'ensemble de la rénovation urbaine en cours à Saint-Quentin a été chiffré à 128 millions d'euros, mais cela ne paraît pas définitif, et porte sur environ 2 000 logements. La moitié d'entre eux se situe donc dans le quartier Europe, au centre de l'attention depuis les émeutes de l'été dernier. Il a pu bénéficier du nouveau centre sportif, prévu de longue date, mais opportunément inauguré en septembre. Même l'agriculture est de la partie grâce à l'association Hortibat, à l'initiative d'un projet d'activités agricoles associant les habitants sur une friche de 4 000 m² au cœur du quartier, soutenu par la ville et les bailleurs sociaux. Reste l'épineux problème du centre commercial pillé et en partie brûlé, principal stigmat de la nuit de violences. Il semble difficile à résorber, du fait des nombreuses parties pre-

nantes, assurances, propriétaires, repreneurs éventuels, etc.

LA CITÉ DES AVIATEURS PRÊTE À DÉCOLLER

La rénovation d'Europe ne fera pas de jaloux ailleurs dans la ville, car les

autres quartiers ne sont pas oubliés. La preuve, la cité des Aviateurs, plus modeste et plus calme, où Clésence est à l'ouvrage. Le bailleur social y a prévu la réhabilitation de 17 bâtiments, pour 336 logements. Une première phase s'achève dans

4 résidences pour 108 logements. Une seconde devrait se terminer d'ici un an dans 8 autres résidences comprenant 131 habitations. Pour le reste, il n'y a pas encore de date fixée.

FLORENT LECLERCO

CLÉSENCE ŒUVRE AUSSI À CHÂTEAU-THIERRY



C'est avec ses partenaires, Vitamine T et KIABI, que Clésence a inauguré la Place de l'Horloge (photo) et la boutique solidaire Le Petit Magasin en présence de Sébastien Eugène, Maire de Château-Thierry et Stéphane Paccard, Sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry, le 12 avril. Cet événement célébrait la

première étape de finalisation des travaux de réhabilitation du quartier qui se métamorphose depuis 2021. Édifié dans les années 70, le quartier Blanchard est un secteur défini prioritaire. Depuis 2021, un programme de réhabilitation a été engagé pour répondre à plusieurs objectifs : redonner une image architecturale de qualité aux résidences ; requalifier la Place de l'Horloge ; réhabiliter thermiquement les immeubles.

"La volonté de Clésence est d'embellir le cadre de vie des habitants et d'améliorer le confort de l'habitat avec l'objectif de réduire de manière significative les consommations énergétiques." Les travaux ont démarré en mars 2021. À terme, début 2025, ce sont 22 résidences comprenant 387 logements qui seront réhabilités et tout un lieu de vie transformé au service de la qualité de vie des habitants. Désormais, la requalification de la Place de l'Horloge, et de ses abords, offre un cadre de vie agréable, convivial et végétalisé. D'un montant total de 26,1 millions d'euros, le coût des travaux par logement s'élève à + de 60 000 €.

Industrie. Cibox, entreprise française experte dans la production de matériel de micro-mobilité électrique, révèle que son projet industriel à Revin va prendre du retard.

Cibox retarde la mise en service de sa première ligne d'assemblage



Voici ce à quoi devrait ressembler l'usine d'ici quelques mois, sur la friche Porcher de Revin.

Georges Lebre, le président de l'entreprise Cibox, a fait savoir que la mise en service de la première ligne de production n'aura pas lieu comme initialement prévue à la fin du premier trimestre 2024. Ce démarrage tant attendu dans les Ardennes sera plutôt effectif fin juin. « Ce décalage

s'explique par la livraison retardée des machines de production ainsi que par le report de certains projets clients », développe le service communication. Avant d'ajouter : « Au regard des résultats 2022 et 2023, Cibox revoit son plan d'investissement et d'intégration des process industriels. En 2024, la société

se focalisera donc sur le site de Revin sur certaines parties de la production de vélo : assemblage complet, montage de roues et préparation de la partie électronique. À date, la première ligne d'assemblage de fabrication des roues, des outils de gestion ainsi que la programmation de l'électronique sera prête à fonctionner ». La fabrication des packs de batteries a, quant à elle, été décalée à début 2025. La fabrication de cadres et les lignes de peinture associées suivront la même année.

15 000 VÉLOS POUR 2024 AU LIEU DE 50 000

Selon Cibox, « les productions pour ZX Power et autres grands comptes débiteront au second semestre 2024 sous réserve de la levée d'éléments administratifs en cours de finalisation et de la mise en place d'une organisation de supply chain avec ses clients et fournisseurs. » En raison de tous ces éléments, Cibox annonce donc revoir sa production annuelle à 15 000 vélos pour 2024 au lieu des 50

000 programmés. Après une année 2023 de transition, Ciboxdit toutefois démarrer l'exercice 2024 sur une bonne dynamique. « Au 1^{er} trimestre, le chiffre d'affaires atteint 1,3 M€ soit une hausse de 67% par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Cette croissance, est encourageante et conforte l'objectif d'une croissance soutenue pour les prochains mois, en particulier sur les périodes clés d'avril à juillet et de fin d'année ».

En 2023, le CA total s'élevait à 4,9 millions d'euros. Cibox a ainsi obtenu de bons résultats grâce au site internet yeep.me, aux différentes market places. L'élargissement des référencements opérés en décembre 2023 à une vingtaine de produits (dont des vélos, trottinettes, draisiennes et accessoires) auprès de grandes places de marché en France (Décathlon, Cdiscount, Boulanger...), en Espagne, Belgique et Portugal ont aussi contribué à la croissance dynamique de la marque.

La société entend continuer

à développer sa marque YEEP.ME grâce à la commercialisation de ses deux premiers modèles de vélos assemblés à Revin où une nouvelle gamme de trottinettes devrait voir le jour en juin prochain : la trottinette Routière SUV tout terrain en collaboration avec le DAKAR™.

Et pour soutenir son activité, CIBOX entend renforcer ses ventes internationales dans de nouveaux pays (Pays-Bas, l'Allemagne, Italie).

Sur le canal de la grande distribution (segment historique de Cibox), la société s'est associée au grossiste Mobility France qui lui permet de proposer ses trottinettes et accessoires dans de nombreuses enseignes. Ce partenariat sera élargi aux vélos à compter du second trimestre 2024. À cette date, Ardennes Rives de Meuse devrait par ailleurs être en mesure de livrer le bâtiment de 4 500 m² réhabilité de l'usine Porcher qui sera le futur lieu d'assemblage de Cibox.

P.R.

Zone commerciale. La ministre Olivia Grégoire apporte une enveloppe à la Ville de Saint-Julien-les-Villas via Troyes Champagne Métropole pour l'étude de préfiguration de la transformation de la zone commerciale.

75 000 € pour repenser le site Marques Avenue



Olivia Grégoire visite Marques Avenue avec les élus aubois de TCM, de Saint-Julien-les-Villas et du Département et les parties prenantes.

Is sont loin les beaux jours de Marques Avenue connus en 1993, alors premier centre de marques de magasins d'usine. Le site de Saint-Julien-les-Villas subit la mutation des habitudes de consommation et de la concurrence avec des bâtiments désertés et des enseignes qui disparaissent ou baissent le rideau. Le bâtiment originel et l'ensemble de la zone doivent aujourd'hui être repensés pour redevenir un nouvel espace d'attractivité.

Après les opérations nationales « cœur de ville » et « petites villes de demain » dotées de 8 milliards d'investissements directs, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des entreprises, du tourisme et de la consommation en visite dans l'Aube, s'attaque à la revitalisation des zones commerciales. Troyes Champagne Métropole a ainsi candidaté au programme national doté de 24 M€ destinés à transformer les zones comme Marques Avenue en favorisant la mixité d'usages et la renaturation du site. Lauréate, TCM obtient une enveloppe de 75 k€ pour travailler sur l'étude de préfiguration du futur site de Saint-Julien-les-Villas. Marques Avenue fait partie des 1 500 zones d'activité commerciale du territoire.

« Il faut s'adapter, il faut rénover, il faut être concentré, il faut verdier. Il faut attirer », insiste la ministre qui en profite pour visiter l'espace médical multidisciplinaire de spécialistes en construction, porté par EMSC et présenté par sa présidente Edite Martins. Il accueillera entre autres des services d'urgence, de traumatologie, gynécologique, radiographie, dermatologie, esthétique, mais aussi des cellules de télémédecine pour permettre aux patients d'être suivis par des spécialistes qui ne sont pas dans le département. « C'est intéressant de voir cet espace médical en construction ici. Accompagner les acteurs locaux dans la transformation ces zones d'activité commerciale, c'est l'objet de ma présence ». Le pôle médical générera naturellement du trafic pour les équipements et commerces environnants. Un premier virage de mixité de l'offre, amorcé par « la Ferme de la Diligence » installée dans Marques Avenue, répond à la demande de produits de proximité et de services avec des produits fermiers accessibles 24H/24 dans des casiers. « Il faut réinventer l'expérience magasins d'usine avec les nouvelles attentes des usagers », explique Renaud Maret, président du Groupe

Marques Avenue qui évoque les animations mises en place pour relancer la fréquentation du bâtiment 1 et des cinquante enseignes ouvertes. « Notre objectif est de défendre notre ADN tout en le réinventant. Seconde main, partenariats avec des associations inclusives d'avantage connectées aux attentes des consommateurs : nous avons cette envie de développer, mais de développer intelligemment ».

« LES DÉPLACEMENTS, ÇA COMMENCE QUAND ON RENTRE À PARIS »

L'étude du Marques Avenue va ainsi pouvoir s'engager, attirant de nouvelles enseignes ou services mais faisant partir celles qui ne se reconnaîtront pas dans le nouveau modèle. Un effet collatéral prévu par le programme de transformation des zones commerciales avec la prise en charge de 50 % des déficits commerciaux des projets les plus matures. « Il faut les dédommager. Souvent les communes sont seules pour cela. J'ai débloqué un programme de 25 M€ pour accompagner le déficit d'opération commerciale », annonce la ministre.

Beaucoup d'échanges de cartes ont été faits entre le cabinet ministériel et les acteurs du site aubois qu'ils soient institutionnels, TCM, Ville de Saint-Julien-les-Villas ou privés avec le Groupe Marques Avenue ou EMSC. « Il y a la subvention financière, mais il y a aussi une équipe dédiée au sein de l'administration, avec

la direction générale des entreprises, la direction de l'urbanisme, avec différents ministères qui sont la Task force, à votre disposition quand on est lauréat, pour échanger avec des gens de l'administration sur le projet et avec d'autres collègues, qui dans d'autres régions, sont confrontés à des transformations similaires. (...) On est là, aux côtés et pas face à face, des élus locaux de l'agglomération, du Département, de la Région c'est un travail commun. Je dis souvent que les déplacements, ça commence quand on rentre à Paris. Je vous laisse les coordonnées des membres de mon cabinet, n'hésitez pas. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Olivia Grégoire consulte les plans du futur visage de Marques Avenue.

DISCUSSION (DE COMPTOIR) MINISTÉRIELLE À CRANCEY



Échanges détendus à Crancey au bar de la commune bénéficiaire de l'aide pour les commerces en ruralité.

Fermé depuis un an, le bar de Crancey dans l'Aube a réouvert fin septembre. Le Guévet propose maintenant des repas le midi, 10 à 12 couverts par jour avec une capacité d'aller jusqu'à 30. Bernadette Champagne, préparatrice en pharmacie reconverte de 53 ans, gère aujourd'hui l'établissement loué à la commune. Elle assure les services de La Poste, la FDJ, la presse, le tabac. Son fils Florian est aux fourneaux.

Une cuisine flambant neuve aménagée par la quatrième vague de l'appel à projets de reconquête du commerce rural de l'État pour lequel la commune obtient 25k€ qui financent 50 % des travaux.

316 projets ont déjà bénéficié de subvention allant jusqu'à 80 k€ pour la reconquête du commerce rural qu'il soit sédentaire ou itinérant, ce qui représente une enveloppe globale de 8,8 M€ et va profiter à 215 000 habitants des campagnes. Au total, l'État débloque 36 M€ sur trois ans pour l'acquisition de locaux, de matériel ou l'aménagement d'un commerce sédentaire multiservice comme celui de Crancey dans l'Aube. Le programme se poursuit encore pendant 2 ans. « Si vous avez un projet, candidatez, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement d'État assez rapidement et facilement. La première garantie pour ceux qui investissent dans un commerce rural c'est que les habitants s'y retrouvent, jouent le jeu viennent y consommer et soient acteurs de ces commerces », souligne Olivia Grégoire qui montre l'exemple, accoudée au zinc, elle prend le temps de discuter en buvant son espresso après avoir acheté presse et cigarettes.

DKER
BUSINESS

2, Rue Nanteuil 51100 Reims
www.dker-immobilier.fr
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76



Nous vous proposons aujourd'hui un fonds de commerce de restauration. Un établissement où la passion pour la cuisine authentique rencontre l'élégance décontractée d'un bistro moderne.

Ce fonds de commerce, parfaitement situé au cœur de Reims est un lieu où l'on se sent chez soi, où l'on partage des moments de complicité autour d'une table.

Pouvant accueillir environ 40 couverts à l'intérieur, ce restaurant dispose également d'une terrasse extérieure pouvant recevoir cinquante personnes supplémentaires permettant ainsi de profiter des beaux jours en plein air.

La cuisine d'une surface très confortable dispose d'une extraction professionnelle et d'équipements de qualité régulièrement entretenus. Pas de travaux à prévoir.

Modalités de cession : Nous consulter
Pour plus d'informations, contactez DKER BUSINESS

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ou êtes à la recherche d'un local pour votre activité ?
DKER Business agit en tant que tiers de confiance à vos côtés.

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Commerce. Un nouveau bar conceptuel ouvre à Troyes. C'est la 16^e affaire de Philippe Ulryck qui a investi 2 millions d'euros en continu depuis ses premières créations d'entreprises en 2009.

Barbaroc, le dernier coup de cœur de Philippe Ulryck



Philippe Ulryck : « Il faut un peu de folie, je suis anti-conventionnel. »

Il a tout fait, Philippe Ulryck et ses 16 créations d'entreprise. « Le Barbaroc, c'est ma dernière affaire », confie-t-il. Alors, à 67 ans, il se fait plaisir et investit 150 k€ sur fonds propres pour faire les travaux de son bar à côté de la mairie de

Troyes. Il choisit la décoration pour en faire un lieu atypique, « baroque parce que je ne suis pas conventionnel ». Locataire, après trois mois de travaux, il ouvre son espace cosy qui invite à la convivialité avec une carte qui incite à la gourmandise

et une belle terrasse. 16 maisons de champagne avec 30 cuvées, des vins et autres alcools choisis, des mocktails, du caviar, du fromage, des glaces... « que des produits de qualité, des produits locaux avant tout » à découvrir dès le goûter et jusqu'à la nuit tombée.

Consultant, directeur commercial export dans un groupe industriel, acheteur en Asie pour le groupe Métro, responsable de filiale Canal + pour sourcer des démodulateurs en Chine, Philippe Ulryck fait aussi régulièrement des soirées étapes à Troyes de 2004 à 2007. Fatigué des avions et des hôtels, il déjeune chez un ami dans une crêperie au Plessis Robinson et décide d'acheter l'établissement après une formation en Bretagne. « J'ai créé une crêpe semi-gastronomique. J'ai développé des plats, des saveurs... J'ai tout dans la tête. »

Entre-temps, il investit dans un restaurant à Fontainebleau et un restaurant gastronomique à Versailles. « Le Rescator, c'était magnifique. Il y avait 2 salons boisés avec cheminée au dernier étage où je recevais le maire de Versailles, l'archevêché, les politiques. C'était calme, ils y fai-

saient leur petit dîner en privé pour discuter. C'était un endroit magnifique. Mais je suis vite redescendu de mon piédestal, gérer un restaurant gastronomique et un chef quand on n'est pas du métier c'est compliqué. J'ai vite revendu ! »

BUSINESS MAN ET CRÉATEUR DANS L'ÂME

Philippe Ulryck s'installe à Troyes et reprend la crêperie Grenadine où il reste en cuisine pendant un an. Il acquiert aussi la Carterie juste à côté, qu'il revend. Il change de quartier et rachète un restaurant et une épicerie fine, le 23 rue Champpeaux qui proposait des produits locaux en 2011 et des soirées dégustations. Puis il ouvre chez Philippe, un bar à champagne qu'il cède à son collaborateur cinq ans plus tard. En 2019, il décide de reprendre la crêperie La Tourelle après avoir revendu toutes ses acquisitions. « J'ai tout refait, un ami est venu pour m'aider pendant un an. Nous avons mis à la carte des crêpes St Jacques, au foie gras, aux gambas flambées au Cognac. Il faut un peu de folie. » Puis il aménage à l'étage de la crêperie une salle qu'il destine principa-

lement aux entrepreneurs pour des rendez-vous business. Un bar avec un salon, une belle décoration. Et tout s'arrête. Mars 2020, le confinement covid met toutes les activités à l'arrêt. « Quand nous avons rouvert, la préoccupation était de faire tourner la crêperie qui emploie 10 salariés. » Le Barbaroc constitue donc le prolongement du projet de la Tourelle. Philippe Ulryck et ses deux associées Laurence Carnesecca et Margarita Veshi, y ont réinstallé la décoration et le mobilier qui y était prévu et recruté 2 salariés et des extras. Ancien de l'équipe de France d'athlétisme, international de sport pendant 6 ans, Philippe Ulryck a investi 2 millions d'euros dans ses affaires depuis 2009. « J'ai de l'endurance, mais après 70 ans, j'arrête », avant d'ajouter : « J'ai besoin de projets, si je n'ai pas de projets je meurs ! Alors, si on m'appelle... »

MARIE BÉATRICE TURPIN

Le Barbaroc
14 rue Aristide Briand, à Troyes.
Ouvert du mardi au samedi de 16h à 0h30, le lundi pendant les vacances.

Médecine. Mise en relation des médecins aubois avec de futurs praticiens pour enrayer le déficit de l'offre de soin.

Santé l'Aube, l'opération d'attractivité des médecins



Reprise de cabinet, première installation... conseils et échanges entre les médecins généralistes installés et les futurs praticiens.

Il manque 60 généralistes dans l'Aube pour atteindre la densité moyenne française de 8,3 médecins pour 10 000 habitants. La soirée troyenne Santé l'Aube du 12 avril a permis à 52 médecins généralistes de rencontrer 22 jeunes confrères ou futurs diplômés en recherche d'opportunité. L'occasion de vanter les mérites du département avec le témoignage de médecins et institutions. Les futurs diplômés ont désormais toutes les informations requises sur les conditions

d'exercice de la profession dans l'Aube et les accompagnements possibles. Ainsi, pour favoriser l'installation des praticiens, l'ARS définit des zones qui permettent le versement d'aides à l'installation. L'ensemble du département est concerné avec des secteurs classés soit en « zones d'intervention prioritaire », soit en « zones d'action complémentaire ».

Avec ses 200 médecins en activité, l'Aube accuse une baisse de l'offre de soins en médecine générale depuis 20

ans. Une situation qui crée de la tension avec des généralistes positionnés dans le top 10 de ceux qui ont la plus forte activité en France et qui ne sont pas en mesure d'accepter de nouveaux patients.

Il convient donc d'attirer les futurs médecins dans le département d'anticiper la relève des départs à la retraite. Organisée par l'Agence régionale de santé Grand Est (ARS), le Conseil de l'ordre des médecins de l'Aube, la CPAM, le dispositif « Geminstal », le Conseil départemental, le service Osez l'Aube, Troyes Champagne Métropole, la rencontre Santé l'Aube s'intègre dans les dispositifs mis en place pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens.

MBP

SURREPRÉSENTATION DES MÉDECINS DE + 50 ANS

- 50 ans et plus : 68 % dans l'Aube, 57 % en Grand Est, 55 % en France.
- Moins de 50 ans : 32 % dans l'Aube, 43 % en Grand Est, 45 % en France.
- Déficit de l'offre de soin : 60 généralistes manquants

Projet

Agri-Viti : le 1^{er} Café de l'installation aubois



Tous les acteurs nécessaires à la naissance d'un projet ou à sa transmission d'une exploitation regroupés en un seul lieu. Début avril, le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne proposait son Café de l'installation et de la transmission agricole et viticole à Troyes. Pour Damien Contat, vice-président de la Caisse régionale de l'Aube, « l'installation et le renouvellement des générations sont une priorité absolue. Les projets exposés sur cette matinée étaient qualifiés, identifiés et réfléchis ». Une vingtaine de porteurs de projets ont poussé la porte du Troyes Fois Plus pour prendre conseil auprès de la banque et de ses partenaires comme la Chambre d'agriculture, la MSA, le Point accueil info, CERFrance, ou les notaires. Souhaitant sortir du cadre pour mieux toucher les jeunes, le Café de l'installation est le premier sur l'Aube après un test dans l'Yonne. Il devrait être reconduit et déployé une fois par an et par département. « Il faut préserver les fermes », souligne Sébastien Ros, responsable du marché agriculture et viticulture à la Caisse régionale du Crédit Agricole. « Nous avons soutenu près de 90 nouvelles installations de jeunes de moins de 40 ans en 2023 ».

MBP

Champagne. La nouvelle identité du Champagne de BARFONTARC repose sur un ancrage territorial et historique profond, une quête de cohérence, d'excellence et d'humilité. Directeur de la Maison de Baroville dans l'Aube, Olivier Martin réaffirme les valeurs de proximité de l'entreprise.

Champagne de BARFONTARC, entre patrimoine et modernité



Olivier Martin : « Nous sommes des paysans, il ne faut pas l'oublier. »

Matot Braine : La nouvelle signature de la Maison de Champagne de BARFONTARC symbolise-t-elle un virage pour la Maison ?

Olivier Martin : Nous voulions réaffirmer certaines valeurs. Tous les dix ans nous entretenons l'image de la Maison mais faire un habillage pour un habillage n'a pas de sens. Nous avons pris le temps de construire le livre de la marque. Nous nous sommes plongés dans soixante années de coopérative depuis 1962 et dans l'histoire de la marque depuis 1971. S'il a fallu deux ans pour sortir cette plateforme de marque, aujourd'hui tout est plus simple et plus fluide. Je ne me pose plus de question. Ce travail constitue aussi une courroie de transmission pour que les vigneronniers comprennent mieux ce que nous faisons de la marque. Nous ne voulons pas ouvrir un bureau à l'autre bout de la planète où BARFONTARC ne parle à personne. Nous sommes attachés au travail que font les vigneronniers et aux valeurs qu'ils portent. Nous avons écrit nos quatre engagements viticoles, vinicoles, commerciaux et territoriaux et de quelle manière la coopérative existe dans son écosystème. C'est important, je suis un enfant du pays, je peux difficilement le vivre autrement.

Comment se traduisent ces valeurs sur votre marque ?

O.M. : Nous avons modernisé le logo. Le symbole est construit sur ce qu'est notre Maison. La partie voutée rappelle l'architecture, l'histoire de la Champagne et des vigneronniers. La lettre B pour la marque permet aussi de lire un 3 en référence à l'association des trois villages viticoles d'origine de la coopérative Baroville, Fontaine et Arconville

et on y voit un 8 qui est le nombre de villages d'où viennent aujourd'hui les vigneronniers adhérents. Nous avons aussi souhaité reprendre les codes de la Maison avec beaucoup de transparence et d'honnêteté pour les consommateurs. Moi, quand je regarde une bouteille,

je regarde tout de suite l'étiquette sur l'arrière et c'est ce que le consommateur demande. Nous avons fait le choix d'écrire devant, tout ce qu'un client voudrait savoir. L'étiquette reprend ainsi l'origine du champagne avec l'indication « Baroville - Côte des Bars en Champagne », le cépage, le dosage et le nombre de fois que l'assemblage a été réalisé. Par exemple pour la cuvée Héritage (voir photo), c'est la 49^e fois. Nous avons aussi numéroté nos bouteilles pour toutes les cuvées ce qui donne une indication sur les volumes des produits et met en avant le côté artisanal de la production qui va de 100 000 exemplaires à quelques milliers pour les cuvées plus confidentielles. Cela donne une indication sur la rareté du produit.

Votre positionnement et votre politique de distribution vont-ils changer ?

O.M. : Le nom de la cuvée a changé dans la nouvelle charte. Elle s'appelle Héritage. Nous mettons en avant cette volonté patrimoniale, avec ce que l'on a de nos parents et que l'on transmettra à nos enfants.

Nous indiquons la mention « champagne de vigneronniers » plutôt que négociant. Il n'y a pas de compétition, nous expliquons où sont nos racines et à quel monde nous appartenons. Sans aucune critique pour le négoce qui est une activité importante et représente 70 % de notre production, mais dans notre discours commercial, nous sommes plus proches de celui du vigneron que de celui du négociant. Nous travaillons sur le secteur traditionnel avec une clientèle de particuliers, de détaillants, de cavistes et un peu de restaurateurs. Nous commercialisons 60 % de la production en France et 40 % à l'export dans 18 pays dont principalement le Japon. La Maison distribue 210 000 bouteilles et veut atteindre les 250 000 en 2024 et les 300 000 à 5 ans. À part à l'export où nous travaillons avec un distributeur, l'idée est de maintenir une activité commerciale en B to C au départ de la coopérative.

La Maison Barfontarc subit-elle la crise ?

O.M. : Notre secteur est plutôt éparpillé grâce à l'attachement et au côté festif auquel le champagne est associé. Je suis surpris de cet aspect positif du covid sur l'appréciation du produit. Il a été un peu dépoussiéré. Les jeunes acteurs et jeunes vigneronniers ont envie

autour de notre coopérative. Qui mieux qu'un vigneron, qu'un rural peut prendre soin de son environnement ? Nous devons nous engager parce que nous avons une part de responsabilité sociale et sociétale auprès de nos salariés et vigneronniers associés. L'accompagnement dans les certifications environnementales, la qualité, l'hygiène et la sécurité des personnes sont des métiers plus présents aujourd'hui. Nous avons aussi une activité d'œnotourisme pour faire découvrir notre métier et notre cadre de vie. La Maison accueille 2000 personnes par an pour des dégustations et des visites de vignobles avec des vigneronniers qui parlent avec beaucoup d'humilité et de compétences de leur métier.

Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

O.M. : L'effectif est au complet avec 22 personnes à la coopérative. Il y a une petite fragilité sur la partie hyper technique en production où le volume de formation n'est pas suffisant. Il semblerait que le CFA de Bar-sur-Seine veuille ouvrir une deuxième classe, allons-y ! Si demain ils créent une section viti-vini à Bar-sur-Aube, j'accompagne et j'applaudis des deux mains. Cela fait 8 ans que nous accueillons des alternants. Cela me paraît indispensable de for-



CREDIT OLIVIER FERAMIAN

la mise en marché. Il faut essayer de préserver la propriété du vignoble aux mains des vigneronniers. S'il faut reconnaître que ceux qui savent mieux faire le commerce restent les négociants, nous devons être attentifs à la façon dont ce commerce se développe, pour qu'il reste accessible et que cela ne nuise pas in fine à l'image de l'appellation.

Il y a un effet « premium » très marqué dans les grands groupes qui peut desservir. Nous devons être les gardiens du vignoble et tout mettre en œuvre pour cela reste aux mains des vigneronniers et des enfants de vigneronniers même si c'est compliqué et coûteux. Cette notion d'héritage est importante pour moi. Quand on plante une vigne, c'est pour 40 ans. Nous ne pouvons pas nous déconnecter de cette base temps. On n'est que des paysans. Mon grand-père faisait partie des fondateurs. Il était ouvrier agricole puis a réussi à avoir quelques ares de vignes. Mon père a pris la suite. On vient de là, il ne faut pas l'oublier. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE BÉATRICE PADIRAC

« Si demain ils créent une section viti-vini à Bar-sur-Aube, j'applaudis des deux mains. »

d'amener autre chose et cela booste le marché. Nous avons fait une super belle année 2023. Nous allons revenir à une période économique différente. Je pense que l'année qui se profile va être plus compliquée si on se réfère aux indicateurs. Nous allons donc fidéliser les relations commerciales entretenues depuis 5 / 10 ans pour qu'il y ait une vraie compréhension de notre politique de distribution.

Comment Barfontarc aborde la RSE ?

O.M. : La Maison accompagne les certifications environnementales depuis 8 ans auprès des vigneronniers. 85 % des cultures ont la certification Viticulture durable en Champagne. Le bémol est que cela représente 60 % des exploitations donc il faut aller chercher 40 % en nombre d'exploitations pour avoir les 15 % qui manquent en surface.

La coopérative est certifiée ISO 9001 pour garantir l'ambition de qualité et de service auprès de nos clients. Nous avons une démarche RSE avec un fort attachement à la qualité de vie au travail avec un respect de tout l'écosystème social et environnemental

mer ceux que nous voulons embaucher demain et nous ferons en sorte qu'ils restent.

Comment sera la Maison de Champagne de BARFONTARC demain ?

O.M. : Ma vision est de maintenir cet équilibre savant entre la production de raisin, la détention de la vigne et



La Maison de Champagne de Baroville.

-0,8 %

En mars 2024, la production se replie dans les « autres produits industriels » (-0,8 % après +1,4 %), les biens d'équipement (-1,1 % après +1,5 %), la cokéfaction et le raffinage (-4,6 % après +8,6 %) et les industries agro-alimentaires (-0,4 % après +1,3 %). À l'opposé, elle rebondit dans les industries extractives, énergie, eau (+0,7 % après -3,8 %) et les matériels de transport (+2,3 % après -2,9 %) : elle repart nettement dans les autres matériels de transport (+3,7 % après -3,8 %) et augmente à peine dans l'industrie automobile (+0,2 % après -1,5 %). (INSEE)

-25 %

Dans le contexte de prix élevés de l'électricité et du gaz facturés aux entreprises compte tenu des contrats négociés en 2022 et 2023 pour 2024, les branches intensives en énergie sont particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, susceptible de peser sur leur production. La production du premier trimestre 2024 reste ainsi en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021, notamment dans la sidérurgie (-25,0 %), les produits chimiques de base (-12,6 %), la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-11,3 %) et la fabrication de verre et articles en verre (-11,2 %). (INSEE)

-8,6 %

En mars 2024, les prix agricoles à la production baissent en rythme annuel pour le douzième mois consécutif (-8,6 % après -10,2 % en février). Ces prix se situent toutefois encore 24,9 % au-dessus de leur niveau de mars 2020. Les prix des céréales tendent à retrouver leurs niveaux d'avant la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, tandis que ceux des oléagineux, des animaux et produits animaliers (lait et œufs) et des fruits et légumes frais demeurent nettement plus élevés qu'il y a quatre ans. Sur un mois, les prix agricoles à la production « hors fruits et légumes, fleurs coupées et plantes en pots » augmentent de 0,3 % (après -2,0 % en février). (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer des solutions pour déployer une stratégie de rémunération globale et répondre à vos enjeux RH.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



COTATIONS AU 02/04/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 984,93	- 0,40%
SBF 120	6 038,29	- 0,29%
Nikkei	38 274,05	+ 1,72%
Dow Jones	37 815,92	- 1,68%
Eurostoxx 50	4 921,22	- 0,36%

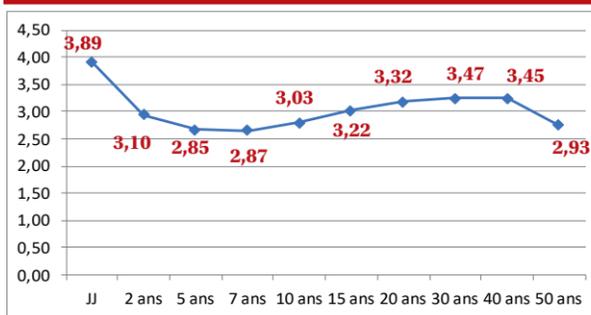
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,0724	- 0,04%
Livre Sterling	0,8553	- 0,33%
Yen	166,58	- 0,99%
Dollar/Yen	155,30	- 0,96%

SWAPS	S	VAR / SEM
Euribor 5 ans	2,923	- 0,058
Euribor 10 ans	2,837	- 0,080

MARCHÉ MONÉTAIRE	S	VAR / SEM
Ester	3,889	- 0,020
Euribor 1 mois	3,873	+ 0,011
Euribor 3 mois	3,825	- 0,039
Euribor 6 mois	3,795	- 0,030
Euribor 12 mois	3,696	- 0,032

FRANCE ÉTAT	S	VAR / SEM
BTAN 2 ans	3,099	- 0,077
BTAN 5 ans	2,853	- 0,088
OAT 7 ans (TEC	2,868	- 0,070
10) OAT 10 ans	3,030	- 0,071
OAT 30 ans	3,471	- 0,078
OAT 50 ans	2,929	- 0,115

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES	DER COURS	VAR 2024 (%)
ARCELORMITTAL	23,59	- 8,12
BNP PARIBAS	67,61	+ 8,02
CARREFOUR	15,79	- 4,68
CRÉDIT AGRICOLE	14,55	+ 13,21
EXEL INDUSTRIES	54,80	+ 1,48
L.V.M.H.	774,40	+ 5,56
LAURENT-PERRIER	122,00	+ 0,83
MICHELIN	36,18	+ 11,46
NEXANS	100,40	+ 26,69
KERING	330,00	- 17,29
HAULOTTE-GROUP	2,12	- 16,21
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	89,40	- 22,26
RENAULT	46,74	+ 26,65
SAINT-GOBAIN	74,66	+ 12,00
SANOFI-AVENTIS	93,08	+ 3,70
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	25,39	+ 5,68
VALLUREC	16,27	+ 15,97
VEOLIA	29,19	+ 2,21
VINCI	110,25	- 3,03
VRANKEN-POMMERY	15,45	- 3,44

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	-0,40	5,40	3,89
2 ans	0,29	4,94	2,99
5 ans	0,49	4,61	2,57
10 ans	0,90	4,60	2,54
30 ans	1,98	4,73	2,66

De la gestion des crises à une ambition de plus long terme

Cette Lettre se situe dans un tempo particulier : celui des 25 ans de l'Union monétaire, et d'élections européennes cette année. De plus, nous sortons aujourd'hui progressivement de la crise inflationniste qui a marqué nos économies et nos concitoyens depuis l'invasion russe de l'Ukraine, et nous retrouvons les défis de fond de la croissance européenne.

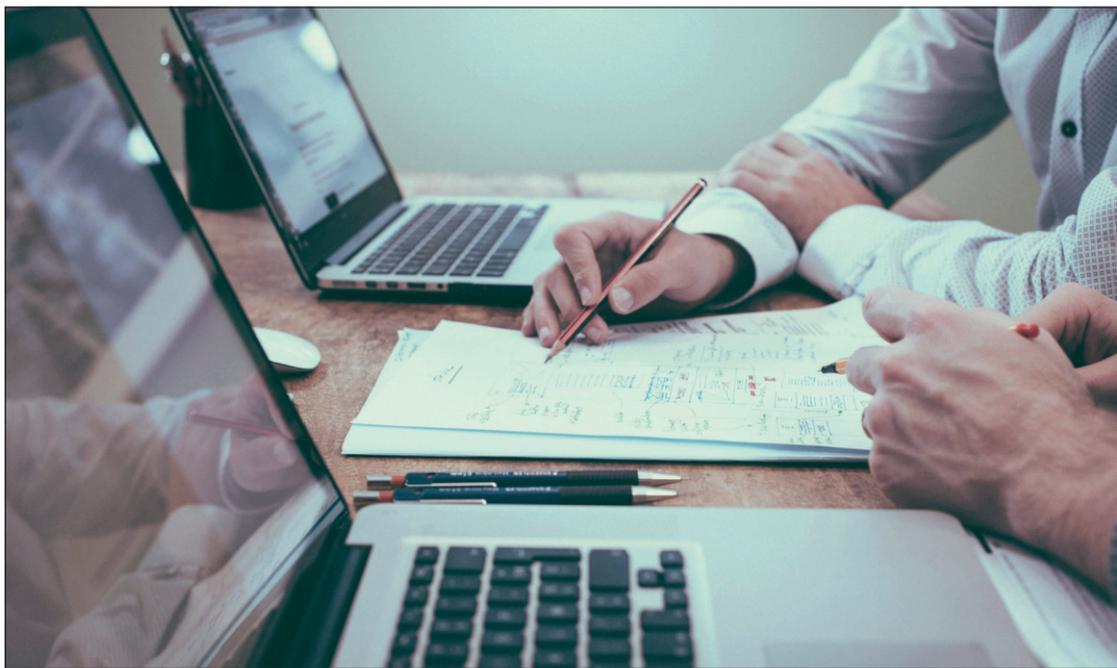
C'est d'abord l'occasion d'éclairer ce qui a permis les succès récents contre l'inflation, déjà redescendue à 2,4 % en mars, en France comme en zone euro. Le retournement des chocs d'offre initiaux, sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires, a bien sûr puissamment aidé. Mais la politique monétaire a sa bonne part, en ayant limité la propagation à l'inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation : celle-ci est revenue à 2,9 % en zone euro et à 2,2 % en France, soit deux fois moins que son pic d'il y a un an. En ayant maintenu assez ancrées les anticipations d'inflation des ménages et des entreprises, l'action crédible des banques centrales a évité la formation de spirales prix-salaires-marges : ceci explique que cet épisode inflationniste s'annonce beaucoup plus court que celui des années 1970, et sa résolution moins coûteuse en termes d'activité. Les derniers trimestres ont marqué un réel ralentissement mais pas de récession ; les chances de réussir un atterrissage en douceur seront d'autant plus confortées que la BCE devrait rapidement initier son mouvement de baisse des taux. Sous réserve de nouveaux chocs géopolitiques, l'année 2025 devrait voir le retour de l'inflation à 2 % et marquer la reprise de la croissance, en France comme en Europe. En outre, l'Europe a traversé la pandémie puis le fort relèvement des taux sans connaître cette fois de crise financière, ni la crise bancaire qui a menacé les États-Unis et la Suisse en mars 2023 : c'est l'effet positif des régulations et supervisions nettement renforcées depuis dix ans.

Regardé dans le temps plus long, l'euro a vu depuis 25 ans régulièrement se renforcer le soutien des citoyens, de 68 à 79 % aujourd'hui. L'euro a en particulier bien aidé les Français, avec une inflation mieux maîtrisée, une progression du pouvoir d'achat sensiblement plus favorable (+ 26 % en cumulé) que la moyenne européenne (+ 17 %), et une baisse particulièrement marquée du coût des emprunts - pour les ménages et les entreprises comme pour l'État. Mais l'euro ne peut remplacer le traitement des faiblesses structurelles de l'économie française qui préexistaient et expliquent notre retard relatif de croissance : parmi celles-ci, nous avons depuis dix ans bien progressé sur l'emploi, mais pas sur les finances publiques. (la suite sur <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/lettre-au-president-de-la-republique-2024>)

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PAR FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Les investissements directs étrangers progressent toujours dans le Grand Est

Investissement. Au bilan 2023 des investissements directs étrangers, le Grand Est enregistre une progression de 25% du nombre de projets et de 17% du nombre d'emplois (5 600) créés ou maintenus. Désormais, ce sont 2 500 filiales de groupes étrangers avec leurs 135 000 salariés qui participent au développement économique de la région.



Sept pays pèsent les trois-quarts de l'ensemble des flux vers la région : l'Allemagne (26%), les USA et la Belgique (13%), le Royaume-Uni (9%), la Suisse (6%), l'Italie et les Pays-Bas (4%).

La région Grand Est attire toujours et de plus en plus d'investisseurs étrangers. En 2023, ce sont 188 projets nouveaux qui sont recensés, soit un croissant sur un an de 25%, permettant le maintien ou la création de 5 600 emplois avec une progression de 17%. Si l'année 2022 offrait déjà des avancées remarquables, +5% pour le nombre de projets et +13% pour le nombre d'emplois, 2023 est une nouvelle année record qui confirme l'attractivité du Grand Est confirmée par l'engagement progressif et continu des capitaux étrangers.

En 2023, le Grand Est accueille 10,3% du total des flux de projets

d'investissements étrangers en France, un poids supérieur à celui de sa démographie (8,5%, de la population métropolitaine). Depuis 2014, le nombre de projets annuels dans la région est passé de 105 à 188, le nombre d'emplois concernés de 2 780 à 5 600. En dix ans le nombre de projets a progressé de 80% et le nombre d'emplois, maintenus ou créés, de 101%.

2 500 ENTREPRISES ET 135 000 SALARIÉS

Désormais, le Grand Est compte plus de 2 500 filiales d'entreprises étrangères employant 135 000 salariés, et représentant 18% de l'emploi

salarié national assuré par des capitaux étrangers. Ce poids est supérieur de près de 5% à la moyenne nationale. Le Grand Est est ainsi la première région française pour l'emploi issu d'investissements étrangers, devant l'Île-de-France (16,5%), les Hauts-de-France (16%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (14%).

L'année 2023 confirme, par ailleurs, l'origine des investissements étrangers dans le Grand Est. Sept pays pèsent les trois-quarts de l'ensemble des flux vers la région : l'Allemagne (26%), les USA et la Belgique (13%), le Royaume-Uni (9%), la Suisse (6%), l'Italie et les Pays-Bas (4%). La Collectivité Européenne d'Alsace, les

Ardennes et la Moselle sont les territoires régionaux les plus fortement concernés par ces investissements.

4^e RÉGION POUR LES PROJETS

Les régions en pointe dans l'accueil des investissements directs étrangers se disent toutes leaders. La réalité des chiffres en 2023 précise le classement exact des six premières. En ce qui concerne le nombre de projets d'investissements, l'Île-de-France domine avec 410 projets. Elle est suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes (205), les Hauts-de-France (197), le Grand Est (188), l'Occitanie (136) et la Bourgogne-Franche-Comté (133).

En termes d'emplois, maintiens et créations, l'Île de France en annonce 11 212 pour 2023. Viennent ensuite les Hauts-de-France (8 368), l'Occitanie (6 843), l'Auvergne-Rhône-Alpes (6 196), le Grand Est (5 600) et la Bourgogne-Franche-Comté (3 193). Ces performances régionale s'inscrivent dans un bilan national 2023 de 1 815 projets porteurs de 59 254 emplois. Le Grand Est occupe le 4^e rang pour le nombre de projets et le 5^e rang pour le nombre d'emplois. Des classements remarquables pour une région comptant une population de 5,5 millions d'habitants moindre que les 6 millions des Hauts-de-France ou de l'Occitanie, les 8,2 millions de l'Auvergne-Rhône-Alpes, sans oublier les 12,3 millions d'habitants de l'Île-de-France.

AU BÉNÉFICE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIE

En moyenne sur les dix dernières années, les investissements étrangers se répartissent ainsi : 44% dans la secteur de la production, 14% dans la filière automobile, 11% dans la logis-

tique et 10% dans les divers services aux entreprises. Le Grand Est est la 1^{ère} région pour l'accueil des projets et le nombre de créations d'emploi du secteur automobile (27% des projets étrangers en France et 62% des emplois).

Les entreprises à capitaux étrangers sont très présentes dans le commerce international de la région. Elles pèsent 67% du chiffre d'affaires à l'exportation, contre 30% au niveau national. Un score bien supérieur à ceux de la Bourgogne-Franche-Comté (61%), de la Normandie (50%) ou de l'Auvergne-Rhône-Alpes (48%).

LA RÉGION ASSOCIE LES AGENCES AU BILAN 2023

Outre sa position la plus frontalière de France, Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse, le Grand Est touche ainsi les dividendes de sa politique de réindustrialisation et d'attractivité de ses territoires, un constat souligné par Franck Leroy dès la parution du bilan 2023. Pour le Président du Grand Est : « L'excellent bilan 2023 confirme l'attractivité de notre territoire et l'efficacité de notre politique en faveur de la réindustrialisation et des transitions énergétique et environnementale... Le Grand Est conforte sa place sur le podium des régions les plus attractives pour l'accueil des investissements directs étrangers. Avec 35% des emplois créés, le secteur industriel est le premier bénéficiaire des IDE en Grand Est... ».

Franck Leroy, salue dans ce bilan 2023, « le fruit d'une collaboration étroite et réussie entre la Région, Invest Eastern France, les 9 agences de développement économique du Grand Est et Business France ».

GÉRARD DELENCLOS



ICI, ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



Investissement. À Dom-le-Mesnil, au début de l'itinéraire du canal des Ardennes (88 km jusqu'à Vieux-les-Asfeld via Semuy et la vallée de Montgon) Sophie-Charlotte Valentin, directrice territoriale Nord-Est de VNF, et Noël Bourgeois, président du conseil départemental, ont lancé la saison touristique 2024.

4M€ déjà investis en direction du canal des Ardennes



Ouvert à la navigation entre 1827 et 1836, le canal des Ardennes offre un potentiel réel de développement touristique.

L'occasion était ainsi donnée au gestionnaire du domaine public fluvial de faire le point sur le travail mené sur le terrain depuis le 20 juillet 2022, date de signature du contrat de canal paraphé par la Région Grand Est, les départements des Ardennes et de l'Aisne et les collectivités territoriales traversées.

DES CHIFFRES QUI TRADUISENT UN RENOUVEAU

« Deux ans après cet acte politique, plus de 4 millions d'euros ont été investis sur les infrastructures au profit de la navigation afin d'entretenir, régénérer et moderniser les différents ouvrages

et les adapter aux enjeux actuels », rappelle Sophie-Charlotte Valentin Directrice territoriale Nord Est chez Voies navigables de France (à gauche sur la photo ci-contre).

Sur le plan économique, la directrice territoriale de VNF, s'est félicitée des chiffres encourageants enregistrés en 2023 avec 600 passages de bateaux à Pont-à-Bar et plus de 430 à Rilly-sur-Aisne. « Depuis la réouverture du canal qui avait tout de même été fermé 35 mois, nos locations de bateaux de plaisance fonctionnent bien, le nombre de nuitées n'a jamais été aussi élevée et 60 bateaux sont restés en hivernage. Enfin, les réservations sont plutôt cor-

rectes pour la saison qui commence », confirme Bénédicte Tombois, la gérante d'ArdennesNautisme (à droite sur la photo).

La dirigeante de VNF a révélé qu'une expérimentation concluante a eu lieu en automne 2023 concernant le trafic fret. « On a réussi à faire passer sur cet itinéraire et pour la première fois depuis 2017 deux péniches Freyssinet d'un potentiel de 60 000 tonnes de céréales venant de Berry au Bac (Aisne). Ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour le transport fluvial. Des contacts noués avec plusieurs affréteurs et des coopératives agricoles témoignent en tout cas d'un regain d'intérêts pour ce

moyen de transport. Personnellement, j'y crois ! » Si 19 écluses ont déjà été traitées, 24 autres sont identifiées pour bénéficier d'ici la fin 2024 de chantiers de génie civil, de réfection ou de remplacement de portes afin de favoriser l'étanchéité des équipements. La mise à disposition de 8 kilomètres linéaires de chemin de halage pour permettre le déploiement de la voie verte vers le sud Ardennes complète ce plan.

Enfin, ces investissements significatifs s'intègrent dans un projet global financé à hauteur de 15,6 millions d'euros sur dix ans. 15,6 millions d'euros par le conseil régional (50 %) et VNF (20%) alors que les 30M% restants seront à la charge des partenaires locaux : 15 % du département et 15 % de cinq EPCI : Ardenne Métropole, la 2C2A, les Crêtes Préardennaises, le Pays Rethélois et les Portes du Luxembourg.

« Nos équipes sont aussi mobilisées pour valoriser les 18 maisons éclusières et leurs terrains de 500 m², aujourd'hui inutilisées pour la navigation et désormais ciblées pour être destinées à un usage touristique

(gîte), de loisirs ou culturel (point-service ou d'accueil) ». Cela s'est déjà fait à Attigny (2019) et Le Chesne (2021). Quatre autres cessions ont été proposées en 2023 par la Direction départementale des finances publiques à Vouziers, Rilly-sur-Aisne, Nanteuil-sur-Aisne et Seuil. Avec l'espoir que des porteurs de projets privés ou des collectivités territoriales s'approprient ces éléments du patrimoine.

Dans le cadre de la valorisation touristique, il est aussi envisagé d'engager une étude sur l'opportunité d'implanter des hébergements insolites le long de ce canal.

Bref, le *slow tourisme* a un bel avenir devant lui. D'ailleurs, la fréquentation du canal, trait d'union vers la Belgique et le bassin parisien, la Marne et la Bourgogne, revient à un niveau proche des années 2010-2015. « On ne peut que se réjouir de cette mixité d'usages et d'approches qui va donner envie de venir sur et au bord de l'eau, à ce point stratégique, où nous avons investi 13 millions d'euros pour la voie verte Sud Ardennes », conclut Noël Bourgeois.

PASCAL REMY

Budget. Le Département s'apprête à voter son budget, présenté en déséquilibre, pour 2024 le 9 avril.

L'Aisne défie l'Etat avec un budget en déficit

Le Département s'apprête à voter son budget pour 2024 le 9 avril. Mais celui-ci sera présenté en déséquilibre par le président, Nicolas Fricoteaux, et le bureau du conseil départemental. Le déficit prévu, c'est-à-dire la part des dépenses non couverte par les recettes ou l'emprunt, devrait se monter à 22 millions d'euros. La loi interdit pourtant aux collectivités territoriales, contrairement à l'Etat, de voter un budget déficitaire. Si les dirigeants du département s'y sont pourtant résolus, c'est parce que les comptes de la collectivité se sont rapidement dégradés depuis l'an dernier. Dès le début de l'année, lors de débat d'orientation budgétaire, le président du conseil départemental avait tiré le signal d'alarme : « En 2023, nos dépenses progressent de 48,5 millions (euros), alors

que nos recettes n'augmentent que de 10,9 millions, avertissait-il, soit un différentiel de 37,5 millions. Pour 2024, les projections nous donnent à nouveau une variation négative. »

UN TERRIBLE « EFFET DE CISEAU »

Il pensait toutefois possible de trouver une issue : « Nous ne pourrions équilibrer notre budget, précisait-il, qu'au prix d'une nouvelle baisse volontariste de nos dépenses de fonctionnement, d'un report de certains investissements et d'un recours supplémentaire à la dette. » Mais déjà, Nicolas Fricoteaux repartait plaider la cause des départements les moins bien lotis, comme l'Aisne, aussi bien au sein de l'ADF (Association des départements français) que des ministres concernés et d'Éric Woerth, député de l'Oise et ancien ministre

sous Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, chargé par l'Elysée d'une mission sur la décentralisation.

L'espoir encore caressé en février d'arriver à boucler le budget s'est envolé en mars. Les départements sont victime d'un terrible « effet de ciseau » entre des dépenses qui grimpent et des recettes qui dégringolent.

D'un côté, leurs ressources habituelles s'évaporent, notamment les DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) payés par les acheteurs de biens immobiliers. Ils ont baissé de 20 % en un an dans l'Aisne, du fait de la diminution des transactions. De l'autre, les dépenses s'envolent, à l'exemple du RSA (Revenu de solidarité active), dont le nombre de bénéficiaires augmente en raison de la mauvaise conjoncture. Et quand

l'Etat décide d'augmenter le RSA de 4,6 % à cause de l'inflation, ce sont les départements qui règlent la note. Le gouvernement d'Elisabeth Borne avait bien vu le problème et prévu une aide aux départements les plus en difficulté. L'Aisne a touché 7 millions supplémentaires l'an dernier et doit recevoir 10 millions de plus cette année, dont elle n'a pas vu la couleur pour le moment. Mais c'est loin combler le trou creusé par le différentiel entre ses charges et ses moyens.

En bravant la loi, le conseil départemental obligera le préfet à réagir. Après le vote du 9 avril, il devra saisir la chambre régionale des comptes, qui aura un mois pour indiquer au département les modifications à apporter à son budget afin d'en rétablir l'équilibre. Le conseil départemental aura à son tour 30 jours

pour voter un projet sans déficit affiché. Faute de quoi, la chambre des comptes autorise le préfet à « régler » le budget de la collectivité en imposant des réductions de dépenses ou des recettes supplémentaires. Pour éviter d'en arriver à cette extrémité, les trois sénateurs aisnois ont sans attendre pris la défense du département. Pascale Gruny, Antoine Lefèvre et Pierre-Jean Verzelen ont cosigné une lettre au Premier ministre, où ils rappellent que l'Aisne fait partie des départements désavantagés par « une faiblesse structurelle de leurs recettes ». Ils demandent à Gabriel Attal des « solutions équitables, efficaces et pérennes » permettant au Département de mener à bien ses missions, vitales pour la population.

FLORENT LECLERCO

Sécurité. « Demandez Angela » permet aux personnes harcelées ou en insécurité dans la rue de trouver refuge et aide dans un lieu partenaire qui arbore l'autocollant en vitrine.

« Demandez Angela », l'ange gardien des rues troyennes



La signature de la convention par la Ville de Troyes, l'État et le CIDFF en mairie de Troyes.

« Il faut que la honte et la peur changent de camp et que les femmes ne sentent plus en insécurité dans la rue », insiste Cécile Dindar, préfète de l'Aube, signataire de la convention tripartite de l'opération « Demandez Angela » avec la Ville de Troyes et le

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

Les bars, hôtels, commerces et autres établissements recevant du public s'engagent à porter assistance et à soutenir toutes les personnes qui font appel à eux en entrant dans leur établissement. Ils sont identi-

fiables grâce au sticker collé sur leur vitrine et ont suivi une formation sur la façon d'accueillir les victimes. Le dispositif dédié tant aux femmes qu'aux hommes doit rassurer et sécuriser les personnes face au harcèlement de rue pour échapper à leur agresseur.

« Il faut être aux côtés de celles qui au quotidien sont les victimes de discrimination, de harcèlement de rue, de mauvais regards, de sifflements », poursuit François Baroin, maire de Troyes. « La Ville est aux côtés de l'État pour assurer la tranquillité publique. C'est le rôle d'un élu local de rappeler les principes de vie en commun et déclencher une prise de conscience nécessaire pour que l'espace public ne soit plus un espace d'insécurité, que toute personne ait un lieu refuge où accueil écoute et bienveillance seront de mise ».

27 LIEUX DE REFUGE À TROYES... POUR LE MOMENT

Rappelant que la majorité des jeunes femmes de 15 ans ont déjà subi un outrage sexiste et que les hommes sont plus souvent victimes d'outrage sexuel lié à leur orientation, Cécile Dindar a également précisé que « ces outrages ne sont plus des contraventions mais des délits » punis de 1 500 € à 3 750 € s'ils sont aggravés.

Le réseau de solidarité et d'assistance aux victimes de harcèlement se met en place. Aujourd'hui, 11

commerces, 11 établissements recevant du public et 5 autres structures sont labellisés « Demandez Angela » à Troyes, soit 27 lieux de repli. « Nous allons organiser d'autres sensibilisations pour augmenter le nombre d'adhérents et le déployer dans d'autres communes du département », poursuit Virginie Virey, directrice du CIDFF Aube.

Le dispositif est gratuit et anonyme. La Ville de Troyes mène actuellement une campagne de communication et d'affichage pour informer le plus grand nombre et les macarons apparaissent dans les vitrines avec QR code pour connaître les autres anges gardiens de la rue.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

LE CONSTAT

- 8 femmes sur 10 ont peur de sortir la nuit
- 76 % des femmes en France ont déjà été suivies dans la rue
- 81 % des femmes disent avoir été victimes de harcèlement de rue et 20 % déclarent avoir été aidées.
- 86 % des personnes ne savent pas comment agir lorsqu'ils sont témoin.

Pour devenir adhérent
« Demandez Angela »
angela.cdffaube@gmail.com
Tél. 03 25 73 15 25



Une campagne de communication a été réalisée pour informer les habitants.

Nomination. Maire du village de Sécheval depuis 1983 tout en gérant parallèlement la société Eibat (travaux de menuiserie... bois), l'Ardenne Philippe Canot vient d'être élu président de la FNCOFOR.

Philippe Canot à la tête de la Fédération nationale des communes forestières

Il en assurait déjà la présidence par intérim suite à la démission de Dominique Jarlier, le 13 décembre 2023. Philippe Canot a été promu président de la Fédération nationale des communes forestières par le conseil d'administration le 24 février dernier. Il sera donc le représentant des 150 000 collectivités propriétaires de forêts ainsi que de celles qui sont aussi impliquées dans leur valorisation et dans la filière bois.

Organisée à travers un vaste réseau de 53 associations départementales et inter-départementales et 9 unions régionales, la FNCOFOR emploie une centaine de sala-

riés et forme les élus afin de renforcer leur mission d'aménageur de territoires et de responsable de sécurité.

Maire de Sécheval depuis 1983, Philippe Canot était déjà à la tête d'une forêt communale de 320 hectares et président d'un syndicat forestier intercommunal de 1 200 hectares.

« MENER UNE POLITIQUE FORESTIÈRE FORTE »

Au titre de ses nouvelles fonctions, il a d'ailleurs récemment eu une entrevue avec le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau concernant la mise en place du plan « scolytes et bois de crise » en réponse à l'épidémie impactant les forêts

d'épicéas et de sapins du grand quart Nord-Est de la France.

Fort de son expérience en la matière, l'édile ardennais estime que « la forêt est un enjeu de société incontournable et majeur dans le cadre de la situation climatique » et veut contribuer aux solutions apportées pour l'avenir des forêts « sans toutefois que la charge financière soit trop lourde pour les collectivités ».

Durant son mandat de deux ans, il entend par ailleurs mener une politique forestière forte en renforçant l'unité des communes forestières et en valorisant les forêts.

Autre axe prioritaire : continuer le travail mené aux côtés

de l'Office National des Forêts, organe qui, selon lui, « reste l'opérateur unique national ».

Enfin, Philippe Canot défendra « l'utilisation du bois local dans la construction » et « les forêts contre les incendies » tout en prolongeant et développant les programmes d'actions engagés par son prédécesseur, comme celui intitulé « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ».

PASCAL REMY

Avant sa récente promotion, Philippe Canot était déjà membre actif du bureau de la Fédération depuis dix ans et premier vice-président de la FNCOFOR depuis quatre ans.



Concurrence. La clause de non-concurrence isant à limiter la liberté d'exercer une activité à un salarié pour des fonctions équivalentes chez un concurrent. Qu'en est-il de sa violation ?

Violation d'une clause de non-concurrence

Une clause de non-concurrence vise à limiter la liberté d'exercer une activité à un salarié après son départ de l'entreprise pour des fonctions équivalentes chez un concurrent ou à son propre compte. Elle se justifie par la protection des intérêts de l'entreprise face à un risque de détournement de clientèle, de révélation de secrets de fabrication ou d'informations financières.

La clause de non-concurrence doit être limitée dans le temps, restreinte à une zone géographique et viser une activité spécifique, de façon à ne pas interdire au salarié de reprendre un emploi ou une activité. La limitation de la liberté d'exercer doit être compensée par une contrepartie financière qui doit être versée par l'employeur pendant toute la durée d'application de la clause.

En cas de violation de la clause de non-concurrence par le salarié, l'employeur n'est plus tenu au paiement de la contrepartie financière et le salarié peut être condamné à rembourser. La jurisprudence maintient le droit à la contre-



partie financière pour la période pendant laquelle la clause de non-concurrence a été respectée, avant sa violation. Qu'en est-il lorsque le salarié, après avoir violé la clause pendant une certaine période, la respecte effectivement ?

Pour la Cour de cassation, le salarié

n'a plus droit à la contrepartie financière même pour la période pendant laquelle il respecte la clause de non-concurrence après l'avoir violée.

CASS. SOC. 24 JANVIER 2024,
N° 22-20.926

Entreprise. La résidence principale de l'entrepreneur individuel est largement protégée des créanciers de l'entreprise.

Résidence principale de l'entrepreneur individuel



La résidence principale de l'entrepreneur individuel est largement protégée des créanciers de l'entreprise. Le statut unique de l'entreprise individuelle opère en effet une séparation de plein droit entre biens professionnels et biens personnels (Code de commerce, article L 526-22). Le patrimoine professionnel constitue le seul gage des créanciers professionnels. Le patrimoine professionnel est composé de tous les biens, corporels ou incorporels, droits, obligations et sûretés, dont l'entrepreneur est titulaire et qui sont utiles à l'activité professionnelle. Ces biens sont ceux qui servent à cette activité, par nature, par destination ou en fonction de leur objet (Code de commerce, article R 526-26). Aucune formalité n'est à accomplir pour identifier

les biens professionnels, ni déclaration ni état descriptif. Le patrimoine personnel est protégé des créanciers professionnels. Il comprend tous les biens autres que ceux composant le patrimoine professionnel, et en particulier la résidence principale de l'entrepreneur.

En cas de liquidation judiciaire notamment, la résidence principale ne constitue pas le gage commun des créanciers et le liquidateur ne peut pas la saisir pour la faire vendre aux enchères. Deux autres dispositifs ont été institués auparavant pour protéger la résidence principale des créanciers professionnels : l'insaisissabilité de plein droit de la résidence principale et la déclaration notariée d'insaisissabilité. Ces deux dispositifs, toujours en vigueur, conservent un intérêt.

Résidence

Insaisissabilité de la résidence principale

Avant l'entrée en vigueur du statut unique de l'entreprise individuelle, la loi du 6 août 2015 (n° 2015-990) a rendu la résidence principale de l'entrepreneur individuel insaisissable de plein droit (Code de commerce, article L 526-1).

Cette disposition conserve son intérêt pour les créances nées avant l'entrée en vigueur du statut unique, le 15 mai 2022. Pour les créances professionnelles nées à compter de l'entrée en vigueur de l'insaisissabilité de plein droit, le 8 août 2015, les créanciers disposent d'un droit de gage général sur l'ensemble du patrimoine de l'entrepreneur, professionnel et personnel, mais ne peuvent pas saisir la résidence principale.

Lorsque la résidence principale est utilisée en partie pour l'activité professionnelle, la partie qui n'est pas affectée à l'activité est de droit insaisissable, sans qu'un état descriptif de division soit nécessaire.

Inversement, la séparation des patrimoines est sans effet pour les sûretés réelles (hypothèque notamment) consenties par l'entrepreneur individuel avant le commencement de son activité (Code de commerce, article L 526-22). Depuis la loi du 1er août 2003 (n° 2003-721), l'entrepreneur individuel peut déclarer par acte notarié sa résidence principale insaisissable par ses créanciers professionnels. Cette faculté a été étendue par la loi 2008-776 du 4 août 2008 à tout bien immobilier non affecté à l'usage professionnel. Elle peut donc être aussi utilisée pour protéger une résidence secondaire (Code de commerce, article L 526-1).

Social

Congés payés et maladie

Adopté par l'Assemblée nationale, un amendement au projet de loi d'adaptation au droit européen modifie le Code du travail sur le droit aux congés payés pendant un arrêt maladie.

Jusqu'à présent, les périodes d'absence pour maladie ou accident ne sont pas prises en compte pour la détermination des droits à congés payés. Le projet de loi prévoit que les arrêts de travail pour maladie ou accident sont considérés comme des périodes de travail effectif pour la détermination de la durée des congés. Cette disposition s'appliquerait aux arrêts de travail pour maladie ou accident non professionnel, ainsi qu'aux arrêts pour maladie ou accident professionnel y compris pour ceux excédant un an.

En cas de maladie ou d'accident non professionnel, les salariés pourraient acquérir deux jours ouvrables de congés payés par mois d'absence, dans la limite de 24 jours ouvrables par période d'acquisition des congés (période légale du 1er juin au 31 mai ou autre période conventionnelle). Les périodes d'absence pour maladie ou accident non professionnels n'ouvriraient donc droit qu'au congé de quatre semaines, à l'exclusion de la cinquième semaine. En cas de maladie ou d'accident professionnel, les salariés continueraient d'acquérir 2,5 jours ouvrables de congés payés par mois, soit trente jours ouvrables par période de référence. Le salarié qui, du fait d'une maladie ou d'un accident, n'a pas pu prendre tout ou partie de ses congés payés au cours de la période de prise des congés, bénéficierait d'une période de report de quinze mois pour les utiliser.

En bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Opinions

PAR LE **SGV, SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS DE LA CHAMPAGNE**

Loi d'orientation agricole : le Syndicat général des Vignerons de la Champagne salue les objectifs mais attend surtout des actions concrètes

Le 30 avril, l'Assemblée Nationale a débuté l'examen du projet de Loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture. Le SGV, comme l'ensemble du monde agricole, attend beaucoup de ce texte.

Le Syndicat général des Vignerons a entendu les promesses du Gouvernement en réponse aux manifestations agricoles et notamment l'augmentation du seuil d'exonération de 500 000 € à 600 000 € en cas de transmission de biens ruraux donnés à bail à long terme et de parts de groupements fonciers agricoles.

Il souhaite maintenant qu'elles se traduisent dans la loi d'orientation agricole dont le projet n'intègre malheureusement pas la dimension fiscale de la transmission

des exploitations agricoles. Une loi ambitieuse, ne peut faire l'impasse sur la fiscalité. En particulier et au delà des annonces gouvernementales, le SGV demande un alignement, avec le Pacte Dutreil, de la fiscalité de

de charges patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels agricoles (TODE).

Bien que sa suppression date de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, elle n'a de cesse d'être repoussée.

Cela démontre l'utilité du TODÉ qui permet de rétablir un coût compétitif de la main d'oeuvre agricole saisonnière alors qu'aucune protection systématique contre le dumping social, mais environnemental également, n'existe entre pays européens et entre l'Europe et le reste du monde.

« Le Syndicat général des Vignerons a entendu les promesses du Gouvernement en réponse aux manifestations agricoles (...) Il souhaite maintenant qu'elles se traduisent dans la loi d'orientation agricole dont le projet n'intègre malheureusement pas la dimension fiscale de la transmission des exploitations agricoles. »

la transmission des biens ruraux loués par bail à long terme.

Le SGV réclame également la pérennisation du dispositif d'exonération

Le SGV reste engagé dans le processus législatif et continuera à oeuvrer pour défendre les intérêts des vignerons champenois et du secteur viticole français.



Champion d'Europe

Alors non, il ne s'agit pas de foot, mais bien du dernier baromètre EY concernant l'attractivité du pays et qui chaque année, interroge plusieurs milliers de dirigeants d'entreprises étrangères, de toutes tailles et de tous secteurs dans plus de 50 pays. Et il y a de quoi faire « cocorico », car pour la cinquième année consécutive, la France est championne d'Europe de l'attractivité. Dans les faits, cela signifie que l'Hexagone décroche la première place pour les investissements étrangers. 1 194 projets ont été recensés l'année dernière contre 985 au Royaume-Uni et 733 en Allemagne. Avec à la clé : la création nette de près de 40 000 emplois. Les investissements internationaux se déploient dans tous les pans de l'économie : dans les grands secteurs historiques (automobile, aéronautique, équipements industriels...) mais aussi dans les services aux entreprises. L'industrie demeure l'un des principaux moteurs de l'attractivité de la France. En 2023, 44 % des projets d'investissements depuis l'étranger sont une implantation ou une extension d'usine. Et c'est beaucoup vers le développement des technologies et mobilités « bas carbone » que les investissements sont réalisés. Comme l'implantation d'une usine de batteries électriques à Dunkerque (plus de 700 emplois créés) par le Taiswanais ProLogium. Plus localement, le Grand Est tire son épingle du jeu car elle est la 3^e région française la plus attractive avec 119 nouveaux projets en 2023 et 5 576 emplois créés. Dans la Meuse, c'est l'allemand Daimler Truck qui va investir 50 M€ d'ici 2030 en vue de moderniser son outil de production et d'adapter son site à la production d'autobus électriques. Des bons chiffres qui ne doivent cependant pas faire oublier qu'entre 2022 et 2023, les flux d'investissements étrangers attirés par le Vieux Continent ont beaucoup reculé (-20%) quand ils progressaient de 2% aux Etats-Unis et bondissaient de 17% en Asie, Chine et Inde...

NASTASIA DESANTI



Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

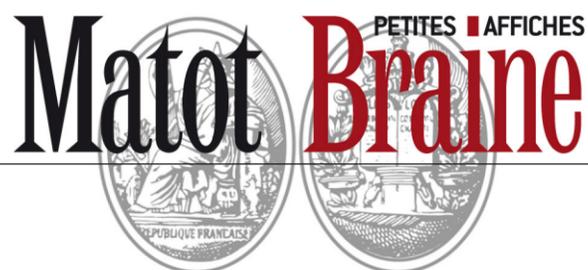
le regard de Faro.



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez
Christine SERAINE
03 26 08 38 30
OU
06 24 99 12 36





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudication

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au Tribunal Judiciaire de REIMS
1 Place Myron Herrick - 51100 REIMS

Le jeudi 13 juin 2024 à 9h00

A la requête de la BNP PARIBAS, S.A. capital 2.468.663.292 €, siège : PARIS 9^{ème} 16 Bd des Italiens, R.C.S. PARIS n° B 662 042 449.

Maître BRIEZ-PROCUREUR Corinne Avocat au Barreau de REIMS
33 rue Buirette, BP 2108 - 51074 REIMS CEDEX. Tél : **03.26.83.11.12**
SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER, Avocat au Barreau de PARIS
T. **01.47.66.59.89** - avocats@plcavocats.fr
A REIMS (51)

1. Au 53 Bd du Docteur Henriot :
- LOT 19 : Bât. A, esc. 2, 2^{ème} étage gche :
APPARTEMENT de 5 PP avec balcons
(superficie privative **CARREZ : 106.80 m²**)
LOUE (bail du 23/05/2019 à effet du 07/06/2019 pour 900 €/mois C.C.
Renouv. le 06/06/2022 pour 3 ans)
- LOT 33 : Bât. A, esc. 1, au S.S. : CAVE n° 11
2. Esplanade Fléchambault :
- LOT 522 : Dans le garage souterrain au S.S. : **1 PARKING n° 22**

Mise à prix : 70.000 Euros

On ne peut porter des enchères que par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS.

Fait et rédigé à REIMS, le 26 avril 2024 par l'Avocat poursuivant signé : **Me BRIEZ-PROCUREUR**.

Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au Greffe du JEX du TJ de REIMS et au Cabinet de l'avocat poursuivant. Site : www.plcavocats.fr
- VISITE sur place et par huissier.
M2405105

Procédures adaptées



MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction de 8 logements 4 ruelle des Fontaines - 10410 VILLECHETIF

Relance des lots 1 - 2 - 13

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28 958 688,45 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants :

CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS

RELANCE DES LOTS 1 - 2 - 13

Les travaux se situent à l'adresse suivante :

4 RUELLÉ DES FONTAINES

10410 VILLECHETIF

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Les prestations ci-avant font l'objet de 16 LOTS définis ci-après :

RELANCE UNIQUEMENT DES LOTS 1 - 2 ET 13 POUR CETTE CONSULTATION

LOT 01 - VOIRIE - RESEAUX DIVERS

LOT 02 - GROS-OEUVRE / DEMOLITION

LOT 03 - CHARPENTE BOIS / COUVERTURE

LOT 04 - BARDAGE BOIS

LOT 05 - ETANCHEITE

LOT 06 - MENUISERIE EXTERIEURE PVC

LOT 07 - PLATRERIE ISOLATION FP

LOT 08 - MENUISERIE INTERIEURE

LOT 09 - ELECTRICITE

LOT 10 - PLOMBERIE

LOT 11 - CHAUFFAGE VENTILATION

LOT 12 - CARRELAGE FAIENCE

LOT 13 - SOLS SOUPLES

LOT 14 - PEINTURE

LOT 15 - ESPACES VERTS - CLOTURES

LOT 16 - PANNEAUX SOLAIRES

4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 15 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en septembre 2024.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mardi 28 mai 2024 à 12H00

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE

- Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr

Renseignements techniques :

Au Service DDP, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Monsieur Tarek BOUKDJAR - 03.25.810.810 tboukdjar@mon-logis.fr

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 30/04/2024

Le Directeur Général, Serge LAURENT

M2405229

www.mon-logis.fr

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

III Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0067.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03-25-71-17-17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements,...., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous section 4) ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 24 mai 2024 à 17h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres ne sont pas autorisées

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux (70 %) ;

2. Valeur technique Travaux (30 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Travaux de création d'une chaufferie gaz au sein d'une résidence étudiante 3 impasse Jolyot à Troyes (10000).

Code CPV principal :

45331100-7 : Travaux d'installation de chauffage central.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : la commune de Troyes (10000).

Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : 10 Semaine(s)

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS : Le marché n'est pas alloté.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : OUI, une visite des lieux est programmée sur site lundi 13 mai 2024 à 14h30 et mercredi 15 mai 2024 à 15h30.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/04/2024.

M2405107

Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais.

Type de Numéro national d'identification : SIRET.

N° National d'identification : 20006683500014.

Ville : ANGLURE.

Code postal : 51260.

Groupement de commandes : Non.

Département(s) de publication : 51.

SECTION 2 - COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=31423

Identifiant interne de la consultation : 2024-ST-003.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : Cyril LAURENT.

SECTION 3 - PROCEDURE

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir RC ;

- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir RC ;

- Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir RC.

Technique d'achat : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS : 07/06/2024 à 12:00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non.

SECTION 4 - IDENTIFICATION DU MARCHÉ

INTITULÉ DU MARCHÉ : Aménagement de la rue du Fossé de Braux à MARCILLY SUR SEINE.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : MARCILLY SUR SEINE.

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Marché alloté : Non.

SECTION 6 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire : Non.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 02/05/2024.

M2405274

Avis d'attribution



MON LOGIS - Groupe Action Logement

Réalisation d'une fouille archéologique préventive
Lieu dit «La Cérose» à VERRIERES (10)

Avis d'attribution

Marché de travaux

Procédure adaptée Suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 28.958.688,45 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ :

Le présent avis concerne les travaux suivants : Réalisation de fouille archéologique

Les travaux se situent à l'adresse suivante : A VERRIERES - LIEUDIT «LA CEROSE».

Les prestations ci-avant font l'objet d'un lot unique.

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 19/04/2024

LOT N° : UNIQUE - INTITULE LOT : FOUILLES ARCHEOLOGIQUES - NOM CODE POSTAL VILLE INRAP 75685

PARIS CEDEX - MONTANT € HT : 14.364.812,85.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 26/04/2024

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2405064

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE,

DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE

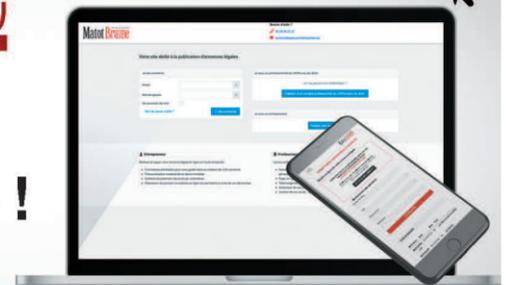
POUR L'ENVIRONNEMENT...



PETITES AFFICHES
Matot Braine
ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FIDUCIAIRE
CHAMPAGNE-ARDENNE

annonces.matot-braine.fr

Votre solution
100 % digitale !



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr**Marne****VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS**

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**TAOVA / SOCIÉTÉ
VITRYATE
ELECTRIQUE****Avis de cession de fonds
de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520) du 17 avril 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 19 avril 2024, dossier 2024 00017449 référence 5104P04 2024 A 00437.

La société TAOVA, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 5 rue Raoul Follereau - SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520) et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 880 569 975 ;

A CEDE :
A la société SOCIÉTÉ VITRYATE ELECTRIQUE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège social est situé 40 avenue Jean Jaurès à VITRY LE FRANCOIS (51300), son fonds de commerce d'électricité générale, d'éclairage public et d'installation de contrôle d'accès et d'interphone, sis et exploité 2 rue Saint-Eloi à BAZANCOURT (51110), moyennant le prix de quarante mille six cent cinquante-cinq euros (40.655 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} avril 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales au 2 rue Saint-Eloi à BAZANCOURT (51110), établissement où est exploité le fonds de commerce pour la validité avec une copie auprès du cabinet SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 rue Jean Mermoz à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Pour avis.
M2405174

**CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ**

AVOCATS
ASSOCIES

IMMO ATYPIQUE**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 24/04/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : IMMO ATYPIQUE

Objet social : Toute activité de transaction immobilière, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises
Siège social : 12 boulevard Lundy, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. RENARD Lucas 7, place du 30 août 1944 51100 REIMS M2404981

**4WAYS
MULTIMODAL****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 17/04/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : 4WAYS MULTIMODAL

Objet social : Le transport ferroviaire de fret conventionnel et combiné, la prestation de gestion d'infrastructures.
Siège social : 8 bis Rue Gabriel Voisin, 51100 REIMS
Capital : 50 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. WILSON Thomas 26 Rue de Dijon 71100 CHALON SUR SAONE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
M2404777

PALAUVA**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 19/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PALAUVA
Objet social : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers.

Siège social : 4 allée du Rouergue, 51200 EPERNAY
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. COLLARD Patrick 65 rue Jean Jacques Rousseau 51200 EPERNAY

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
M2404828

Pour avis.
M2405238

«BARON VERDE»

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
REIMS (Marne) - 15 rue Baron

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 25 avril 2024, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : «BARON VERDE».
SIÈGE SOCIAL : REIMS (Marne), 15 rue Baron.

OBJET :
- l'achat, la vente, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000 €) divisé en 100 parts sociales numérotées de 1 à 100, de Dix Euros (10 €) chacune de valeur nominale.

AGRÈMENT : Il a été institué un droit d'agrément donné par les associés sous la forme d'une décision collective extraordinaire pour toute mutation au bénéfice d'un tiers non associé.

GÉRANTS :
- Monsieur Jean-François JANNIN, demeurant à REIMS (Marne), 15 rue Baron ;

- Madame Claire SAUMEN, demeurant à REIMS (Marne), 15 rue Baron.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion;
M2405078

**SAS LES
TRANCHEES****Avis de constitution**

Par acte sous seing privé en date du 20/04/2024, il est constitué une SAS dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION : LES TRANCHEES.
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE : Ferme de la Lorraine - Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX.

OBJET : la société a pour objet en France et dans tous les pays :

- la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation commerciale, agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés civiles,

- l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire,

par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes,

- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques

- la gestion administrative sous forme de gérance ou non, de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

PRÉSIDENT : M. Nicolas LOMBERTY, demeurant Ferme de la Lorraine - Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX.

IMMATRICULATION : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.
M2405238

**«BARON
D'OLENE»**

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : REIMS (Marne)
15 rue Baron

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 25 avril 2024, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : «BARON D'OLENE».

SIÈGE SOCIAL : REIMS (Marne), 15 rue Baron .

OBJET :
- l'achat, la vente, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Mille € (1.000 €) divisé en 100 parts sociales numérotées de 1 à 100, de dix € (10 €) chacune de valeur nominale.

AGRÈMENT : Il a été institué un droit d'agrément donné par les associés sous la forme d'une décision collective extraordinaire pour toute mutation au bénéfice d'un tiers non associé.

GÉRANTS :
- Monsieur Jean-François JANNIN, demeurant à REIMS (Marne), 15 rue Baron ;

- Madame Claire SAUMEN, demeurant à REIMS (Marne), 15 rue Baron.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion.
M2405079



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

PRO ALLIA TP**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution en date du 26 avril 2024, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, dénommée «PRO ALLIA TP», au capital de 10.000 €, ayant pour objet en France et à l'étranger :

- Tous travaux dans le domaine du B.T.P (Bâtiments, Travaux Publics), notamment travaux de terrassement, divers travaux publics, voirie, réseau, assainissement, aménagement extérieur ;
- Location de matériels destinés à des travaux publics.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Son siège social est à ST MARTIN L'HEUREUX (51490), 5 rue du Moulin.

Est nommé pour une durée illimitée en qualité de Président, Monsieur Jean-Baptiste MINAÏR, demeurant à ST MARTIN L'HEUREUX (51490), 5 rue du Moulin.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.

DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

AGRÈMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Pour avis : Le Président.
M2405088



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

LJ KITCHEN**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 09/04/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LJ KITCHEN

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide à emporter ou à livrer sous franchise

Siège social : 30 rue de courcelles, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LE JEUNE PAUL 169 rue du barbâtre 51100 REIMS
Le gérant
M2405093

SUTY WINES**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 26/04/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SUTY WINES

Objet social : Achat et vente de vins, vente de boîtes de vins et de produits liés au vin et aux arts de la table, pour des particuliers et/ou des professionnels,

Siège social : 4 PLACE DU LUXEMBOURG, 51700 DORMANS

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. SUTY Sylvain 4 place du Luxembourg 51700 DORMANS

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
M2405094

**VALRO****Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND, Notaire à EPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, le 5 mars 2024, a été constituée la société, savoir :

DÉNOMINATION : VALRO.
FORME : Société civile.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €) divisé en 100 parts, de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de Lorraine - 51200 EPERNAY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : Monsieur Valentin GUILLEUX, demeurant à EPERNAY (51200), 158 rue de L'Hôpital Auban -Moët et Madame Romane GALAND, demeurant à MONTMORT LUCY (51270), 44 rue de la Libération.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100).

CESSION DE PARTS - AGRÈMENT : Toute cession de parts est soumise à l'agrément de l'unanimité des associés.
Pour avis : Maître Romain BRIAND.
M2405095

**SCEV «LE MONT
DE REUIL»****Avis de constitution**

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} mai 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEV.
DÉNOMINATION : «LE MONT DE REUIL».

SIÈGE SOCIAL : 2 rue de la Coopérative - 51480 OEUILLY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Dominique BART, demeurant 2 rue de la Coopérative - 51480 OEUILLY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2405255

V-LOCK

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 3 ruelle du rocher
51110 POMACLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à POMACLE du 8 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : V-LOCK

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Siège social : 3 ruelle du rocher 51110 POMACLE.

Objet social :
- la vente d'emplacements sécurisés pour garer son vélo, la fourniture de solutions de stationnement pour vélos, y compris la conception, l'installation et la maintenance de systèmes de stockage de vélos sécurisés.

- le développement, commercialisation et distribution d'applications mobiles et web permettant la gestion, la réservation et l'accès aux emplacements de stationnement pour vélos, ainsi que la prestation de services connexes, tels que la sécurité, l'assistance et l'entretien des infrastructures de stationnement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros,

Présidence : Monsieur Antoine DESVERONNIERES, demeurant 51 rue André Beury, 10000 TROYES.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés de REIMS.

La Présidence
M2405122

SCI PETITS FAMILY**Avis rectificatif**

Suite à l'annonce n° M2404287 paru le 10 avril 2024 il convient de lire : Le capital social est fixé à la somme de : Trois cent vingt mille Euros (320.000,00 €).

Pour avis : Le Notaire.
M2405132

SCI DES ARUMS

Société civile immobilière
Siège social :
8 rue des Limons
51530 BRUGNY VAUDANCOURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2024, à BRUGNY VAUDANCOURT, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI des ARUMS.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue des Limons - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et emprunter les deniers nécessaires à ces acquisitions.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GERANCE : Monsieur Vincent HERBLOT et M^{me} Morgane DARANTIER, habitant 8 rue des Limons - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT assuré la co-gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2405153

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Hmz Conseils

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 bis rue Werle
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/02/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : Hmz Conseils.

SIÈGE SOCIAL : 1 bis rue Werle - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : la détention de titres des sociétés d'expertise comptables ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable. Elle peut avoir des activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Hervé Menezes, demeurant 1 bis rue Werle - 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2405147



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI 44 LUSSAC

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 boulevard Lundy
51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous seing privé en date à 27 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI 44 LUSSAC

Siège social : 50 boulevard Lundy 51100 REIMS,

Objet social :

- l'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'entretien, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles,

- l'aliénation de tous biens et droits immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, -- la souscription de tout prêt avec ou sans garantie, l'octroi au titre des dettes et engagements contractés par la société, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jean-Michel JACQUET demeurant 12 impasse de la Justice 51100 REIMS

Clauses relatives aux cessions de parts :

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance et ce, même si les cessions sont consenties à un associé, ou au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis
La Gérance

M2405183

«Xavier FELIX»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 24 avril 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION : «Xavier FELIX».

CAPITAL : 2.000 €.

SIEGE : 11 rue Vallée de la Somme - 51230 LENHARRÉE.

OBJET :

- la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

- l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-proprétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes

- la gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Xavier FELIX, demeurant 11 rue Vallée de la Somme - 51230 LENHARRÉE.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2405195

VTC EXCLUSIVE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 14 avenue de Laon 51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à REIMS du 23/04/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : EURL

Dénomination sociale : VTC EXCLUSIVE

Siège social : 14 avenue de Laon, 51100 REIMS

Objet social : l'exploitation de voitures de transport avec chauffeur (VTC)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Armenak VAROSYAN, demeurant 14 avenue de Laon 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Reims.

Pour avis La Gérance

M2405240

**TOUTES
LES SEMAINES
VOTRE JOURNAL
MATOT BRAINE
POUR**

120€



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

SARCELET NOTAIRES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/02/2024, il a été constitué une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARCELET NOTAIRES

Objet social : L'exercice en commun de la profession de notaire

Siège social : 9 place du Général Leclerc, 51800 SAINT MENEHOULD

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. SARCELET Sylvain 9 place du Général Leclerc 51800 SAINT MENEHOULD

M2405271

MODIFICATION DE STATUTS



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 EPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

CHAMPAGNE FOINON

Société civile d'exploitation agricole

Société civile

au capital de 8.000 Euros

Siège social :

Rue du Cuirassé Bretagne

51480 FLEURY LA RIVIERE

503 313 058 R.C.S. Reims

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée «CHAMPAGNE FOINON» réunis en assemblée générale extraordinaire le 1^{er} janvier 2024, a décidé :

De nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Madame Corinne FOINON, demeurant à 3 rue du Cuirassé Bretagne - 51480 FLEURY LA RIVIERE ;

- Monsieur Sylvain FOINON, demeurant à 11 rue de Reims - 5120 EPERNAY.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2403040

SCEAV ALAIN REYNAL

Société civile

au capital social de 6.000 Euros

1 rue du Château d'Eau

51290 ARZILLIERES NEUVILLE

800 732 992 R.C.S. Chalons En Champagne

Avis modificatif

Par PVAGE du 1/04/24, les associés ont agréés Florine LEPAGE, demeurant 6 rue de l'Hermitage - 10450 BREVIANDES, en qualité de gérante et ont fixé le capital social à 6.300 €. M2404893



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

VADIN AURELIE

Société civile

au capital de 855.050 Euros

Siège social : 12 rue de la Coopérative

51480 CUMIERES

514 277 151 R.C.S. Reims

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 24 avril 2024, Madame Aurélie ROBINET, demeurant 19 rue du Professeur Langevin à EPERNAY (51200) et Madame Muriel ROBINET, demeurant 28 rue Chocabelle à EPERNAY (51200) ont été nommées en qualité de cogérantes rétroactivement au 17 mars 2023, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Luc VADIN, décédé le 30 septembre 2022.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-Luc VADIN sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La cogérance.

M2404945



FCN

57 Chaussée du Port

CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

Tél. : 03.26.68.39.58

E.A.R.L. DESAUTELS-CUIRET

Exploitation agricole à responsabilité limitée

au capital de 28.599,43 Euros

Siège social :

4 rue des Gouttes d'Or - OGER

51190 BLANCS COTEAUX

421 681 941

RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Pascal DESAUTELS de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2404730

Champagne Michel LAVAL

Société civile au capital de

10.000 Euros

Siège social : 5 rue des écoles

51480 BOURSAULT

R.C.S. : Reims 522 447 457

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} mars 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 5.300 € et porté ainsi de 10.000 € à 15.300 €, par création de nouvelles parts sociales et incorporations de réserves.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2403498



FCN Reims Moissons

7 Rue Gabriel Voisin - CS80018

51686 REIMS CEDEX 2

IMHOTEP DIGITAL HEALTHCARE S.A.S.

Société par actions simplifiée

au capital de 23.847 Euros

Siège social : 2 rue Maryse Hilsz

92300 LEVALLOIS PERRET

887 950 228 R.C.S. Nanterre

Aux termes des délibérations en date du 26 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé, à compter du même jour, de

- modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter celle de « SynApp Healthcare » ;

- transférer le siège social du 2 rue Maryse Hilsz - 92300 LEVALLOIS PERRET au 3 rue Buirette - 51100 REIMS.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 887 950 228 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

PRESIDENT : Monsieur Maxime Imad BOU SAID, demeurant 2 rue Maryse Hilsz - 92300 LEVALLOIS PERRET.

Pour avis : Le Président.

M2404671

JULIE DIFFUSION

Société par actions simplifiée

au capital de 800 000 euros

Siège social : 20 bis rue du Cadrans

St Pierre

51100 REIMS

439 628 892 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 20 bis rue du Cadrans St Pierre 51100 REIMS au 28 rue Ginoux 75015 PARIS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente
M2404736

M2404736

FIR

Société civile immobilière

au capital de 1.524,49 Euros

Siège social : 1 bis rue Saint Médard

51490 PONTFAVERGER

MORONVILLIERS

401 154 828 R.C.S. Reims

Par décision d'AGE du 07/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 27 rue de la Briqueterie - 08270 NOVION PORCIEN à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Radiation au R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2404892

M.R.P

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 124 rue de Vesle

51100 REIMS

843 008 640 RCS REIMS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14/04/2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Hossain MONIR à compter de ce jour et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Hossain MONIR a été supprimée.

Pour avis la Gérance.

M2404902



Cabinet Arnaud COLSON

EXPERT COMPTABLE

PA du Pré Moinot, Rue des minières

52100 Saint-Dizier

ETBIM

Société par actions simplifiée

au capital de 500 Euros

Siège social :

6 rue Docteur Joseph Bouvier

51100 REIMS

903 493 310 R.C.S. Reims

D'un procès verbal de l'assemblée générale du 01/04/2024, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/04/2024 de REIMS (Mame) 6 rue Docteur Joseph Bouvier, à 6 rue des Moulins - 52100 SAINT DIZIER.

En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention : Le siège social est fixé à 6 rue Docteur Joseph Bouvier - 51100 REIMS ;

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FilorAvocats

659 Avenue Paul Muller
CS 50133
54601 VILLERS LES NANCY CEDEX
Téléphone : 03.83.92.31.00

ABC.DER-DURET

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 10.000 Euros
Siège social : 51-57 rue du Barbâtre
51100 REIMS
478 417 868 R.C.S. Reims

Modification de la forme juridique

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2024, la collectivité des associés a décidé de transformer la société à responsabilité limitée « ABC.DER-DURET » en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 10.000 €.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
FORME : La société, précédemment sous forme de société à responsabilité limitée, a adopté celle de la société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION ET DIRECTION : Avant sa transformation en Société par Actions Simplifiée, la société était gérée par : Monsieur Régis DURET demeurant POUILLON (51), 7 rue Derrière le Four en sa qualité de gérant. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par : Monsieur Régis DURET, ci-avant désigné en sa qualité de président.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Un associé ne peut se faire représenter que par un autre associé justifiant d'un mandat.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les opérations de toutes natures réalisées par l'associé unique sont libres.

Sauf si elle est consentie entre associés, toute cession ou transmission d'actions entre vifs à quelque titre que ce soit, même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant dans les conditions de l'assemblée générale ordinaire.

Le Président.

M2405071

SARL PUISE SOLEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : Ferme de Puisse
51800 BRAUX SAINTE COHIERE
948 652 839 R.C.S. Châlons En Champagne

Avis modificatif

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/05/2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société et de modifier la gérance à compter du 01/05/2024.

CAPITAL SOCIAL :
- Ancienne mention : Capital de 20.000 € ;
- Nouvelle mention : Capital de 80.000 €.

GÉRANCE :
- Ancienne mention : M. Maxime MARCOUX demeurant Ferme de Puisse - 51800 BRAUX SAINTE COHIERE.
- Nouvelle mention : - M. Maxime MARCOUX demeurant Ferme de Puisse - 51800 BRAUX SAINTE COHIERE.
- M^{me} Caroline MARCOUX-FLAMAIN demeurant Ferme de Puisse - 51800 BRAUX SAINTE COHIERE.

Pour avis : La gérance.

M2405092



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

SCI VAUTHIER-LE-NOIR

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
7 rue Vauthier-le-Noir
51100 REIMS
329 844 559 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 21 mars 2024, il a notamment été décidé de transférer le siège social de REIMS (51100), 7 rue Vauthier-le-Noir à REIMS (51100), 58 rue du Jard, à compter du 21 mars 2024.

L'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à : REIMS (51100), 58 rue du Jard.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Aux termes desdites décisions unanimes, il a également été décidé de proroger la durée de la société d'une durée de cinquante (50) ans à compter du 21 mars 2024.

L'article 5 - DUREE des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2405084



société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

B.F.H EQUIPEMENTS

SAS au capital de 300.000 Euros
Siège social :
12 rue de la Nau des Vignes ZI
51520 LA VEUVE
444 589 436 R.C.S. Châlons En Champagne

En date du 02/04/2024, l'assemblée a nommé Monsieur Simon HOFMANN, demeurant 16 chemin du Télégraphe - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de directeur général.
Mention au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2405152

EARL «DU VASSEUX»

Capital social : 67.000 Euros
Siège social :
7 rue du Grès - 51530 CHOUILLY
RCS Reims 522 338 870

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2024 a décidé de transformer l'EARL «SCEA» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «DU VASSEUX».
DURÉE : 99 années, terme fixé au 11 mai 2109.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Grès - 51530 CHOUILLY.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 67.000 €.

GÉRANCE :
- Monsieur Laurent LEVEQUE, demeurant 7 rue du Grès - 51530 CHOUILLY,
- Monsieur Emilien VARNIER, demeurant 10 Chemin de Derrière les Tours - 51150 PLIVOT. (AGE du 15 avril 2024).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

Pour avis : La Gérance.

M2405086



AVOCATS ASSOCIÉS

CHAMP'POM EXPORT

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 4, rue des Abbesses
51120 SAINT REMY SOUS BROYES
RCS de REIMS n°510 227 176

Avis de transformation

L'AGE du 26/04/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 26/04/2024 et a nommé en qualité de président DELAIRE ET FILS, SAS au capital de 624 525 €, ayant son siège social 4, rue des Abbesses 51120 SAINT REMY SOUS BROYES, immatriculée sous le n°398731810 au RCS de REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Les cessions sont libres en toute circonstance.

Mention : RCS de REIMS.

M2405100



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

S.E.F.I.C

Société Anonyme
au capital de 78 200 euros
Siège social : 11, Place Royale
51100 REIMS
336 880 604 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 13 novembre 2117, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

M2405101



ROBERT HOLDING

S.A.S.
au capital de 7.402.000,00 Euros
Siège social : 11 route de Chavot
51530 MONTHELON
791 639 917 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MONTHELON (Marne) du 28 février 2024, les associés de la société ROBERT HOLDING ont désigné un nouveau président en remplacement de Monsieur Philippe ROBERT, président démissionnaire.

En conséquence de ce qui précède, la mention suivante est modifiée :

ANCIENNE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Philippe Jacques Michel ROBERT, demeurant 15 route de Chavot à (51530) MONTHELON.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENTE : Madame Anne-Sophie Andrée Michèle ROBERT, demeurant 49 rue des Vignes à (51480) VAUCIENNES.

M2405155

DIANE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
32 rue de Sompuis
51300 BLACY
913 098 604
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Par décisions du 11/4/2024, l'associé unique a décidé : La transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Pierre-Henri GERARD, demeurant à BLACY (51300), 32 rue de Sompuis.

Le transfert du siège social à VITRY LE FRANCOIS (51300), 21 rue des Sœurs.

Dépôt légal au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2405103



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

GH IMMO REIMS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de l'Ecu
51100 REIMS
922 180 310 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 avril 2024, l'associée unique a décidé :

- de nommer Monsieur Philippe PETIT, demeurant 19 boulevard Pasteur à REIMS (51100), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Muhacir ARSLAN, démissionnaire ;

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «GH IMMO REIMS» par «CAGIM REIMS CENTRE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- de transférer le siège social du 1 rue de l'Ecu - 51100 REIMS au 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2405145

SeVeal

Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 3.349.599 Euros
Siège social :
12 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
757 803 689 R.C.S. Reims

Lors du Conseil de surveillance du 30 janvier 2024, il a été décidé de nommer Monsieur Julien BOURNAISON, demeurant 2 Route de Vaudemange - 51400 LIVRY LOUVERCY, en qualité de membre du Conseil de surveillance de la société en remplacement de Monsieur Jean-Luc LATRAYE, démissionnaire.

Pour avis.

M2405217



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI J.E.C.

Société civile immobilière au capital de 300.000,00 Euros
Siège social :
46 rue du Général Leclerc
51140 CHENAY
920 049 525 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, Notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 17 avril 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social situé à CHENAY (51140), 46 rue du Général Leclerc, pour le fixer à PARIS (75010), 39 rue de Dunkerque, à compter du même jour, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de REIMS et l'immatriculation requise auprès du R.C.S. de PARIS.

Pour insertion,
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.

M2405165

KONSILIA INVEST

Société civile immobilière au capital de 100.500 Euros
Siège social : 4 rue de Ventelay
51140 BOUVANCOURT
898 742 0269 R.C.S. Reims

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 06.09.2023 que le capital social a été augmenté de 100.000 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents € (500 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent mille cinq cents € (100.500 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2405166



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE CHAMPENOISE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine au capital de 40.000 Euros
Siège social : 20 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY
822 387 890 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 25/04/2024, l'associée unique a décidé à compter du 01/05/2024 :

1. d'augmenter le capital social d'une somme de 20.000 € pour de 40.000 € à 60.000 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à quarante mille euros (40.000 €) ;
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante mille euros (60.000 €).

2. de nommer en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée : M. Guillaume RACLE demeurant 10 rue de la Haute Borne - 51390 GUEUX.

GERANT :
- Ancienne mention : M^{me} Caroline MASSET ;
- Nouvelle mention : M^{me} Caroline MASSET et M. Guillaume RACLE.

Pour avis.

M2405168



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SARL ABBC CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 58 avenue de Laon
51100 REIMS
753 793 199 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 avril 2024, l'associée unique a décidé :

- de nommer Monsieur Philippe PETIT, demeurant 19 boulevard Pasteur à REIMS (51100), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Muhacir ARSLAN, démissionnaire ;

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL ABBC CONSEIL» par «CAGIM REIMS NORD» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- de transférer le siège social du 58, avenue de Laon - 51100 REIMS au 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2405154



SOCIETE D'EXPLOITATION DU VIGNOBLE DEHOURS - S.E.V.D.

Société à responsabilité limitée au capital de 504.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Chapelle
51700 MAREUIL LE PORT
388 366 874 R.C.S. Reims

En date du 17/04/2023, l'AGE a décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, sa durée, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 504.000 €. Jérôme DEHOURS, demeurant à MAREUIL LE PORT (51700), 1 rue de la Chapelle, est nommé en qualité de Président.

TRANSMISSIONS DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, même entre associés, au profit d'un conjoint, d'ascendants ou de descendants, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable des associés donné à la majorité de 84% des droits de vote.

L'Inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

M2405163

ARKHAR

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €
Siège social : 55 rue Coquebert 51100 REIMS
498 507 193 RCS REIMS

L'AGE du 25/04/2024 a décidé de modifier l'objet social à toutes activités liées à l'exploitation de centres de lavage automobile et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

M2405213

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



PRO SANTE CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 Euros
Siège social : 10 rue De La Haute Borne
51390 GUEUX
901 741 280 R.C.S. Reims

Suivant décision en date du 25/04/2024, l'associé unique a décidé à compter du 01/05/2024 :

1. de modifier l'objet social en supprimant les activités de prestations de service de conseils en matière d'affaires et de gestion et en les remplaçant par : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine ; La Société pourra en outre détenir, gérer et administrer tous biens et droits immobiliers, détenir des parts sociales ou des actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquiescer et d'administrer des immeubles, sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations ; et fournir des prestations de services, sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.

2. de transformer la société en société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine sous forme de société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200.000 €, divisé en 2.000 parts sociales de 100 € chacune. M. Guillaume RACLE, demeurant 10 rue De La Haute Borne - 51390 GUEUX, est maintenant dans ses fonctions de Président à l'issue de cette transformation.

Pour avis.

M2405173



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

F.M.P. SAS (Froid Matériel Professionnel)

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 Euros
Siège social :
29 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
753 398 056 R.C.S. Reims

Démission de directeur général

Aux termes des décisions en date du 15 avril 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Lilian CAMPAGNA de ses fonctions de directeur général avec effet du 29 avril 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : Le président.

Avis de transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2024, la présidente a décidé de transférer le siège social du 47 rue Louis Pasteur, ZAC La Neuville à REIMS (51100) au 29 rue Joseph Cugnot à TINQUEUX (51430) à compter du 29 avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2405175



CULTURE 10

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
siège social à CORROY (51230)
8 ruelle des Planches
R.C.S. Reims 921 149 829

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES (10000), le 25 mars 2024, enregistré au SPFE de TROYES, le 04/04/2024, référence 2024N455, Monsieur Alexandre SUBTIL démissionne de ses fonctions de co-gérant ; le siège social est transféré à SAINT FLAVY (10350), 14 route de Prunay.
Radiation R.C.S. REIMS.
M2405169



KUBRY

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 allée des Reguins
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
Transféré au
7 place Léon Bourgeois
51130 BLANCS COTEAUX
853 729 036 R.C.S. Reims

RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE n° M2402741 du 05/03/2024 : Il fallait lire «Egalement, l'AGE a décidé de nommer en qualité de co-gérante à effet du même jour et pour une durée illimitée M^{me} Virginie BRISSON, demeurant 7 place Léon Bourgeois - 51130 BLANCS COTEAUX». Le reste de l'annonce légale restant inchangé. La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 853 729 036 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2405170

UBC IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
108 avenue de Champagne
FRIGNICOURT (51300)
831 16 4280 R.C.S. de Chalons En Champagne

Suivant un acte reçu par Maître Sébastien MORET, notaire à POGNY, 1, rue de Châlons, le 26 avril 2024, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social Pour le porter de 1.000,00€ à 1.580,00€
- et la nomination de Madame Sixtine CRAVERO, demeurant à SAINT GERMAIN LA VILLE (51240), 14 ruelle Crépion, en qualité de gérante.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention : Me Sébastien MORET.

M2405172

SCEA DE VAREILLES

Capital social : 136 192 Euros
Siège social : 1 rue du Nid
51270 BANNAY
R.C.S. Reims 333 187 151

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20/04/2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 20/04/2024 :

- Nomination de M. Maxime BERTHE, demeurant La Croix Marotte - 51270 BANNAY, en qualité de gérant.

Pour avis : La gérance.

M2405177



SACREE MARIANNE BY L'INSTANT CHAMPENOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES
948 995 410 RCS Reims

Démission directeur général

Suivant délibérations en date du 09/02/2024, l'AGE a pris acte de la démission de M. Sylvain DEFAYOLLE de ses fonctions de Directeur Général à effet du même jour et a décidé de ne pas le remplacer.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2405256



AMP Financière

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 333 500 euros
Siège social : 1, rue des Moissons - ZAC Witry-Caurel - BP2 51420 WITRY LES REIMS
353 847 734 RCS REIMS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 333 500 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.

DIRIGEANTS : Monsieur Philippe PAPIN gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe PAPIN demeurant 9 rue Gueloche 51420 WITRY LES REIMS
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Alexis PAPIN demeurant 16 rue Gérard Philippe 51100 REIMS

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : AUDIMIS GRAND EST et LAVYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, titulaires, et Madame Alexandra LOILLIER, suppléant.

Pour avis Le Président

M2405182



CULTURE 51

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
siège social à :
CORROY (51230)
8 ruelle des Planches
R.C.S. Reims 919 926 006

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, Notaire à TROYES (10000), le 25 mars 2024, enregistré au SPFE de TROYES, le 04/04/2024, référence 2024N456, Madame Sabine VAJOU démissionne de ses fonctions de co-gérant.

Modification R.C.S. REIMS.

M2405178



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI DU BOURRELIER

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 26 avril 2024, dont une expédition est en cours de publication au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS, il a été constaté l'augmentation de capital social décidée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 19 avril 2024, de la société dénommée SCI DU BOURRELIER, Société civile immobilière au capital de 40.000,00 €, dont le siège est à JALONS (51150), 69 rue Nationale, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 448 233 155, afin de porter le capital initialement fixé à quarante mille Euros (40.000,00 €) à soixante-dix-huit mille cinq cent vingt Euros (78.520,00 €), en suite des apports à titre pur et simple effectués par Monsieur Bernard COLLARD, d'une somme en numéraire de 100.000,00 € et de la nue-propriété de biens et droits immobiliers sis à JALONS, 65 rue nationale, cadastrés section A numéros 1109, 1225 et 1227 pour une valeur en nue-propriété de 135.000,00 €, à compter du 26 avril 2024.

M2405197

SeVeal

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 3.349.599 Euros
Siège social :
12 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
757 803 689 R.C.S. Reims

Lors du Conseil de surveillance du 26 avril 2024, il a été décidé de nommer Monsieur Mickaël PORTEVIN, demeurant 12 rue du Faubourg de Reims - 51110 BOURGOGNE-FRESNE, en qualité de membre du Conseil de surveillance de la société en remplacement de Monsieur Philippe BONVALLET, démissionnaire.

Pour avis.

M2405218



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

SCEA GIROD

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 244.600 Euros
Siège social :
4 Grande Rue
51250 ALLIANCELLES
841 004 351
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé :

- de nommer Monsieur Cédric GIROD, demeurant 1 rue du Chanois - 51250 ALLIANCELLES, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Odile GIROD et de modifier l'article 16 des en conséquence par la suppression du nom de Madame Odile GIROD sans qu'il soit procédé à son remplacement.
- de transférer le siège social du 4 Grande Rue - 51250 ALLIANCELLES au 1 rue du Chanois - 51250 ALLIANCELLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2405220



EARL MARTINOT

au capital de 190.000 Euros
Siège social :
Rue du Grand Pas
51260 VILLIERS AUX CORNEILLES
RCS Reims 422 962 654

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mai 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Kylian MARTINOT, demeurant Route de VARANGE 51260 VILLIERS AUX CORNEILLES, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Reims.

Pour avis : La gérance.

M2405221

SAS «E N J 2 A»

Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 Euros
Siège social : 206 rue Haute
51230 EUVY
R.C.S. Reims 842 457 541

L'assemblée générale extraordinaire du 25/02/2024 a décidé de réduire le capital social d'une somme de 125.000 € pour le ramener de 500.000 € à 375.000 € par voie rachat d'actions. Le procès-verbal des décisions du président du 17/04/2024 a constaté l'absence d'opposition des créanciers, la réduction de capital se trouve donc définitivement réalisée à compter du 17/04/2024.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2405232

SCEV «MAHE»

Capital social : 165.354 Euros
Siège social :
1 allée du Pressoir - Tauxière-Mutry
51150 VAL DE LIVRE
RCS Reims 341 336 717

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social, le ramenant à 152.400 €.

Pour avis : La gérance.

M2405258

SCEA «DU VALLON»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
12 rue Haute - 51230 CORROY
RCS Reims 438 307 233

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social le ramenant à 6.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2405264

SCEA «DU MOUTIER»

Capital social : 110.000 Euros
Siège social :
12 rue Haute - 5123 CORROY
R.C.S. Reims 414 414 465

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social le ramenant à 82.500 €.

Pour avis : La gérance.

M2405266

SAS «SAGPA»

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Complexe Agricole du Mont Bernard
BP 525, Route de Suippes
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
508 372 935

L'assemblée générale ordinaire du 07/06/2023 a pris acte du non renouvellement de :

- La SAS LOSSER AUDIT, commissaire aux comptes titulaire ;
- M^{me} Armelle PREVOT commissaire aux comptes suppléant de leurs fonctions au sein de la société à compter du 07/06/2023.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2405270

MKP INVEST

Société civile au capital de 63 010 €
porté à 64 000 €
Siège social : 29 rue de Béthény La Neuville 51100 REIMS
839 230 240 RCS REIMS

L'AGE du 03/04/2024 a décidé l'augmentation du capital social de 990 € par voie d'apport en nature.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

M2405283

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «PORTIER»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
20 rue du Nochet
51300 SAINT AMAND SUR FION
RCS Châlons en Champagne
880 206 974

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2405097

VAL SOANA

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 7 rue Chanzy - 51800 STE MENEHOULD
949 278 022 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes d'une décision en date du 22/04/2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

M2405252

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FUSION

Terroirs et Vignerons de Champagne

Union de coopératives agricoles à capital variable
Siège social : CD 40 A Plumecoq
51530 CHOUILLY
Agrément n° 14 450
R.C.S. de Reims n° 775 611 924

Avis de dépôt de traité de fusion

Terroirs et Vignerons de Champagne, union de coopératives agricoles à capital variable, s'élevant à 4.204.545 € au 31 décembre 2022, dont le siège social est situé CD 40 A Plumecoq - 51530 CHOUILLY, numéro d'agrément 14 450, immatriculée au R.C.S. de Reims sous le numéro 775 611 924.

A déposé le 2 mai 2024 aux greffes du tribunal de commerce de Reims, via le guichet unique, un traité de fusion avec la Société coopérative vinicole d'Aulnois, société coopérative agricole à capital variable, s'élevant à 71.330 € au 31 décembre 2022, agrément 02129, immatriculée au R.C.S. de SOISSONS sous le numéro 302 727 045.

Le projet a été adopté par le conseil d'administration le 2 mai 2024.

La structure post-fusion continuera d'être dénommée « Terroirs et Vignerons de Champagne ». Son siège social demeurera au CD 40 A Plumecoq - 51530 CHOUILLY.

La fusion prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. L'actif et le passif de la coopérative apporteuse seront transférés à Terroirs et Vignerons de Champagne pour leur valeur nette comptable à cette date, conformément à la réglementation applicable.

Sur cette base, la totalité de l'actif de Société coopérative vinicole d'Aulnois est évalué à 3.343.788 €. La totalité du passif est évalué à 2.657.150 €. Le montant d'actif net ainsi transmis est de 686.638 €.

En rémunération de l'apport net de la coopérative apporteuse, Terroirs et Vignerons de Champagne devra augmenter son capital par création de 20 parts de 15 € chacune.

Les parts seront portées au registre des porteurs de parts de Terroirs et Vignerons de Champagne au nom de chacun des ex-associés de la Société coopérative vinicole d'Aulnois ayant qualité pour adhérer à Terroirs et Vignerons de Champagne à raison de une (1) part sociale de quinze € (15 €) de Terroirs et Vignerons de Champagne pour une et demi (1.5) part sociale de 10 € (10 €) de la Société coopérative vinicole d'Aulnois.

Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis.

Pour avis.

M2405272

CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 19 octobre 2023
SAS DIAS SERVICES
13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire : Isabelle TIRMANT.

M2405121

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 19 octobre 2023
SARL DIAS PEINTURE
13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2405123

CONVOCAION

LE FOYER REMOIS

Société anonyme d'HLM
Au capital de 20.826.512,50 Euros
Siège social : 8 rue Lanson
51100 REIMS
R.C.S. Reims 335 581 211

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires sont convoqués au siège social de la société sis à REIMS (51100), 8, rue Lanson, **le vendredi 31 mai 2024 à 9h00**

en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- Renouvellement d'un mandat de censeur ;
- Ratification de la nomination provisoire d'un censeur ;
- Nomination d'un nouveau censeur ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires ont la faculté :

1. Soit de donner une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou partenaire pacsé (article L.225-106 du Code de Commerce).
2. Soit d'adresser une procuration à la société sans indication de mandataire.
3. Soit d'utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société cinq jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une formule de procuration est tenue à la disposition des actionnaires au siège social ou peut être demandée par lettre simple ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr.

Un formulaire de vote par correspondance est tenu à la disposition des actionnaires au siège social ou peut être demandé par lettre simple ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr.

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société cinq jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une formule de procuration est tenue à la disposition des actionnaires au siège social ou peut être demandée par lettre simple ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr.

Un formulaire de vote par correspondance est tenu à la disposition des actionnaires au siège social ou

au siège social de la société trois jours avant la date de l'Assemblée par lettre simple ou bien, compte tenu des délais postaux incertains, par courrier électronique à l'adresse ag.polehm@global-habitat.fr.

Conformément aux dispositions légales, le texte des résolutions proposées à l'adoption de l'Assemblée et les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai réglementaire. Les actionnaires souhaitant obtenir communication d'un document ou d'une information peuvent aussi adresser leur demande en ce sens par courrier électronique à l'adresse ag.polehm@global-habitat.fr ou par courrier à l'adresse du siège social.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr. Il y sera répondu dans les conditions prévues par la loi et les statuts, si elles sont parvenues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

Sauf instruction contraire, les procurations et les votes par correspondance reçus pour la première Assemblée restent valables pour toute Assemblée ultérieure, sur convocation portant sur le même ordre du jour.

Le Conseil d'Administration.

M2405141

IMMOCOOP

Société Anonyme coopérative d'intérêt collectif d'HLM
A capital variable
Siège social : 31 cours Jean-Baptiste Langlet
51100 REIMS
R.C.S. Reims 498 393 776

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires sont convoqués à REIMS (51100), 8 rue Lanson, **le mercredi 5 juin 2024 à 14h00**

en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
- Constatation des mouvements de capital ;
- Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires ont la faculté :

1. Soit de donner une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou partenaire pacsé (article L.225-106 du Code de Commerce).
2. Soit d'adresser une procuration à la société sans indication de mandataire.
3. Soit d'utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société cinq jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une formule de procuration est tenue à la disposition des actionnaires au siège social ou peut être demandée par lettre simple ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr.

Un formulaire de vote par correspondance est tenu à la disposition des actionnaires au siège social ou

peut être demandé par lettre simple ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr. Il sera fait droit à toute demande effectuée au plus tard six jours avant la date de l'assemblée. Pour être pris en considération, le formulaire de vote par correspondance devra être retourné au siège social de la société trois jours avant la date de l'assemblée par lettre simple ou bien, compte tenu des délais postaux incertains, par courrier électronique à l'adresse ag.polehm@global-habitat.fr.

Conformément aux dispositions légales, le texte des résolutions proposées à l'adoption de l'Assemblée et les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai réglementaire. Les actionnaires souhaitant obtenir communication d'un document ou d'une information peuvent aussi adresser leur demande en ce sens par courrier électronique à l'adresse ag.polehm@global-habitat.fr ou par courrier à l'adresse du siège social.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.polehm@global-habitat.fr. Il y sera répondu dans les conditions prévues par la loi et les statuts, si elles sont parvenues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée.

Sauf instruction contraire, les procurations et les votes par correspondance reçus pour la première assemblée restent valables pour toute Assemblée ultérieure, sur convocation portant sur le même ordre du jour.

Le Conseil d'Administration.

M2405143

DISSOLUTION

DE SOCIETE

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Société civile immobilière GEORGES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 77.154,44 Euros
Siège social :
CHALONS EN CHAMPAGNE 51000
4 rue Louis Bablot
Siège de liquidation :
27 Rue Pasteur
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
394 475 206
RCS Châlons en Champagne

L'AGE réunie le 26/04/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M Claude GEORGES, demeurant 27 Rue Pasteur - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 27 Rue Pasteur - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2404347

MURCA

MURCA, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 €, siège social / liquidation : 33 rue de la Libération - 51500 MAILLY CHAMPAGNE, 851 609 628 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision en date du 24/04/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Sophie MURCA, demeurant à MAILLY CHAMPAGNE (51500), 2 rue Carnot, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à MAILLY CHAMPAGNE (51), 33 rue de la Libération. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. M2405058

SCEV LA CROIX DESSAIGNE

Au capital de 1.500 Euros
Siège social :
2 rue des Coquelicots
51530 CUIS
RCS Reims 504 603 200

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2024,

L'assemblée générale extraordinaire décide de la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Jacky KREMER, demeurant 1 rue de Champagne - 51480 VENTEUIL, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 1 rue de Champagne - 51480 VENTEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405215

E. LUCAS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège : 47 Route de Bétheny, 51450 BETHENY
Siège de liquidation : 47 Route de Bétheny, 51450 BETHENY
448 937 250 RCS REIMS

L'A.G.E. réunie le 30/04/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Fabienne LITTIERRE demeurant 47 route de Bétheny 51450 BETHENY pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 47 route de Bétheny 51450 BETHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2405254

COMPTABILITÉ
DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27
ccpta.pamb@legalnet.org

SCI ST JACQUES

Dissolution

Par décision en date du 29 avril 2024, les associés de la SCI SAINT JACQUES, la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de 681.876.700 €, siège social à STRASBOURG (67100), 1 avenue du Rhin, 775 618 622 R.C.S. STRASBOURG, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738, représentée par Monsieur Bruno DELETRÉ et Hubert HETZER, domicilié au 1 avenue du Rhin - 67100 STRASBOURG ont décidé la dissolution avec liquidation de la société civile immobilière Saint Jacques, à date d'effet immédiat, par application de l'article 1844-8 du Code civil. Cette dissolution entraîne la liquidation du patrimoine de la SCI à l'issu du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Hubert HETZER est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation reste fixé au lieu du siège social. Mention au R.C.S. de REIMS. M2405263

YACINE

SASU au capital de 1 800 €
Siège social : 17 BIS BOULEVARD DE LA PAIX - 51100 REIMS
RCS de REIMS n°850 272 196

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 15/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 15/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MARCHEL FRANCIS, demeurant 22 RUE HOUZEAU MUIRON 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. M2405072

GIE MAGISTER

Siège social : 8 rue du Pré Bréda
51530 MARDEUIL
R.C.S. Reims 391 430 402

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 avril 2024, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Simon BLIN demeurant 22 rue de la Tour - 51700 VERNEUIL et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 22 rue de la Tour - 51700 VERNEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405286

CLOTURE

DE LIQUIDATION

YACINE

SASU au capital de 1 800 €
Siège social : 17 BIS BOULEVARD DE LA PAIX - 51100 REIMS
RCS de REIMS n°850 272 196

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 31/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MARCHEL FRANCIS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

l'associé unique

M2405073

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

N-TRANSDIRECT

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.800 Euros
Siège social : 26 rue General Micheler
51100 REIMS
Siège de liquidation : 26 rue General Micheler
51100 REIMS
817 984 768 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 Mars 2024 au 26 RUE GENERAL MICHELER 51100 REIMS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur NASSIRI Hamza, demeurant 5 Ter rue des Champs - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2405109

SCI «SP
IMMOBILIER»

Société en liquidation
Capital social : 80.000 Euros
Siège social :
avenue Pierre et Marie CURIE
51530 OIRY
R.C.S. Reims 480 739 093

Aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2023, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Stéphane PAKETTE, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2405162

SAS «BIOGAZ
BRAGARD»

Société par actions simplifiée en période de liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège de liquidation :
8 Chemin des Vassues
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Chalons En Champagne
847 665 569

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15.04.2024, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31.03.2024.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.
M2405210

SCEV LA CROIX
DESSAIGNE

Au capital de 1.500 Euros
Siège social :
2 rue des Coquelicots
51530 CUIS
RCS Reims 504 603 200

L'assemblée générale réunie le 31 janvier 2024 approuve le compte définitif de liquidation, décharge M. Jacky KREMER, demeurant 1 rue de Champagne - 51480 VENTEUIL, de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion, et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.
M2405216

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

TRIBUNAUX

EXTERIEURS

Référence :
Tazita Direction Nationale
3 rue du Pont des Halles - 94150 Rungis. 919 003 665
R.C.S. CRETEIL : 919 003 665
Etablissement(s) secondaire(s) : Rue du Docteur Serge Bazelaire, Zac de la Neuville - 51100 Reims. R.C.S. Reims : 2023 B 864.
Jugement du tribunal de commerce de CRETEIL en date du 24 avril 2024 reporté la date de cessation des paiements au : 30 novembre 2022.
M2405160

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :
INTERIOR'S
114 boulevard Jules Durand - 76600 LE HAVRE. RCS LE HAVRE : 311 058 838.
Etablissement(s) secondaire(s) : ZAC Nord THILLOIS - 51370 THILLOIS. RCS REIMS : 1991 B 00017.
Jugement du Tribunal de Commerce du HAVRE en date du 26/04/2024 prononçant la Liquidation judiciaire immédiate sur résolution de plan avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 26/07/2024. Administrateur : Selari Fbix Prise en la Personne de Maître Cécile Dür 35 Rue du 129^{ème} Ri 76600 Le Havre avec pour mission d'administrer le débiteur Liquidateur judiciaire : SELARL Catherine VINCENT en la personne de Maître Catherine VINCENT 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre. Date de cessation des paiements : 01/04/2024.
M2405212

Référence :
ETD CONSULTATION
11 rue d'Amsterdam - 54500 VANDŒUVRE LÈS NANCY. RCS NANCY : 754 022 051. Etablissement(s) secondaire(s) : 6 rue Henri Moissan, le Parvis - 51430 BEZANNES. RCS REIMS : 2015 B 749.
Par jugement du tribunal de commerce de NANCY en date du 26/03/2024, a prononcé la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire, liquidateur : SCP Pierre BRUART prise en la personne de Me Pierre BRUART, 161 rue André Bisiaux, ZAC Solvay, Plateau de Haye, 54320 MAXEVILLE.
M2405235

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

DARGENT
COURTAGE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 25, rue de Clairmarais,
51100 REIMS
487716672 RCS REIMS

Par décision du 15.04.2024, la société SILVER 4, SARL au capital de 1 700 100 €, ayant son siège social 25 rue de Clairmarais, 51100 REIMS, immatriculée au RCS sous le n° 799 330 584 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société DARGENT COURTAGE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société DARGENT COURTAGE au profit de la société SILVER 4, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS - 55/57, rue Thiers CS 80034 - 51724 REIMS CEDEX.
M2404584

C&N

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 10 Rue Courmeaux
51 100 REIMS
RCS Reims 844 629 501

Par décision du 30/04/2024, la société OF EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Société à responsabilité limitée au capital de 366 408 euros ayant son siège social au 10 rue Courmeaux 51100 REIMS, immatriculée au RCS sous le numéro 889906046 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société C&N, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société C&N au profit de la société OF EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Reims.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Reims, 55-57 rue Thiers, 51724 Reims Cedex.
Pour avis : Le Président.
M2404793

CANONNE ET
NEBOUT

Société par actions simplifiée
Au capital de 270 000 euros
Siège social : 10 Rue Courmeaux
51100 REIMS
R.C.S. Reims B 379 406 184

Par décision du 30/04/2024, la société OF EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Société à responsabilité limitée au capital de 366 408 euros ayant son siège social au 10 rue Courmeaux 51100 REIMS, immatriculée au RCS sous le numéro 889906046 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société CANONNE ET NEBOUT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CANONNE ET NEBOUT au profit de la société OF EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Reims.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Reims, 55-57 rue Thiers, 51724 Reims Cedex.
Pour avis : Le Président.
M2404794

**NOUVEAUX
SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS
EN TOUTE AUTONOMIE
VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr**

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Notaires

Etude de Maîtres
Jeremy MARSAN
et Vincent REGNAULD

Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

EPOUX FOURMET

Changement de régime
Matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), le 24 Avril 2024, a été effectué un changement de Régime matrimonial adoptant communauté universelle entre :

Monsieur Michel FOURMET et Madame Roselyne FOURMET, demeurant ensemble à 6 Rue de la Fontaine, à VILLERS AUX BOIS
Monsieur est né à BERRU (51420) le 27/07/1947 et Madame est née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 15/12/1948
Mariés à la Mairie de BERRU (51420) le 18/10/1969

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour l'insertion :
Maître Jeremy MARSAN,
le Notaire.

M2405052

**arquebuse
notaires associés**

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX MICAULT

Insertion - Changement
partiel de régime
matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 23 avril 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

Entre Monsieur Philippe Jean Pascal MICAULT, né à VITRY (35500) le 8 mai 1960 et Madame Edith Simone CHRISTOPHE, née à VITRY-LE-FRANCOIS (51300) le 19 septembre 1958, demeurant ensemble à SARRY (51520) 31 bis rue Haute et mariés à la mairie de MARTIGNE-FERCHAUD (35640) le 9 février 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du code civil.
Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT.

M2405234

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

EPOUX SCHMIT

Insertion - Aménagement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Frédéric LOGEART, Notaire soussigné, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», Notaires associés, titulaire d'un Office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, CRPCEN 51046, le 26 avril 2024, a été effectué un apport à communauté aménagéant le régime matrimonial.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 15 octobre 1970 ;
Madame est née à REIMS (51100) le 30 mai 1973.

Mariés à la Mairie de REIMS (51100) le 17 avril 1993 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Olivier THIENOT, Notaire à REIMS (51100), le 13 mars 1993.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Joël Fabrice SCHMIT déclare apporter la nue-propriété du bien sis à REIMS (Marne) 51100, 61 chaussée Saint Martin.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
M2405131

CAILTEAUX
NOTAIRES-DEPUIS 1758

ÉPOUX
THIEBAULT/
COUSINETAménagement de régime
matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire associé à WITRY -LES-REIMS, 2 avenue de Rethel, CRPCEN 51057, le 30 avril 2024, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial par adjonction de la clause de préciput de :

Monsieur Jean-Marc Michel THIEBAULT et Madame Marie-Christine Jeanne COUSINET, demeurant ensemble à LAVANNES (51110), 6 chemin de Chalons.

Monsieur est né à WITRY-LES-REIMS (51420) le 15 juin 1950,
Madame est née à REIMS (51100) le 21 mars 1953.

Mariés à la mairie de WITRY-LES-REIMS (51420) le 23 février 1973 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant contrat de mariage reçu par Maître Jacques REBOUL, notaire à REIMS, le 19 février 1973

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2405214

**Xavier MANGIN
Bertrand DEVINGT**
Notaires
30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

EPOUX COMPAS

Insertion - Aménagement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Xavier MANGIN, notaire à REIMS, le 30 avril 2024, M. Jean-Jacques COMPAS né à ROSNAY (51390) le 16/05/1959, et M^{me} Emmanuelle MAUDIERE née à REIMS (51100) le 05/11/1961, dmt ensemble à REIMS 14 rue Emile Cazier, mariés à la mairie de GUEUX le 30/04/1988 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pascal GILLARD, notaire à AVIZE le 28/04/1988, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial par création d'une société d'acquêts avec apport d'un bien personnel par M. Jean-Jacques COMPAS et d'un bien indivis par M. MME COMPAS-MAUDIERE et adjonction d'une clause de préciput et d'attribution sur les biens composant la société d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2405236

**LUTUN
& SHALGIAN**
Notaires Associés
Commercial - Reims - Vitry-en-Tardinois

ÉPOUX CANABAL/
BEDAGUE

Monsieur André Armand Charles Jean CANABAL, retraité, né à REIMS (51100), le 18 octobre 1940 et Madame Danièle Evelyne Huguette BEDAGUE, retraitée, née à REIMS (51100), le 09 janvier 1947, demeurant ensemble à MONTBRE (51500), 8 rue du Moulin, mariés à la Mairie de BAZOCHES SUR VESLES (02220), le 07 juin 1980, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me CIRET, notaire à REIMS, le 29 mai 1980, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 02 mai 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN.
M2405269

**Vous pouvez
VOUS ABONNER
en utilisant le bulletin
émis à cet effet
dans ce journal**

Matot Braine
Moissons les charges
nettes les résultats

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AVIS DIVERS



**Etude de Maîtres
Jeremy MARSAN
et Vincent REGNAULD**
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

**Mlle Monique
RADET**

**Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition**
Article 1007 du Code civil
**Article 1378-1 Code de
procédure civile**
**Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 28 octobre 2012 ;
Mademoiselle Monique Berthe Lucie Jeanne RADET, en son vivant retraitée, demeurant à AY (51160), 3 rue de la Chartre Maison d'accueil du Château d'AY.

Née à FERE CHAMPENOISE (51230), le 5 janvier 1931.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Décédée à EPERNAY (51200) (France), le 2 février 2024.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent REGNAULD, Notaire à BLANCS COTEAUX VERTUS, le 27 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent REGNAULD, Notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2405164

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
6 rue Arlette Rémia - T3 au 7^{ème} étage - 77,29 m² Carrez - lot 45 - Box SS - DPE : D - 186 500 € - réf : ER.17303
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2405204

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENTS :
8 all Deketelaere - T6 au 1^{er} étage - 77,98 m² Carrez - lot 63 - PK ext - DPE : D - 124.500 € - réf : ER.02051
28C bd Joffre - T3 au 3^{ème} étage - 69,20 m² Carrez - lot 938 - Box SS - DPE : D - 158.500 € - réf : ER.15481
REIMS - MAISON :
6 rue Giraudoux - T5 - 4 chambres - 91 m² env - DPE : B - 231 000 € - réf : 11603

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2405124

Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

**M^{me} Blanche Marie
BROCARD**

**Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition**
Article 1007 du Code civil
**Article 1378-1 Code de
procédure civile**
**Loi n°2016-1547 du 18
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 28 février 2010, Madame Blanche Marie BROCARD, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 16 rue Raymond Guyot, née à BEAUVAIS (60000), le 8 octobre 1917, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 7 décembre 2023, a consenti des legs universels

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître MENNETRET David, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée (SAS) « Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAULT, Franck LESCOUD et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 18 avril 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession MENNETRET David, notaire à REIMS, référence CRPCEN 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2405228

**Madame Nicole
DESMARET**

**Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition**
Article 1007 du Code civil
**Article 1378-1 Code de
procédure civile**
**Loi n° 2016-1547 du 18
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 22 avril 2024 ;

Madame Nicole DESMARET, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 45 rue Dumont d'Urville.

Née à HAIPHONG (VIETNAM), le 14 novembre 1950.

Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à REIMS (51100) (France), le 29 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludvine MARCHAND, Notaire associé à RETHEL (08300), 8 avenue Gambetta, le 22 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludvine MARCHAND, Notaire associé à RETHEL (08300), 8 avenue Gambetta, référence CRPCEN : 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

M2405158

Notaire

Maître Sandrine DROUOT
Notaire à SEUIL D'ARGONNE

**M. Jean-Michel
ATANE**

**Avis d'acceptation de
succession à concurrence
de l'actif net**

Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine DROUOT, notaire à SEUIL D'ARGONNE, le 30 avril 2024, dont une copie a été régulièrement transmise au greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE :

- Madame Salomé AGNÈS ATANE, née à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 23 novembre 1990, demeurant à VANAUULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, célibataire,

- Monsieur Hugo Christian ATANE, né à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 19 mars 1997, demeurant à VANAUULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, célibataire,

Ont déclaré vouloir accepter à concurrence de l'actif net, conformément aux articles 787 à 803 du Code civil, la succession de : Monsieur Jean-Michel Alain ATANE, né à REIMS, le 8 novembre 1964, demeurant à VANAUULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, divorcé de Madame Valérie Yvette VALLOIS, décédé à VITRY LE FRANCOIS, le 21 novembre 2023.

En leur qualité d'héritiers légaux.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Sandrine DROUOT, notaire à SEUIL D'ARGONNE (55250), 7 place Lucien Poincaré, notaire chargé du règlement de la succession.
M2405276

pjhb
NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS "PJHB, Notaires Associés"
27 Boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

**M^{me} Geneviève
ABID**

**Avis de saisine de
légataire universel**
Article 1007 Code Civil -
Article 1378-1
Code de Procédure Civile
**- Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 8 octobre 2002, Madame Geneviève Louise ABID, née KLEIN à MAGENTA (51530), le 14 septembre 1920, demeurant 8 rue Louise Auban Moët - 51200 EPERNAY, veuve de Monsieur Richard ABID, décédée à EPERNAY (51) le 28 novembre 2023, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandrine RICHARD-DUPUIS, 27 boulevard de la Motte 51200 EPERNAY, le 26 mars 2024. Aux termes d'un acte reçu le même jour, il a été constaté que le légataire remplit les conditions de la saisine. Une copie authentique de l'acte de dépôt du testament et du contrôle de la saisine ont été reçues par le Greffe le 15 avril 2024.

Dans un délai d'un mois suivant cette réception par le greffe, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sandrine RICHARD-DUPUIS.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis :

Me Sandrine RICHARD-DUPUIS.
M2405267

**SUCCESSION
VACANTE**

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 27/09/2023 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MATHIEU Michael décédé le 05/06/2022. Réf. 0808125278. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2405186

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} AYAR Mina décédée le 28/03/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808117733.
M2405187

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DIOCHET Colette décédée le 18/10/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808110386.
M2405188

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ARQUIN Michael décédé le 02/09/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808117656.
M2405191

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. GOFFI Michel décédé le 04/12/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808104060.
M2405192

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CHANTIER Laurent décédé le 16/12/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808119214.
M2405194

AVIS

ADMINISTRATIF

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

**CUGR -
COMMUNAUTÉ
URBAINE DU
GRAND REIMS**

**Concertation préalable
sur le projet de
liaison routière de
contournement de
Bourgogne-Fresne et de
Boult-sur-Suippe**

Organisée par la Communauté urbaine du Grand Reims, en association avec le Département de la Marne, au titre de l'article L122-16 du code de l'Environnement et placée sous l'égide de Monsieur Jean-Luc Renaud, garant de la Commission nationale du débat public,

**du lundi 20 mai au
dimanche 30 juin 2024
inclus.**

La concertation concerne les communes de Bourgogne-Fresne, Boult-sur-Suippe, Saint-Etienne-sur-Suippe, Auménancourt, Bazancourt, Pomacle, Lavannes, Witry-lès-Reims, Isles-sur-Suippe, Warmeriville et Orainville. L'objectif de ce projet est de délester les communes traversées par le flux de poids lourds desservant le site industriel de Pomacle-Bazancourt.

POUR VOUS INFORMER...

Un dossier de concertation et sa synthèse disponibles dans toutes les mairies des communes concernées et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Un site internet dédié à la concertation sur le projet concertationdeviation.grandreims.fr

ET VOUS EXPRIMER

LES REGISTRES :

- Registre papier dans toutes les mairies et au siège du Grand Reims ;

- Registre dématérialisé sur concertationdeviation.grandreims.fr.

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC :

- 20 mai à la brocante de Bourgogne-Fresne (10h-16h) ;

- 29 mai devant le Carrefour Contact de Bazancourt (matin) ;

- 21 juin au marché de Bazancourt (matin).

LES ATELIERS THÉMATIQUES :

- 04 juin, thématique agricole à Auménancourt ;

- 10h30-12h30, sur invitation ;

- 10 juin, thématique entreprises à Pomacle ;

- 15h00-17h00, sur invitation ;

- 18 juin, thématique co-construction à Saint-Étienne-sur-Suippe, 18h30-20h30, inscription sur le site internet ou au 06.72.15.31.19 Nombre de places limité.

LES VISITES TERRAIN :

- 20 juin, à 15h et à 18h

Inscription sur le site internet ou au 06 72 15 31 19

Nombre de places limité.

> LES RÉUNIONS PUBLIQUES :

- 20 mai à 18h30, au gymnase de Bourgogne-Fresne ;

- 25 juin à 18h30, à la salle des fêtes de Boult-sur-Suippe.

LES PERMANENCES EN MAIRIE :

- 3 juin à Boult-sur-Suippe (10h-12h30) ;

- 10 juin à Orainville (11h-13h) ;

- 18 juin à Bourgogne-Fresne (10h-12h).

M2405130

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE CHALONS EN

CHAMPAGNE

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

**Jugement du
18 avril 2024**

SAS THAIZE Transports, rue des Entrepôts, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 322 314 782. Transports routiers-transports publics de marchandises, location de véhicules et activité de démnageur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2405113

INTERDICTION

DE GÉRER

**Jugement du
18 avril 2024**

SAS SOLUTIONS RENOVATIONS, 1 place de l'Eglise, 51300 Haussignémont, RCS Châlons-en-Champagne 820 844 322. Entreprise de négoce dans la rénovation de bâtiments. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Abdallah Slimane pour une durée de 5 ans.
M2405114

SAS Incitatus Groupe, 38 bis rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 890 347 164. Création d'objets de communication visuelle, éléments graphiques, sites internet ou applications mobiles. Conception, édition, développement et exploitation de sites internet et applications mobiles. Production, réalisation et fourniture de prestations audiovisuelles, rédaction d'articles, vidéo, sonores ou écrits. Agences de publicité et régie publicitaire. Activités de Coworking. Hébergement et la maintenance de sites internet. Activité des sociétés holdings. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Maxime Alexandre D Mussari pour une durée de 3 ans.
M2405115

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SARL PIZZA OCEANE, 10 rue Lombard, 51250 Sermaize-les-Bains, RCS Châlons-en-Champagne 839 625 001. Restauration traditionnelle, pizzas, salades, sandwichs sur place et à emporter et vente de boissons froides. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Florent Martinez pour une durée de 5 ans. M2405116

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du
18 avril 2024

SAS TMF, 1 place de l'Eglise, 51300 Haussignémont, RCS Châlons-en-Champagne 910 994 052. Conseils et accompagnement en bâtiment. Travaux de menuiserie bois et Pvc en sous-Traitance. Travaux de menuiserie et serrurerie en sous-Traitance. Travaux de charpente et couverture en sous-Traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2405112

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du
25 avril 2024

Société civile DU CHATEAU, lieu-dit le Château Départemental D424, 51480 Champlatt-et-Boujacourt, RCS Greffe de Reims 793 546 979. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scop Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE). M2405056

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du
23 avril 2024

SARL SO HOME 18, 7 Place Royale, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 822 137 535. Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Avril 2024, désignant administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano) 31-33, rue de Talleyrand - 51100 Reims avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMAN 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2405057

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCEA LA NEAU
MARIAau capital de 275.240 Euros
1 Chemin du Seigneur
08310 CAUROY
801 588 377 RCS Saint Quentin

Avis de modification

Suivant ASSP rectificatif du 30/03/24, les associés ont procédé à la rectification du montant initial des apports, le capital social est, de ce fait, fixé à 318.340 €. Pour avis : Le gérant.

M2404447

JONATHAN
HAINON
COUVERTURESociété par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 20.000 Euros
SIEGE SOCIAL :
15 rue de l'Eglise - 08400 BALLAY

Par acte SSP en date du 25/04/2024 à BALLAY a été constituée la SAS JONATHAN HAINON COUVERTURE.

OBJET : La couverture, la zinguerie, la charpenterie, sur ouvrages neufs ou en rénovation et entretien, l'étanchéité et l'isolation des ouvrages, le nettoyage, l'entretien et le contrôle des ouvrages et de l'évacuation des eaux pluviales ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRELÈVEMENTS : Madame Camille DUSAUCY, demeurant 16, Champ du Vert à BRUXELLES 1000 (Belgique).

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
- Monsieur Léopold Santerre Filleux d'Arrentières demeurant 16 bis, Chaussées Bocquaine à Reims (51100) ;
- Monsieur Alexandre Gilain demeurant Rue Américaine 171 à Ixelles 1050 (Belgique)

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Siège du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Présidente.
M2405278

BRUNELLE SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 Euros
Siège social : 2 Place des Sources
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/04/2024 à CHARLEVILLE MÉZIERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BRUNELLE SARL.

SIEGE SOCIAL : 2 Place des Sources - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

OBJET SOCIAL : La fabrication de modèles sur bois et sur métal, fonderie, usinage, mécanique générale et tous outillages spéciaux en tous matériaux, la prise à bail de tous locaux et fonds de commerce se rattachant à l'objet social.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €. **GÉRANCE :** Monsieur Bruno Evrard demeurant 2 Grand Rue - 08440 LUMES et Monsieur David Poncelet demeurant 9 rue Francis Pressensé - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. **Pour avis :** La Gérance.

M2405070

EOLE DE CROIX
LANGLETSociété par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 19 avenue Charles de
Gaulle
08300 RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rethel du 22 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : EOLE DE CROIX LANGLET.

SIEGE : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €. **OBJET :** L'aménagement, le développement et l'exploitation d'un ou plusieurs parc(s) éolien(s) constitué(s) d'une ou plusieurs éoliennes(s) ;

L'exploitation de ce site en vue de produire et de vendre de l'énergie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRELÈVEMENTS : Madame Camille DUSAUCY, demeurant 16, Champ du Vert à BRUXELLES 1000 (Belgique).

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
- Monsieur Léopold Santerre Filleux d'Arrentières demeurant 16 bis, Chaussées Bocquaine à Reims (51100) ;
- Monsieur Alexandre Gilain demeurant Rue Américaine 171 à Ixelles 1050 (Belgique)

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Siège du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.
M2405281

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

TAJ MAHAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 34 rue du Ménéil
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 29/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : TAJ MAHAL.

SIEGE SOCIAL : 34 rue du Ménéil - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Restaurant traditionnel indien-pakistanaï, ventes à emporter, livraisons à domicile.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1 500 €

GÉRANCE : Monsieur Arslan ARIF, demeurant 67 rue du Vivier - 62200 BOULOGNE SUR MER et Monsieur Faizan ARIF, demeurant 67 rue du Vivier - 62200 BOULOGNE SUR MER

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. **Pour avis :** La Gérance.

M2405148

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ALS

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social :
3 Rogiville - 08460 LALOBBE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 avril 2024 à LALOBBE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : ALS.
SIEGE SOCIAL : 3 Rogiville - 08460 LALOBBE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE :

- Monsieur Louis Beuret, demeurant 3 Rogiville - 08460 LALOBBE,
- Monsieur Antoine Beuret, demeurant 48 route de Thin - 08460 Signy l'ABBAYE,

- Monsieur Simon Beuret, demeurant 79 rue de la Sommeuve - 08360 CHÂTEAU PORCIEN.

CLAUDES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. **Pour avis :** La Gérance.

M2405281

s'occupe
de vos
annonces
dans toute
la Franceannoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

VALBON

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VALBON

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 23 Rue Jean Baptiste Clément, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 6 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. BONNA Jerome 23 rue Jean Baptiste Clément 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Jerome Bonna

M2405239

Ardéconomie

Par acte SSP en date du 01/04/2024, il a été constitué une SCI dénommée : Ardéconomie.

Au capital de 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.
SIEGE SOCIAL : 27 bis rue Serge Closson - 08140 DOUZY.

OBJET : La détention, l'acquisition, l'administration, la gestion, la location de tous immeubles et tous terrains, des droits sociaux représentatifs de ces immeubles ou terrains, l'édification de toutes constructions sur ces terrains, la gestion des immeubles ou droits sociaux, par baux de toute nature. La location en meublé professionnel et / non professionnel de tous biens immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échanges, apport ou autrement.

Toutes transactions immobilières sur les immeubles et fonds de commerce portant sur les biens d'autrui. Toutes opérations d'investissements à caractère patrimonial, tout placement de capitaux financiers sur tous supports. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

GÉRANT : Monsieur Baptiste CLOT, demeurant 42 rue de Verdun - 78110 LE VESINET.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2405257

MODIFICATION

DE STATUTS

FA2S
CONSTRUCTION20 Grande Route
08430 RAILLICOURT
RCS SEDAN 898 629 936

TRANSFERT DE SIEGE

L'associé unique en date du 25/04/2024 a décidé de transférer le siège social du 20 Grande Route 08430 RAILLICOURT au 6 rue Henri Nef 08090 NEUVILLE LES THIS à compter du 25/04/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. M2405069

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVETCABINET
D'EXPERTISES
NICOLAY-RAMOSSociété à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
2 rue des Déportés
08170 FUMAY
812 056 505 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision du 26/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue des Déportés - 08170 FUMAY au 26 rue Pasteur - 08150 RIMOIGNE à compter du 1/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. M2402480

MECATEC SCOP

ARL à capital variable
Rue Francis de Pressence
08170 FUMAY
R.C.S. SEDAN 819008616

Modification gérance

L'AG du 20/07/2020 a pris acte de la fin du mandat de gérance de M. BOUILLOT Sébastien arrivé à expiration le 20 juillet 2020. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Madame GODART Corinne exerce seule la gérance de la société. M2405248

FIR

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social : 1 bis rue Saint Médard
51490 PONTFAVERGER
MORONVILLIERS
401 154 828 R.C.S. Reims

Par décision d'AGE du 07/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 27 rue de la Briqueterie - 08270 NOVION PORCIEN à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Durée : 99 ans. Objet : acquisition, construction et gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

Radiation au R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.
M2404890

Office notarial de
CHEMERY-CHEHERY
20 Rue Nationale
08450 CHEMERY-CHEHERYSCI des cinq
potiersSociété Civile Immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social à
RAUCOURT ET FLABA (08450)
4 rue des 10 Potiers
RCS Sedan n° 534 950 746Changement de siège
social

Aux termes d'une assemblée générale Extraordinaire des associés en date du 24 avril 2024, les statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : RAUCOURT ET FLABA (08450) 4 rue des 10 Potiers. NOUVELLE MENTION : FLOING (08200) 5 Place du Culot.

Le dépôt légal sera effectué via le guichet unique au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis et mention :
Me Alizée POULPIER.

M2405068

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



GOFFLOT IMMO

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
6 Boulevard des Écoissais
08200 SEDAN
987 595 642 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 19 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 Boulevard des Écoissais - 08200 SEDAN au 6 A Rue de l'Artisanat - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN-08200.
Pour avis : La gérance.

M2405085



ETS GOFFLOT JANY

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 6 Boulevard des
Écoissais
08200 SEDAN
987 811 841 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2024, le Président de la société par actions simplifiée ETS GOFFLOT JANY, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 6 Boulevard des Écoissais - 08200 SEDAN au 6 A rue de l'Artisanat - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2405087



S.A.S. FACADE DEMARLY JEROME

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
1838 Le Grand Hongreux
08230 ROCROI
978 602 043 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 26/01/2024, il résulte que :

- M. Jérôme DEMARLY, demeurant 1838 Le Grand Hongreux - 08230 ROCROI a été nommé en qualité de président en remplacement de Madame Patricia DEMARLY, démissionnaire ;

- M^{me} Patricia DEMARLY, demeurant 1838 Le Grand Hongreux - 08230 ROCROI a été nommée en qualité de directrice générale.

M2405133

COFINUR

Société par actions simplifiée
au capital de 16 754 325 euros
Siège social : Rue François Urano
08000 WARCQ
381 074 590 R.C.S. Sedan

Suivant décision en date du 16 avril 2024, les associés ont nommé la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, aux fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 22 mars 2024.

Pour avis.

M2405222

SCI GENERATIONS BORGNET

SCI au capital de 600 Euros
Siège social 3 rue Vital Canon
MAINBRESSON - 08220 ROCQUIGNY
978 371 003 R.C.S. Sedan

Par délibération en date du 23/02/2024 de l'assemblée générale extraordinaire, il a été constaté la démission de Madame Noémie BORGNET, demeurant à ROCQUIGNY (08220), 3 rue Vital Canon de sa fonction de gérant et la nomination en qualité de gérant de : M. BORGNET PHILIPPE demeurant 2 rue Maurice Martin MAINBRESSON - 08220 ROCQUIGNY. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

M2405118

ENTREPRISE URANO

Société en nom collectif
au capital de 10.500.000 Euros
Siège social :
Rue François Urano
08000 WARCQ
786 020 685 RCS SEDAN

Suivant délibération en date du 16 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin, 08000 WARCQ, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 22 mars 2024.

Pour avis.

M2405223

BETON - MATERIAUX ET CONSTRUCTIONS

Société en nom collectif
au capital de 13.500.000 Euros
Siège social : Rue François Urano
08000 WARCQ
311 547 954 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 16 avril 2024, l'assemblée générale ordinaire a nommé la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 22 mars 2024.

Pour avis.

M2405224

TRUCK LOCATION

Société en nom collectif
au capital de 700.000 Euros
Siège social :
Rue François Urano
08000 WARCQ
393 734 561 RCS SEDAN

Suivant délibération en date du 16 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin, 08000 WARCQ, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 22 mars 2024.

Pour avis.

M2405225

MATERIAUX CONCASSES ARDENNAIS

Société en nom collectif
au capital de 10.000.000 Euros
Siège social : Rue François Urano
08000 WARCQ
319 292 751 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 16 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 22 mars 2024.

Pour avis.

M2405226



SOLVENCO

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 rue des Granges Moulues
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
790 557 003 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 30 avril 2024 la dénomination sociale «SOLVENCO» par «HOLDING NPCA» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

M2405268

POURSUITE D'ACTIVITE



O TADAM'

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Zone commerciale Géant Casino
Route Mac Mahon
08140 BAZEILLES
920 730 900 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 09 AVRIL 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2404357

LE MOULIN DE GRESIL

Société par Actions Simplifiée
au Capital Social de 3.000 Euros
Siège Social :
Le Moulin de Grésil
08210 YONCQ
RCS SEDAN 914 267 257
N° SIRET : 914 267 257 00014

Suivant décisions en date du 12 Avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire statuant en application des dispositions des articles L. 225-248, alinéa 1 et L. 227-1 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Le Président.

M2405063

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL «FREAL»

Société civile au capital de
205.800 Euros
En liquidation
14 rue du Général Charles Deschènes
Chez M. Benoit FREAL - 08240
SOMMAUTHE
348.104.183 R.C.S. Charleville
Mezieres

Avis de liquidation

Suivant ASSP du 05/04/2024, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/12/23. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2404182

ESPACE COMBLES AMENAGEMENTS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7.700 Euros
Siège de liquidation :
76 Rue Eugène Frère - 08130
ATTIGNY
432 319 697 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 28 Mars 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 29/02/2024, déchargé Madame Danièle BARRET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 28 mars 2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2405099

AVIS DIVERS



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Madame René Jacques Fernand JACOB

Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 juillet 2021, Madame René Jacques Fernand JACOB a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 25 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2405053

M^{me} Ghislaine Denise L'HOTE

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 02 septembre 2019, Madame Ghislaine Denise L'HOTE, née à ETAIN, le 03 janvier 1951, demeurant à ASFELD (08190), 31 rue des Bourgs, veuve de Monsieur Jean-Paul MOUSSOUX, décédée à RETHEL, le 27 février 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Arnaud DELANNOY, suivant procès-verbal en date du 18 avril 2024, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000).

Les oppositions sont à former dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, en l'étude de Maître Arnaud DELANNOY, Notaire associé à ASFELD (08190), 27 rue Chanteraine, Notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 08021
M2405157

M. Vital Léon PRIMAUT

Par testament olographe du 11 Juillet 2002, Monsieur Vital Léon PRIMAUT, né à LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY, le 8 octobre 1938, demeurant à LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY, 50 rue Paulin Maupinot, célibataire, décédé à VOUZIERES, le 20 mars 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Thomas CALMET, suivant procès-verbal en date du 25 Avril 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Thomas CALMET, notaire à VOUZIERES (08400), 51 rue Gambetta, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament par le tribunal judiciaire.
M2405247

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MAHIEDDINE Nadjib décédé le 20/01/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808109774.
M2405189

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DISTAVE Michel décédé le 07/06/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808119037.
M2405190

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CONTREMOULIN Francois décédé le 23/05/2023 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808119036.
M2405193

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement du 25 avril 2024

SAS CERI FRANCE ARMATURES, avenue Blanqui Zone Industrielle de la Cigcom, 08120 Bogny-sur-Meuse, RCS Sedan 343 481 867. Mécano-soudure, ferronnerie. Jugement en date du 25 avril 2024 modifiant le plan de redressement.
M2405080

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 25 avril 2024

SARL TE.DISTRIBUTION, 9 rue Gambetta, 08200 Sedan, RCS Sedan 838 107 191. Supermarché - alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2405081

SARL HENAUX, 8 rue du Val de Thin, 08460 Clavy-Warby, RCS Sedan 895 371 425. Plâtrerie intérieure, carrelage, parquet et revêtement de sols. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2405082

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 25 avril 2024

SAS GIVET MEUBLES, route de Beauraing, Centre Commercial Rives d'Europe, 08600 Givet, RCS Sedan 910 919 364. Vente de produits d'ameublement, d'électroménager, de décoration et accessoires, et tous biens relevant de l'équipement de la maison, ainsi que tous produits ou services associés, utiles ou complémentaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2024, désignant : administrateur Selari V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mézières et Maître brunet, 55 rue Aristide Briand 77100 Meaux, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2405083

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Aube

VENTE CESSIION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SARL «TEAMNOT»/ HELENE ET LES GATEAUX

Par acte authentique du 12/04/2024, reçu par Maître Eddy VAN DER LINDEN, Notaire associé de la SARL «TEAMNOT», titulaire d'un office notarial, sis 46 avenue Pierre Brossolette - 10000 TROYES, LE PETIT TANDEM, SARL unipersonnelle au capital de 5.000 €, sise 49 rue de la Cité - 10000 TROYES, 844 370 478 R.C.S. de TROYES,

A cédé à HELENE ET LES GATEAUX, SARL au capital de 8.000 €, sise 1 Ruelle du Déversoir - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 987 585 247 R.C.S. de TROYES, un fonds de commerce de crêperie et salon de thé, comprenant les éléments incorporels : l'enseigne, le nom commercial «LE PETIT TANDEM», la clientèle et l'achalandage, le droit à la ligne téléphonique, l'usage des locaux dans lesquels le fonds est exploité et les éléments corporels : le mobilier commercial et matériel, les ustensiles et outillages, les agencements et installations servant à son exploitation. sis 49 rue de la Cité - 10000 TROYES, moyennant le prix de 22.000 €.

La date d'entrée en jouissance : 12/04/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales en l'office notarial susvisé.

M2405076

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

«V2Fi»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 24 avril 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.
DÉNOMINATION : «V2Fi».
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE : 15 bis route de Saint Rémy - 10150 VOUE.
OBJET :

- la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

- l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes

- la gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : Monsieur Vincent FELIX, demeurant 15 bis route de Saint Rémy - 10150 VOUE.
IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2405196

RS PAC ISOL

Par acte SSP du 26/04/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : RS PAC ISOL.

OBJET SOCIAL : Consultant prestation d'isolation thermique par l'intérieur et extérieur, agenceur, travaux poseur en isolation et ce par la prime CEE, maîtrise d'œuvre, décorateur d'intérieur, aménagement de boutique, bureau, et ce avec import -export de tous produits, travaux dans les bâtiments, assistance à maîtrise d'ouvrage. La recherche, l'étude, la fabrication et le commerce de tous matériels et appareils à usage domestique ou industriel, notamment de ceux destinés au chauffage, à la ventilation, à la climatisation et à la production d'eau chaude ; L'achat, la vente de tous produits susceptibles d'être utilisés dans le cadre des activités ci-dessus définies ; l'entreprise de tous travaux et la fourniture de tous services relatifs à ces activités ou s'y rattachant ;

SIÈGE SOCIAL : 7 rue Romy Schneider - 10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES.

CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRESIDENT : M. MOKRANI RIADH, demeurant 7 rue Romy Schneider - 10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES.
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. ALKOC ISMAIL, demeurant 20 avenue Jean Moulin - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix
CLAUSE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2405230

D AND A VTC ET SERVICES

Par acte SSP, il a été constitué une EURL à capital de 1.000 € dénommée : D AND A VTC ET SERVICES.

SIÈGE SOCIAL : porte 8, 49 rue des Deux Haies - 10450 BREVIANDES.
OBJET :

- Exploitant de voiture de transport avec chauffeur VTC
- Achat et vente de tout véhicule motorisé ou non, neuf ou d'occasion sans chauffeur
- Location de tout véhicule motorisé ou non, neuf ou d'occasion sans chauffeur
- Service de conciergerie lié au transport de personnes.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : M. Amadou BAH demeurant porte 8, 49 rue des Deux Haies - 10450 BREVIANDES.

Immatriculation au RCS de TROYES.
M2404917

BEVF DÉVELOPPEMENT

Par acte SSP du 18/04/2024, il a été constitué une SASU dénommée : BEVF DÉVELOPPEMENT.

SIÈGE SOCIAL : 43bis rue du petit saint julien - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

CAPITAL : 1.000,00 €.
OBJET : Conseils aux entreprises.
PRESIDENT : M. BRUNO CHRISOSTOME, 43bis rue du petit saint julien - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et, sous réserve de l'existence d'éventuelles actions de préférences, dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède. Un associé peut se faire représenter, pour la prise des décisions collectives, par toute personne de son choix, associée ou non, laquelle doit justifier de son mandat en le communiquant au président. Les mandats peuvent être donnés par tout moyen écrit.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES.
M2404778



J.CAR
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 rue Georges Seurat
10000 TROYES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Troyes du 23 Avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : J.CAR
Siège social : 35 rue Georges Seurat, 10000 TROYES
Objet social : Exploitation d'un Véhicule de Tourisme avec Chauffeur (VTC).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jordan JERENT, demeurant 35 rue Georges Seurat 10000 TROYES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis La Gérance

M2404878



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SELARL Dr MNATSAKANYAN

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à SAINT ANDRÉ LES VERGERS (AUBE) du 26/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SELARL.
DÉNOMINATION : SELARL Dr MNATSAKANYAN.

OBJET : L'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien -dentiste.

SIÈGE SOCIAL : 49 rue André Maugout - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
GÉRANT : Monsieur Narek MNATSAKANYAN, demeurant 9 Cour François Rabelais à SAINT ANDRÉ LES VERGERS (10120).

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES sous la condition suspensive de son inscription au tableau de l'ordre du conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du siège de la société.

Pour avis : Le gérant.

M2405179

SCI IMMO66

Par acte SSP du 29/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI IMMO66.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la gestion de biens immobiliers.

SIÈGE SOCIAL : 3 lotissement du château - 10400 COURCEROY.
CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. QUINCHON Frédéric, demeurant 3 lotissement du château - 10400 COURCEROY.
CLAUSE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS de TROYES.
M2405185

GFA LES TEMPLIERS

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 avril 2024, à MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE (GD EST).

DÉNOMINATION : GFA LES TEMPLIERS.

FORME : Société civile.
SIÈGE SOCIAL : 43 rue Joliot Curie - 10510 MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE.

OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.....

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

Montant des apports en numéraire : 1.000 €.

cession de parts et agrément : cessibles entre associés, seulement sur agrément de plus de 50% des associés pour cession à des non associés.

GÉRANT : BRACONNIER CHARLETTE née BAZIN SC, sise 43 rue Joliot Curie - 10510 MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE.

GÉRANT : BRACONNIER CLAUDE SC, sise 43 rue Joliot Curie - 10510 MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE.

GÉRANT : BRACONNIER SEBASTIEN SC, sise 3 place Jean de Mauroy - 10004 TROYES.

GÉRANT : BRACONNIER STEPHANE SC, sise 65 RUE DE L'ARMANCE - 10170 MERY SUR SEINE.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

BRACONNIER CHARLETTE.
M2405262

HERVE

Par acte SSP du 18/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HERVE.
OBJET SOCIAL : Bar lounge, vente de boissons non alcoolisées et alcoolisées LICENCE IV, petite restauration sur place, organisation soirée à thèmes, location salle et prestation traiteur.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue Colbert - 10000 TROYES.
CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.
PRESIDENT : M. HERVE AURELIEN, demeurant 6 rue Georges Brassens, porte N11 étage N1 - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2405102

SCI CLOS BEGAND

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CLOS BEGAND

Objet social : Acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés ou autres garanties nécessaires.

Siège social : 2 rue de Mery, 10170 PREMIERFAIT
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Gérance : M. DE ZUTTER MARC EDOUARD 47 AVENUE DU GENERAL LECLERC 10300 SAINTE SAVINE

Clause d'agrément : Dispense d'agrément uniquement pour les cessions entre associés. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

MARC EDOUARD DE ZUTTER
M2405117

ENOCIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/04/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ENOCIA

Objet social : La prestation de services informatiques, ainsi que la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques et électroniques.

Siège social : 61 Rue Simart, 10000 TROYES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. PETIT Michel 8 Rue Ledru Rollin 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS et M. LAVANIER Guillaume 61 Rue Simart 10000 TROYES

Michel PETIT

M2405045

SCI I2A

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 19/04/2024, il a été constitué la société SCI I2A, SCI au capital de 1 000 € ayant son siège 11A rue de la Citation - 10320 RONCENAY, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis ; La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des droits immobiliers bâtis ou non détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des immeubles et droits immobiliers en question. Gérance : M. David DE OLIVEIRA, demeurant 11A rue de la Citation - 10320 RONCENAY. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social y compris le cédant. Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Immatriculation de la Société au R.C.S. de TROYES.

M2405244

**MODIFICATION
DE STATUTS**

ETS MOULLET FRERES

SA au capital de 713.000 Euros

Siège social :
Quai du général Sarraill
10400 NOGENT SUR SEINE
385 650 270 RCS Troyes

Le PV du Conseil d'administration du 16/10/2023 a décidé de nommer en qualité de nouveau Représentant permanent de l'administrateur personne morale MOULINS SOUFFLET M. Arnaud Lacour, 8 Avenue Benoit Levy - 94160 SAINT MANDE, en remplacement de M. Marc Pluviose

Mention au RCS de TROYES.
M2404941

Planilog

Société par actions simplifiée
au capital de 294.200 Euros
Siège social : 3 Boulevard de L'Ouest
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
388 996 563 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 29 mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 29 mars 2024 à l'adresse suivante : 26T Avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC.

Pour information : Président : GO PROCESS, 26T Avenue Léonard de Vinci, 808 425 094 R.C.S.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au R.C.S. de Bordeaux.

Le président.

M2405029

SCEA «DU MERISIER»

Capital social : 542.032 Euros
Siège social : Le Pommereau
10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
R.C.S. Troyes 332 523 695

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à une activité de production et de commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque.

Pour avis : La gérance.

M2405104

SARL «POMMEREAU ACTIVITES»

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : Hameau de Pommereau
10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
R.C.S. Troyes 408 448 348

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2024, Monsieur Charles BOUREL, demeurant 4 avenue Pierre Brossolette - 10100 ROMILLY SUR SEINE et Monsieur Robin BOUREL, demeurant Lieudit Pommereau - 10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY ont été nommés en qualité de gérants, pour une durée indéterminée, à compter du 5 avril 2024 en remplacement de Monsieur Michel BOUREL, gérant démissionnaire à compter de cette même date.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.
M2405119

EARL «HURNI LAMOUREUX»

Capital social : 101.440 Euros

Siège social :
19 rue des Poiriers Noirs
10500 JUZANVIGNY
R.C.S. Troyes 343 615 936

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du même jour : Réduction du capital social de 76.080 €, le ramenant à 25.360 €.

Pour avis : La gérance.

M2405150

ASCINOX

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Zone Industrielle de Bellevue
10140 VENDEUVRE SUR BARSE
978 303 881 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 15 mars 2024, les associés ont décidé de nommer Monsieur Paul ETHEVE, demeurant 11 rue des Rossignols - 89500 EGRISSELLES LE BOGAGE, en qualité de directeur général à compter de la même date.

Pour avis : Le président.

M2405151

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

M.G.O.

SAS au capital de 220.000 Euros
Siège social : Rue des Maucourants
Zone Industrielle - 10400 TRAINEL
412.733.040 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 26.4.2024, il a été pris acte de la nomination aux fonctions de président de La société NEED TECHNOLOGY sise 2 rue des Pietrois - 89100 COURTOIS SUR YONNE en remplacement de la société JMGO SERVICES, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2405156

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



TANGRAM
NOTAIRES

CULTURE 10

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
siège social à CORROY (51230)
8 ruelle des Planches.
R.C.S. Reims 921 149 829

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES (10000), le 25 mars 2024, enregistré au SPFE de TROYES, le 04/04/2024, référence 2024N455, le siège social est transféré à SAINT FLAVY (10350), 14 route de Prunay.

CAPITAL SOCIAL : Mille € (1.000,00 €).
OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CESSIONS DE PARTS : soumises à l'agrément des associés ; toutefois intervient librement les opérations entre associés.

GERANCE : Madame Sabine VAJOU, demeurant à TROYES (10000), 43 rue du Général Saussier.

Immatriculation au R.C.S. TROYES.
M2405171



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ELYA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 chemin du Vieux
Moulin 10600 VILLACERF
895 195 618 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/04/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social au 52G, avenue du Maréchal Foch - 10280 FONTAINE LES GRES, à compter du 15/04/2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis :
M2405241

CIMBALY INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
3 Route de Verrières
10450 BRÉVIANDES
383 152 410 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 29 avril 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée, sans que cela n'implique la création d'un être moral nouveau.

Cette déclaration entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme.

Sous sa nouvelle forme la société aura pour dirigeants :

PRESIDENT : CYGA SPORT, société par actions simplifiée, 66 Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS, 911 292 886 R.C.S. PARIS.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis :
M2405198



EARL BROUILLARD-MORLOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 245.244,73 Euros
Siège social : Rue des Champs
10330 LENTILLES
387 470 461 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associé unique a décidé la transformation de l'EARL BROUILLARD MORLOT en SCEA à compter du 30 avril 2024, sans création d'un être moral nouveau, et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La société a pour dénomination sociale : BROUILLARD MORLOT.

Le capital social reste fixé à la somme de 245.244,73 €, divisé en 16.087 parts sociales de 15,24 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Madame Elisabeth BROUILLARD, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par Monsieur Pierre Louis BROUILLARD, demeurant 1 Place MARIE THERESE - 10330 LENTILLES, nouveau gérant nommé pour une durée illimitée.

En conséquence, mentions seront faites au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La Gérance.
M2405211

SAS H'ABILITY

Aux termes d'une décision unanime des associés de la SAS H'ABILITY, au capital de 5.000 € ayant son siège social 2 rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES et immatriculée au R.C.S. TROYES n° 893 555 342, en date du 30/04/2024, il résulte que M^{me} Marie-Odile MCKEENEY, demeurant 57 rue du Général Saussier - 10000 TROYES a été nommé pour une durée indéterminée en qualité de présidente en remplacement de M^{me} Bérengère HENRION, démissionnaire, avec effet à compter du 01/05/2024. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M^{me} Bérengère HENRION a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M^{me} Marie-Odile MCKEENEY.

Pour avis : La présidente.
M2405251



AVOCATS ASSOCIÉS

AGRI VITI BRIENNE

SAS au capital de 90.000 Euros
Siège social :
12 avenue de Verdun
10500 BRIENNE LE CHATEAU
RCS de Troyes n° 824 857 650

Avis de modification

L'AGO du 29/03/2024 a pris acte de la cessation des fonctions du commissaire aux comptes titulaire ACTUARIUS EXPERTISE REIMS.

Mention : RCS de TROYES.
M2405287

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

SC «ALGEMSY»

Capital social : 1.500 Euros
Siège social : 21 rue Michelot - 10200 ARRENTIERES
RCS Troyes 478 853 633

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 29 avril 2024 :

- Nomination de Madame Delia BOULACHIN née RUSSO, demeurant 21 rue Michelot - 10200 ARRENTIERES, en qualité de cogérante.

- Retrait de Madame Sylvette BOULACHIN née CHAPUT, de la gérance.
- Modification de la dénomination sociale : «BLANC COTEAU».

Pour avis : La gérance.
M2405206

POURSUITE D'ACTIVITE

SAULAY CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
2 rue de Champagne - 10300 MACEY
911 006 781 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 25 avril 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2405120

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI DES FEBVRES

SCI au capital de 304,90 €
Siège social : 67 rue de l'Hôtel de Ville
10320 BOUILLY
RCS de TROYES n°383 053 659

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 30/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} GRIZARD Marie-Paule, demeurant 67 rue de l'Hôtel de Ville 10320 BOUILLY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2404802

SCI GROS

Société civile en liquidation
Au capital de 139.000 Euros
Siège social et de liquidation :
14 Rue Vauzelles - 10800 BUCHERES
525 330 221 RCS Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 29/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas GROS, demeurant 21 Avenue du Bank Eik 1970 WEZEMBEEK OPPEM (Belgique), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue Vauzelles - 10800 BUCHERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2405005

MEDICALE DMG

SELARL au capital de 500 Euros
Siège social : 1 rue du Chêne
10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES
987 773 736 R.C.S. de Troyes

L'associé unique du 23/04/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. GRAFTIEUX MAXIMILIEN, demeurant 14 rue des Bois - 10410 VILLECHÉTIF, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au R.C.S. de Troyes.
M2405110

AGENCE WISE

SASU au capital de 100 Euros
Siège social :
6 rue Aristide Briand - 10000 TROYES
920 133 832 R.C.S. de Troyes

L'associé unique du 15/04/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. SELLIER William, demeurant 18 rue du Potager - 78450 VILLEPREUX et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2405139

SARL RONNY GARAGE

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 20/04/2024, l'associé unique de la SARL RONNY GARAGE, au capital de 3.000 € ayant son siège social 9 rue des Tropèrs - 10150 STE MAURE et immatriculée au R.C.S. TROYES n° 819 634 031, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Ronny THIRION, demeurant 8 rue de la Croisette - 10350 LE PAVILLON STE JULIE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Tropèrs - 10150 SAINTE MAURE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2405207

AVIS DIVERS

Maitre Julien LAPIERRE

Notaire
32 rue Victor Hugo
10110 BAR SUR SEINE

M^{me} Christiane HANSEN

Suivant testament olographe en date du 20 octobre 2017 ;

Madame Christiane Raymonde Olga Charlotte HANSEN, demeurant à TROYES (10000), 101 avenue Anatole France.

Née à LEVALLOIS PERRET (92300), le 28 septembre 1929.

Veuve de Monsieur Gérard LEGRAND non remariée.

Décédée à TROYES (10000) le 14 juin 2023 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Julien LAPIERRE, Notaire à BAR SUR SEINE, le 27 octobre 2023.

Aux termes de l'acte de notoriété reçu par Maître Catherine LOURADOUR, Notaire à PAU, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine LOURADOUR, Notaire à PAU (64000), 15 avenue Gaston Lacoste, référence CRPCEN : 64003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2405140

CLOTURE

DE LIQUIDATION

L'ETOILE D'AGADIR

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 6.000 Euros
Siège : 78 avenue Pasteur
10000 TROYES
Siège de liquidation : 5 rue Fallot
10000 TROYES
493 377 600 R.C.S. Troyes
Société en liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 avril 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Habiba RAGRAGUI, demeurant 5 rue Fallot - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation, rétroactivement au 29 février 2024, de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2405074

L'ETOILE D'AGADIR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 6.000 Euros
Siège :
78 Avenue Pasteur - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
5 rue Fallot - 10000 TROYES
493 377 600 RCS Troyes
Société en liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 avril 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Habiba RAGRAGUI, demeurant 5 rue Fallot - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation, rétroactivement au 29 février 2024, de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2405077



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Éric VUILLEMIN

Notaires associés
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI DU BAC

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 48 rue du Bac
10380 CHARNY LE BACHOT
R.C.S de Troyes N° 499 773 943

Aux termes d'un acte reçu par Me TURPIN-VUILLEMIN, le 30 avril 2024, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société, donné quitus à la liquidatrice, Madame Florence BENGUIGUI pour sa gestion, s'est déchargée de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation au 30 avril 2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (10000) et mention de la radiation sera faite au RNE et au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Me Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire.
M2405242

CHAMPAGNE CLAUDE PENOT

EARL société en liquidation
Capital social : 173.625 Euros
Siège social :
1 rue Coulon - 10110 VILLE SUR ARCE
387 705 635 RCS de Troyes

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Claude PENOT demeurant 1 rue Coulon - 10110 VILLE SUR ARCE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du TROYES.

Le notaire.
M2405089

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Éric VUILLEMIN

Notaires associés
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

ÉPOUX BENGUIGUI/DAMIANI

Changement de régime matrimonial

Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.) - Suivant acte reçu par Me TURPIN-VUILLEMIN, le 30 avril 2024, Monsieur Bernard David Baruk BENGUIGUI, né à CASABLANCA (MAROC) le 9 juillet 1956, et Madame Florence Madeleine Marthe DAMIANI, née à LE RAINCY (93340) le 19 juin 1954, demeurant ensemble à CHARNY LE BACHOT (10380) 48 rue du Bac, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GAGNY (93220) le 7 février 1977, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel que prévu par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice à Maître Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire associée, à ARCIS SUR AUBE (10700), 7 Avenue Grassin, où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis : Maître Carole TURPIN-VUILLEMIN, notaire.
M2405243

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

FINANCIERE
SPIDER

SAS au capital de 3.195.573 Euros
Siège social :
5 rue des Epinettes
10160 PAISY COSDON
892 902 115 R.C.S. de Troyes

Le 29/04/2024, la société FINANCIERE SPIDER 2, SAS au capital de 6.232.059 €, siège social : 5 rue des Epinettes - 10160 PAISY COSDON, 981 682 263 R.C.S. de TROYES, associé unique de la société FINANCIERE SPIDER, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de TROYES dans les 30 jours de la présente publication.
M2405161

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SAS 2C AUTO

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 20/04/2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «2C AUTO».

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 19 rue de Villeneuve - 02200 SOISSONS.

OBJET : La société a pour objet :

- Toutes activités d'achat/revente et plus généralement de négoce de tous types de véhicules terrestres à moteurs neufs ou d'occasions et notamment deux roues ;

- Toutes activités de commerce de détail d'équipements et d'accessoires automobiles ;

- Toutes activités de services administratifs ;

- Toutes activités liées à ces prestations.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.

PRESIDENT : M. Christophe CHARPENTIER, demeurant 8 rue de Saint Martin - 02200 POMMIERS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis.

M2405180

SASU PERREUX

Avis de constitution

RECTIFICATIF A L'ANNONCE N° M2404018 PUBLIEE LE 04/04/2024 AU JOURNAL MATOT-BRAINE.FR : il fallait lire «Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 30/04/2024 (...)»

Modification sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2405219

OFFICE NOTARIAL
CLOVIS

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

V.CROCHET - D.
MENNRET - Ch.
PIERRET -
Ch. THIBAUT - F.
LESCOUT et B.
BOUCHER-FRANCOIS

NOTAIRES ASSOCIES
15 rue Clovis - 51100 REIMS

SCEA JYV

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Joséphine BRUEDER, Notaire à REIMS (51), 15 Rue Clovis, le 29/04/2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCEA JYV.

FORME : société civile d'exploitation agricole.

CAPITAL SOCIAL : 2.250,00 €.

APPORTS : numéraire.

SIÈGE SOCIAL : ANIZY LE GRAND

(02320) Ferme de Pénanourt - Anizy le château.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de mélayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT nommé pour une durée illimitée : M. Christophe VANDENBULCKE dt à WISSIGNICOURT (02) 41 la Montagne.

PARTS SOCIALES : cessions libres entre un associé et l'un de ses descendants. Les autres cessions sont soumises à l'agrément unanime des associés.

Immatriculation au R.C.S de SOISSONS.

Pour avis et mention.

M2405199

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI Investment
Saint-Quentin

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 78 Boulevard Richelieu
02100 SAINT QUENTIN

Avis de constitution

Par ASSP du 26/04/ 2024 à SAINT QUENTIN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SCI Investment SAINT QUENTIN.

SIÈGE SOCIAL : 78 Boulevard Richelieu - 02100 SAINT QUENTIN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur William Boucenna, demeurant 78 boulevard Richelieu à SAINT-QUENTIN (02100).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions aux associés uniquement.

Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des voix des associés présents ou représentés pour tout cession à un tiers.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis : La Gérance.

M2405108

AU MAXIM'HOME

Rectificatif de l'annonce n° M2404283 parue le 10/04/24 dans le matot-braine.fr.

Il y a lieu de lire le 10 avril 2024, au lieu de lire le 27 mars 2024 pour la signature de l'acte SSP.
M2405275

FUSION

Société coopérative
vinicole d'Aulnois

Société coopérative agricole à capital variable

Siège social : Rue de la Fontaine
Les Grands Prés - 02310 DOMPTIN
Agrément n° 02129
R.C.S. de Soisson n° 302 727 045

Avis de dépôt de traité de
fusion

Société coopérative vinicole d'Aulnois, société coopérative agricole à capital variable, s'élevant à 71330 € au 31 décembre 2022, dont le siège social est situé Rue de la Fontaine - Les Grands Prés - 02310 DOMPTIN, numéro d'agrément 02129, immatriculée au R.C.S. de SOISSONS sous le numéro 302 727 045.

A déposé le 2 mai 2024 aux greffes du tribunal de commerce de Soissons, via le guichet unique, un traité de fusion avec Terroirs et Vignerons de Champagne, union coopératives agricoles à capital variable, s'élevant à 4.204.545 € au 31 décembre 2022, CD 40 A Plumecoq - 51530 CHOUILLY, numéro d'agrément 14 450, immatriculée au R.C.S. de Reims sous le numéro 775 611 924.

Le projet a été adopté par le conseil d'administration le 26 avril 2024.

La structure post-fusion continuera d'être dénommée « Terroirs et Vignerons de Champagne ». Son siège social demeurera au CD 40 A Plumecoq - 51530 CHOUILLY.

La fusion prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. L'actif et le passif de la coopérative apporteuse seront transférés à Terroirs et Vignerons de Champagne pour leur valeur nette comptable à cette date, conformément à la réglementation applicable.

Sur cette base, la totalité de l'actif de Société coopérative vinicole d'Aulnois est évalué à 3.343.788 €. La totalité du passif est évalué à 2.657.150 €. Le montant d'actif net ainsi transmis est de 686.638 €.

En rémunération de l'apport net de la coopérative apporteuse, Terroirs et Vignerons de Champagne devra augmenter son capital par création de 20 parts de 15 € chacune.

Les parts seront portées au registre des porteurs de parts de Terroirs et Vignerons de Champagne au nom de chacun des ex-associés de la Société coopérative vinicole d'Aulnois ayant qualité pour adhérer à Terroirs et Vignerons de Champagne à raison de une (1) part sociale de quinze € (15 €)

de Terroirs et Vignerons de Champagne pour une et demi (1.5) part sociale de 10 € (10 €) de la Société coopérative vinicole d'Aulnois.

Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis.

Pour avis.

M2405273

CLOTURE

DE LIQUIDATION

T.B.R

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 60 rue Saint Denis
02130 VILLERS SUR FERRE
RCS de SOISSONS n°521 777 649

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 06/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. KEBLI Abdelali de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/03/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.
M2313988

LILY-EDEN

SCI en liquidation au capital de 460€
Siège social et de liquidation : 4 rue du Tombois LONGUEVAL BARBONVAL
02160 LES SEPTVALLONS
843 935 685 RCS SOISSONS

L'AGO du 02/02/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Maria CRAPEZ de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.
M2401445

Matot Braine
PETITES AFFICHESCOMMISSAIRES
PRISEURSVENTES
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION
DE CAPITALTRANSFERT
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT
DE GÉRANTCESSION DE FONDS
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES
MARCHÉS PUBLICSGREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE

annoncelegale.pamb
@forumeco.com

03 26 40 21 31

POUR
PLUS DE
RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Modèle. Le SUV coréen taille XL vient d'être sacré « voiture mondiale de l'année » et « voiture mondiale électrique de l'année » devant la Volvo EX30 et la BYD Seal chinoise.

Kia EV9 : le monde lui appartient



Avec son design d'avant-garde et ses solutions technologiques innovantes, le SUV Kia détonne.

Ceux qui doutent encore que l'univers automobile a basculé, sans doute définitivement, pourront s'en convaincre en regardant de plus près l'impressionnante Kia EV9. Le SUV coréen de 5,01m constitue un concentré de technologie et tranche sur la production courante par son design affirmé. Faut-il préciser que la Kia EV9 est une voiture 100% électrique ?

Le jury de la « voiture mondiale de l'année » qui réunit plus de 100 journalistes spécialisés, provenant de 30 pays sur les cinq continents, lui a décerné le titre 2024 en l'assortissant de celui de « voiture

électrique mondiale de l'année ». Cerise sur le gâteau, un autre jury, exclusivement féminin, a sacré le SUV « king size », « voiture mondiale féminine de l'année ». De quoi s'intéresser de plus près à un modèle qui semble davantage taillé pour les grands espaces que pour les petites routes de la vieille Europe.

Esthétiquement, l'EV9 ne laisse personne indifférent. On aime ou on déteste. C'est le lot des voitures au design fort. Sa silhouette anguleuse à la fois sculpturale et sobre en impose. Et s'impose ! Tout comme ses mensurations

comparables à celles des gros SUV premium germaniques : plus de 5 m de long, près de 2 m de large, une hauteur flirtant avec les 1,80 m et un empattement de 3,10 m. L'avant minimaliste évoquant la « tiger face » identitaire de la marque, les blocs optiques intégrant un motif « constellation » inédit, les passages de roue anguleux, les poignées de portes affleurantes : la Kia EV9 manie les contrastes.

JUSQU'À 563 KM D'AUTONOMIE ÉLECTRIQUE

La présentation intérieure soignée confirme que KIA vise le haut de gamme sans complexe. Le triple affichage panoramique constitué de trois écrans digitaux (12,3 pouces face au conducteur, central de 12,3 et 5,3 regroupant les informations particulières à chaque siège) en met plein la vue. Il faut y ajouter l'affichage tête haute. Les rétros extérieurs traditionnels cèdent la place à des écrans digitaux connectés à des caméras (option) alors que le rétro intérieur peut être lui aussi relié à une caméra... Toutes les aides à la conduite existantes sont proposées dans leurs versions les plus élaborées. Idem pour les systèmes de connectivité.

Les dimensions généreuses du SUV Kia lui assurent une habitabilité d'exception avec au choix cinq, six ou sept places, avec une option sièges arrière pivotants et un coffre géant de 828l en configuration

5 places.

Déclinée en deux ou quatre roues motrices, l'EV9 offre le choix entre un bloc électrique simple de 204 ch en version propulsion et une double motorisation délivrant au total 385 ch sur les deux essieux. Jusqu'à 563 km d'autonomie pour le premier et 512 km pour le second : de bonnes valeurs. La « voiture mondiale de l'année » se distingue également par sa puissante batterie de près de 100 kWh et sa capacité de récupérer 80% de sa charge en seulement 24 minutes. Inutile de préciser que ce SUV dépassant 2,4 tonnes affiche des performances ébouriffantes : 5,3 secondes pour passer de l'arrêt à 100 km/h en

mode overboost sur la version la plus puissante. Vitrine du savoir-faire de la marque coréenne qui s'est hissée en deux décennies à peine au niveau des constructeurs les plus réputés, l'EV9 impressionne à tous points de vue.

Sans surprise, les deux dauphines de la Kia EV9 sont également deux voitures 100% électriques : la Volvo EX30, récompensée par ailleurs en tant que « citadine mondiale » de l'année et la BYD Seal. Autres modèles distingués à ce palmarès planétaire, la BMW Série 5 (catégorie luxe), la Toyota Prius (design) et la Hyundai Ioniq 5N (sportive).

DOMINIQUE MAREE



Aménagement sobre et luxueux où le digital règne.

Audi A3 Allstreet, un air de baroudeuse urbaine

À l'occasion du restylage de l'A3, le constructeur a révélé une variante au look de crossover de sa berline compacte avec une garde au sol surélevée de trois centimètres.

Opération rajeunissement pour l'Audi A3. La compacte allemande premium se refait une petite beauté, accentuant son allure dynamique en s'inspirant des versions RS. Ce lifting esthétique touche principalement la proue : calandre « single-frame » élargie, prises d'air latérales triangulaires majorées, éléments aérodynamiques avant et arrière... Le constructeur a profité de cette évolution pour apporter diverses retouches à la présentation inté-

rieure et proposer un éclairage intérieure personnalisable. Nouveautés également avec une mise à jour des équipements de connectivité et d'info divertissement. Les multiples aides à la conduite disponibles ont été complétées et proposées dans leurs dernières versions. Pas moins de quatre signatures lumineuses extérieures permettent aux utilisateurs de l'A3 se personnaliser l'éclairage diurne de la compacte premium.

Principale nouveauté dans la

famille A3 : l'arrivée au catalogue d'une inédite version Allstreet. À ne pas confondre avec l'appellation bien connue de la marque Allroad, caractérisée par une traction intégrale. L'A3 Allstreet se distingue de la version classique par son allure typée crossover avec sa garde au sol relevée de trois centimètres grâce à des suspensions plus hautes de 15mm et ses roues au diamètre majoré (17 pouces en séries, 18 ou 19 en option) qui prenant place dans des passages de

roues soulignés d'élargisseurs de couleur noire. Aucune prétention hors bitume mais sans doute une aisance supplémentaire pour escalader les trottoirs des centre-villes. Sa grande calandre octogonale avec une structure de type nid d'abeille, ses boucliers avant et arrière spécifiques renforcent la personnalité de la version Allstreet et la distinguent au premier coup d'œil.

L'Audi A3 restylée et la variante Allstreet sont lancées avec deux motorisations : 35 TFSI essence

1,5-150ch à hybridation légère (mild hybrid) accouplée à une transmission S Tronic automatique à 7 rapports et 35 TDI diesel 150ch, disposant elle aussi d'une boîte automatique S Tronic. D'autres blocs sont prévus dont un hybride rechargeable, annoncé pour la fin de l'année.

D.M.

A3 à partir de 38 080 €. Prévoir un supplément de 1 900€ pour accéder à la déclinaison Allstreet.



Votre distributeur expert ABARTH dans votre région

ABARTH ÉPERNAY
ABARTH CHARLEVILLE



ABARTH ÉPERNAY - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 22 83

ABARTH CHARLEVILLE - ZAC de La Croisette, Rue Paulin Richier, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40

auto
bernard
by groupe Bernard

Edwige Bouchery. Depuis 2015, elle dirige l'entreprise de transports Bouchery, à Flize, aux côtés de son mari, Vincent.

Le transport au féminin

Au départ, la route d'Edwige Bouchery n'était pas toute tracée puisqu'elle a débuté sa vie professionnelle dans le milieu de la santé en pédiatrie, au bloc médical ou comme assistante maternelle. Mais elle finit par constater que cette voie ne lui convient pas. Recherchant du travail, elle bifurque dans le transport routier en trouvant un emploi aux Transports Michel, à Roissy. Elle découvre le secteur du Transport routier de marchandises (TRM) en effectuant les préparations de commande et la gestion des tournées. « Je me suis alors aperçu que ce métier correspondait à ce que je voulais faire, loin de ma formation initiale en sanitaire, social et médico-sociales. J'ai tout de suite adoré ce milieu professionnel. »

FORMATION ET EXPÉRIENCES

Suivant les conseils de proches, elle suit en parallèle des cours à l'École de Direction du Transport et de la Logistique de Monchy-Saint-Eloi au sein du groupe AFT-Iftim, devenu par la suite AFTRAL. Là même où elle fera la connaissance de son futur époux.

Recalé une première fois au concours et après un séjour en Angleterre pour parfaire la langue de Shakespeare, elle revient en France et obtient, à 21 ans, son diplôme transports et logistique ainsi que différentes capacités en transport de marchandises, commissionnaire de transport, voyageurs et matières dangereuses. Elle intègre alors la société Norbert Dentressangle, à Rantiny (Oise), pour un stage de neuf mois au cours duquel elle se familiarise avec différentes facettes du métier comme l'aérien, la route, la logistique avant de choisir sa spécialisation. Elle y est ensuite embauchée comme affrèteuse. « Les clients nous donnaient des lots que je dispatchais à d'autres transporteurs. »

Norbert Dentressangle ayant été repris en 2003 par XPO Logistics Europe, la société réaffecte certains personnels et se sépare d'autres... Elle retrouve ainsi un poste chez Heidelberg, à Montataire, puis à la Société Européenne de Transports à Bruyères-sur-Oise où elle accumule de l'expérience en œuvrant aussi pour Intermarché.

En 2007, son mari, Vincent, gérant d'une entreprise à Bruyères-sur-Oise, renoue avec ses racines ardennaises pour épauler son père, Jean-Luc, avant d'assurer sa succession à la tête des Transports Bouchery. Fondée par son grand-père André, dans les années 50, cette entreprise d'abord basée



Edwige Bouchery co-dirige avec son mari Vincent l'entreprise de transport Bouchery à Flize.

au lieu-dit le Waridon à Montcy-Notre-Dame a ensuite déménagé à Flize dans un entrepôt de 9000 m².

« Alors que nous avons toujours travaillé dans le même secteur d'activité mais chacun de notre côté, mon mari m'a proposé de le

Devenue en 2015 directrice générale des Transports Bouchery en parfaite complémentarité avec son mari, gestionnaire de l'exploitation et de la partie mécanique et là aussi pour trancher les grandes décisions, Edwige Bouchery est à

contribué aux travaux de Notre-Dame de Paris et à d'autres grands ouvrages comme le pont de Millau ou encore la zone commerciale de la Croisette à Charleville-Mézières. »

La société de Flize est aussi réputée dans la région Grand Est pour

« Notre société a contribué aux travaux de Notre-Dame de Paris et à d'autres grands ouvrages comme le pont de Millau ou encore la zone commerciale de la Croisette à Charleville-Mézières. »

rejoindre. En 2010, je suis venue renforcer la PME familiale. »

Depuis, cette mère de deux enfants s'occupe du planning et de l'organisation des 25 chauffeurs et d'une flotte de 80 cartes grises (20 tracteurs roulants et une soixantaine de remorques) mais aussi de la gestion commerciale et sociale, des commandes des clients et des rechargements. « J'assume beaucoup de tâches car je n'ai pas de mal à effectuer de nombreuses choses à la fois. Si ce rôle a été compliqué au départ car pour beaucoup je n'étais que "la femme du patron", j'ai fini par laisser mon empreinte managériale et faire mes preuves en démontrant que je connaissais les rouages du transport routier marchandise. J'ai montré aux gens qu'une femme pouvait remplir cette mission. Aujourd'hui, j'ai réussi à gagner la confiance de tous. »

la tête de la PME spécialisée dans le transport de marchandises axé à plus de 90 % sur l'industrie (livraisons de charpentes métalliques, de chaudronnerie, chambres de béton et d'aciers mécaniques), les chantiers de construction et le BTP.

TRANSPORT DE VOLUMES EXCEPTIONNELS

Avec un portefeuille d'une cinquantaine de clients essentiellement français dont Metalinov à Tournes et Cardot à Douzy, Bouchery réalise un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros. Le couple a également créé, en 2013, une filiale de sous-traitance baptisée Transteel, chargée de mettre en relation chargeurs et transporteurs. Dans son enceinte, l'entreprise loue un hangar à Christoffers et des bureaux à International Métal Services. « Notre société a

organiser des trafics de convois exceptionnels. « C'est notre petit plus. Nous avons des autorisations préfectorales permanentes première et deuxième catégorie validées pour cinq ans. Nous assurons donc des transports hors gabarit à des dimensions sortant du cadre du code de la route (plus de 16,50 m de long et plus de 2,50 m de large) et de poids lourds dépassant les 44 tonnes. »

Cette expertise permet aux Transports Bouchery de transporter du matériel de très gros volume en travaillant pour l'aéronautique (un fuselage pour l'Agence Spatiale Européenne de Toulouse, avions avec ailes repliées), l'armée de terre (chars) ou l'entretien de la centrale hydraulique de Revin Saint-Nicolas avec le déménagement des groupes rotors et stators. Edwige Bouchery est ainsi bien

installée dans sa profession et dans les Ardennes où elle était aussi passée de 2006 à 2009 par Ardennes Transport à Douzy. « C'est un métier que l'on a eu la chance de partager avec mon mari. Nous sommes très complémentaires et on se soutient moralement », dit-elle.

Vincent acquiesce en précisant : « Elle est excellente dans ce qu'elle fait et incroyable pour manager le personnel. Ensemble, on fait la paire. » Leur fils, Valentin, 16 ans est appelé à rejoindre la société. « Il a déjà suivi des stages ici en passant par tous les postes difficiles et il envisage de travailler, dès 2025, en alternance ». Durant ses moments de loisirs, la dirigeante s'adonne à la sophrologie « pour décompresser et oublier le stress de la semaine. Ça m'aide pour le travail ».

PASCAL REMY

1980

Naissance le 19 mars à Gouvieux (Oise).

2001

Obtention du diplôme Transports et Logistique.

2010

Rejoint les Transports Bouchery à Flize.

2013

Création de la filiale Transteel.

2015

Deviens directrice générale des Transports Bouchery.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

